DIVERSITÉS & CITOYENNETÉS

JEUNESSE ET RÉSILIENCE

Récits et pratiques

La lettre de l'IRFAM - N°60 décembre 2022

IRFAM Harmoniques

Sommaire

3 **ÉDITO.** *«Diversités et Citoyennetés» : 60 numéros au service des acteurs de la société !*
Spyros Amoranitis

RÉSILIENCE

4 Femmes et enfants exilés en Grèce : le choc du rejet
Mary Wenker

9 La pandémie et les jeunes des quartiers précarisés bruxellois
Damien Favresse

15 Entretien avec Christophe Parthoens

18 Ce que les jeunes nous disent après la pandémie de Covid-19
Jonas Grétry

26 Bouches émissaires - Jeunesses ardentes : écrits sur les migrations

APPRENTISSAGES

30 Les hospitalités mutuelles en pratique
Entretien avec Olivier Ralet

34 Que peuvent faire les écoles et centres de formation pour faciliter la transition vers l'emploi des jeunes issus des migrations ?
Altay Manço

40 Booster les liens entre entreprises et personnes migrantes chercheuses d'emploi : un projet FLE à visée professionnelle
Charlotte Poisson

RELATIONS INTERCULTURELLES

43 Les personnes LGBTQ+ en demande d'asile
Eleftheria Athanasa et Joachim Debelder

50 Racisme et discriminations ethno-raciales au Luxembourg : un état des lieux
Charlotte Poisson

54 Participer à des programmes jeunesse d'échanges interculturels : «un truc de riches ?»
Violette Lebrun

57 La marionnette liégeoise : outil social et culturel
Karim Aït Gacem

59 **PARUTIONS RÉCENTES**

Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations

17 Rue Agimont
B-4000 Liège
04-221 49 89
info@irfam.org
www.irfam.org

IRFAM Harmoniques

Édito

« Diversités et Citoyennetés » :

60 numéros au service des acteurs de la société !

Spyros **Amoranitis**

Inauguré il y a 18 ans, notre journal *Diversités et citoyennetés* avait, dès l'origine, l'ambition d'être *« un espace d'expression de notre public et partenaires, tant en Belgique qu'à l'étranger. Un espace ouvert aux articles traitant de réalisations, réflexions et propositions en matière de gestion des diversités, notamment culturelles, pour une citoyenneté toujours plus élargie en termes de participation sociale. »*

Ce **60e numéro** réaffirme cet objectif inchangé, tout comme le besoin auquel il répond.

Guerre, énergies, climat, accueil des demandeurs et demandeuses d'asile : les crises multiples qui s'enchevêtrent ont en commun de produire une pression accrue sur les actrices et acteurs de l'intervention sociale et de l'éducation. Au sein de ces secteurs, de nombreuses voix relaient aussi un sentiment de déficit de reconnaissance.

Axées sur la ***jeunesse***, les contributions de ce ***numéro anniversaire*** rendent compte de ces préoccupations actuelles, en valorisant également les paroles des acteurs et actrices de demain. Le fruit d'une collaboration avec Scan-R nourrit notre journal des écrits de jeunes.

Tandis que plusieurs des contributions de ce numéro soulignent l'impact de de situations critiques, précaires, violentes et anxiogènes, nombreuses autres traduisent aussi des formes de ***résilience*** et d'autopréservation. Il s'agit d'autant d'appuis pour la suite, le futur, l'après. Il s'agit de rendre visibles des idées, des alternatives et des ressources pour enrichir nos pratiques de demain.

Un second ensemble de contributions s'attachent aux ***apprentissages***, en réflexion et en pratiques. Cela nous permet d'envisager d'abord la proposition d'une « école des hospitalités mutuelles ». Ensuite, les transitions entre l'école et l'emploi et les transmissions des compétences, professionnelles et transversales. Nous constatons que ces milieux souffrent de leur manque de collaborations, et nous pointons le rôle d'***ensemblier*** que des organismes peuvent occuper pour créer les connexions entre les acteurs. Il s'agit aussi de présenter des formules d'***apprentissages*** du français et des compétences professionnelles qui renforcent le pouvoir d'agir des stagiaires, et dont les modes de formation insistent sur les aspects interculturels et collectifs.

Enfin, nous soulignons, dans un troisième volet, l'importance des ***relations interculturelles***. D'abord en plaidoyer implicite, face à l'état des lieux du racisme au Luxembourg, où une étude importante vient d'être publiée. Ensuite, en pointant les initiatives existantes pour favoriser les échanges, par des programmes destinés aux jeunes, notamment.

Ainsi, nous espérons que ce 60e numéro répond toujours de sa finalité de participation citoyenne et sociale. Avec tous nos vœux d'un monde paisible, juste et inclusif. Excellente lecture !. ▲

Femmes et enfants exilés en Grèce

Le choc du rejet

Mary **Wenker**

Principalement rédigé à partir d'échanges et d'entretiens menés avec des femmes[1] d'origine africaine (République Démocratique du Congo, Érythrée, Cameroun) rencontrées dans les camps de réfugiés en Grèce (Chios, Samos, Athènes), cet article met en lumière la situation extrêmement difficile dans laquelle se retrouvent les parents exilés et en particulier les mères.

Assumer ses responsabilités de parent dans un environnement inconnu est fortement déstabilisant. À cela s'ajoutent, pour les personnes exilées requérantes d'asile, d'autres sources de stress pouvant compromettre l'équilibre socio-économique, la santé physique et psychique de toute la famille, avec pour effet collatéral, des compétences parentales mises à mal. Les pères et les mères concernés n'évoquent que rarement les difficultés rencontrées. Ni avec la famille restée au pays (ce serait dévoiler une part d'échec dans le projet migratoire), ni avec les institutions dans le pays d'accueil (qui peinent souvent à avoir un regard éclairé et bienveillant sur la question), ni avec les bénévoles qui tentent de combler les manques recensés (posture qui mettrait en exergue le manque d'autonomie engendré par la politique d'asile adoptée par le gouvernement).

Vivre une grossesse en situation d'exil

En Afrique, on dit classiquement que l'enfant appartient à une génération solidaire dans laquelle les cousines et les demi-frères/sœurs sont « frères et

1 Tous les prénoms utilisés dans cette contribution sont des prénoms d'emprunt.

sœurs», et les aînés de la génération parentale, «papa» ou «maman», investie d'une autorité sur elle (Mestre, 2015). En situation de migration, et plus particulièrement dans le cas des exilés en Grèce, la réalité s'éloigne fortement du modèle occidental. L'accès aux soins est limité pour les populations réfugiées, plus encore pour les personnes sans-papiers qui n'ont pas accès aux soins gratuits. Les suivis sont donc effectués par des ONG qui adressent les bénéficiaires aux hôpitaux en cas d'extrême urgence. La situation est plus complexe encore pour les personnes noires, celles-ci subissant en Grèce des discriminations importantes qui compromettent souvent l'accès aux prestations de qualité prétendument fournies par les institutions et les services médicaux[2]. Les femmes enceintes rencontrées à Chios, Samos ou Athènes n'ont pas bénéficié d'un suivi adéquat durant leur grossesse, n'ont jamais reçu une image de leurs échographies (à l'exception du jour où elles étaient accompagnées par un bénévole de l'ONG pour l'examen). La préparation à l'accouchement était inexistante, celui-ci ne s'est pas déroulé par voie basse, le recours aux césariennes étant habituel pour elles. Aucun suivi post-natal n'a été proposé.

L'on comprend facilement, dès lors que leurs grossesses sont souvent mal vécues par les futures mamans, par perte de leurs repères, manque d'informations, absence d'interprètes. Mais aussi en raison de l'alimentation dispensée dans les camps (qui ne permet pas de combler les besoins d'une femme enceinte), de la violence qui y règne (source de stress constante), et des nombreux stress post-traumatiques résultants d'histoires difficiles qui ne sont pas pris en charge. Les nombreuses naissances d'enfants prématurés ou porteurs de handicaps ont engendré des rumeurs sources d'angoisse elles aussi, les futures mères craignant qu'on leur fasse absorber des produits pouvant provoquer des fausses couches. L'attente d'un enfant est néanmoins souvent une source d'espoir : celle de pouvoir bénéficier d'un statut de vulnérabilité, de pouvoir bénéficier d'une procédure juridique simplifiée. Ce qui n'est malheureusement qu'un leurre.

Un traitement sans humanité

Toutes les femmes enceintes et jeunes mamans rencontrées ont relevé le sentiment d'avoir été traitées sans aucun respect, sans humanité, comme des objets. L'absence d'informations durant tout le processus, d'interprètes pour leur permettre de communiquer a été source de grandes souffrances et d'angoisse. Pélagie témoigne dans ce sens :

Pélagie a vécu une grossesse difficile. Après l'avoir examinée, le médecin lui remet un papier sur lequel il a écrit quelques notes et lui dit de se rendre à la maternité. Pélagie ignore le contenu de ces notes qu'elle remet au secrétariat. S'en suit un défilé de médecins, d'examens. La jeune femme se retrouve couchée sur un lit. «À part me dire qu'on allait me faire une piqûre, à aucun moment on ne s'est adressé à moi. J'étais comme une chose qui passait d'une main à l'autre», a-t-elle confié ultérieurement. Quelques heures plus tard, on lui apporte son bébé. Elle ne comprend pas… Elle a accouché ? Elle n'était pas à terme… Pélagie est désorientée. Tout comme son partenaire. Pélagie a subi une césarienne, intervention qui n'avait jamais été évoquée. Elle passera plusieurs jours en soins intensifs avant de pouvoir rentrer chez elle. Sans l'obstination de son partenaire qui a menacé le corps médical de ne pas quitter les lieux avant d'avoir obtenu des explications, le couple n'aurait jamais appris que Pélagie avait développé une prééclampsie, et que sans cette intervention d'urgence, la mère et l'enfant auraient sans doute perdu la vie.

La solitude, fruit de l'isolement de la famille et de l'individualisme occidental, existe dès la naissance de l'enfant. L'individualisme met en valeur les compétences parentales au détriment de celle du groupe d'appartenance et des transmissions traditionnelles et rituelles (Mestre, 2015). Une médiation interculturelle aurait sans doute permis à ces femmes de mieux vivre ces épisodes douloureux, d'accorder une place essentielle aux rituels traditionnels et de renforcer ainsi les compétences parentales à construire dans un environnement totalement inconnu. Ainsi que le relève Pierre-Alain Schmied, médecin bénévole dans une ONG ayant effectué plusieurs missions à Chios, Samos et Athènes, *«la différence du vécu ne réside pas uniquement dans l'accès difficile à la médecine occidentale. Elle s'explique essentiellement par le changement de cultures et aux difficultés de communication. La médecine pour les migrantes, l'approche des ONG et du système de santé en Grèce veulent faire entrer les patientes dans un cadre défini par nos standards et notre culture. Jamais, la médecine ne fait de la place au patient en respectant ce qu'il est ou ce qu'il vit, en se rapprochant de lui. Le patient est devenu un objet qui a perdu sa qualité de sujet. Hélas, ce principe et ce regard sont devenus un impératif de la médecine scientifique, qui exclut universellement les patients considérés comme inférieurs et ignares. Je conclu-*

2 Entretien avec la travailleuse sociale de *Safe Place Greece*, 4 mars 2022.

rai en empruntant une citation de Georges Simenon dans Les anneaux de Bicêtre *: "Le rêve, pour certains médecins, ne serait-il pas la maladie sans malade ?"»*[3]

Éduquer un enfant en situation d'exil

D'après le Greek Council for Refugees (2021), fin 2020, 44 000 enfants réfugiés (dont 4000 mineurs non accompagnés) vivaient sur le territoire grec. La même année, un budget de 7,5 millions avait été alloué à la Grèce par l'Union européenne pour l'éducation des enfants réfugiés. En juin 2021, un accord est signé entre le ministre grec aux migrations et l'UNICEF, afin de permettre à 26 000 enfants d'être prises en charge. Un budget de 35 millions d'euros a été alloué à ce projet sur 3 ans. Les ONG présentes sur le terrain n'ont malheureusement observé aucune amélioration, malgré l'augmentation conséquente allouée au domaine de l'éducation.

Les femmes rencontrées partagent toutes le même rêve pour leurs enfants : leur permettre d'être scolarisées, de pouvoir se former, de s'intégrer à leur nouvel environnement. Les mères de petites filles souhaitent permettre à leurs enfants de vivre une vie de femme différente de celle qui fut la leur dans leur pays d'origine (entre autres violences vécues, celle du mariage forcé). Au vu des nombreuses difficultés (langue, emploi, logement, alimentation, violence, harassement sexuel...) que ces femmes rencontrent en Grèce, l'on comprendra plus aisément que toutes souhaitent s'installer en France, en Belgique ou dans un autre pays européen de « meilleure réputation », idéalisé aussi.

Scolarisation des enfants réfugiés

Il n'est pas inutile de rappeler que la Grèce a ratifié en 1993 La Convention internationale relative aux droits de l'enfant qui stipule notamment que l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit pour toutes et tous, et que des mesures doivent être prises pour encourager la régularité de la participation et la réduction des taux d'abandon scolaire. Durant l'année scolaire 2018/2019, moins d'un tiers des enfants réfugiées étaient inscrites à l'école (Greek Council for Refugees 2021). Toujours selon la même source, 60 % des enfants vivant dans des camps étaient inscrites, mais seuls 14 % suivaient les cours. Dans les centres d'identification de procédure (RIC) des îles de la mer Égée, le taux de participation tombe à 0,3 %.

Même si la Grèce dispose d'un protocole audacieux en matière de scolarisation des enfants migrants (accès aux jardins d'enfants, classes spécifiques pour apprendre la langue, classes multiculturelles, intégration dans les classes régulières), force est de constater qu'il n'est que très rarement et très partiellement appliqué. Les enfants les mieux lotis sont ceux qui vivent en milieu urbain, dans des appartements protégés et suivis par des professionnelles du travail social.

Différents obstacles contribuent à expliquer ces manquements :

- Les autorités grecques évoquent le manque de personnel (alors que la moyenne d'élèves par classe est de 9,2 en Grèce, ce qui est très peu comparé à la moyenne française qui s'élève à 19,2 enfants) et le manque de stabilité dans leurs engagements.
- Les lieux d'hébergement des réfugiées sont souvent éloignés des lieux d'enseignement.
- La résistance d'une population largement raciste et anti-réfugiée complexifie également la mise en œuvre de structures scolaires.

Le fils de Sandra a été scolarisé durant 2 ans. Sa mère dénonce une organisation discriminatoire : *« Soan allait en classe lorsque l'école des Grecs était terminée, pour quelques heures seulement. J'ai eu de la chance que des bénévoles nous apportent un sac, des crayons et des cahiers. Je n'aurais pas pu acheter cela. Et puis, faire ses devoirs à la maison, avec tout ce monde, ce n'est pas possible. Voir mon fils passer à côté de son éducation me fend le cœur. C'est difficile d'être maman ici, je ne connais personne qui pourrait l'aider à progresser... Personne ne parle grec dans la communauté. »*

Avant la pandémie, de nombreuses associations indépendantes organisaient des cours et des activités récréatives pour les jeunes exilées, des activités parents-enfants également. La pandémie a engendré la fermeture de ces lieux, les réfugiées ayant été confinées durant de longues périodes.

La socialisation et la stimulation des jeunes enfants sont également déficientes, ce pour différentes raisons. La première réside dans les us et coutumes

3 Entretien avec Pierre-Alain Schmied du 17 mai 2022.

du pays d'origine qui ne sont pas transférables dans le pays d'accueil. Dans de nombreux pays d'Afrique, l'enfant est pris en charge dès son plus jeune âge par la communauté. Le nourrisson est porté sur le dos lorsque les mères travaillent. Les conseils sont prodigués par des femmes plus expérimentées. Cela n'est pas possible en Grèce, où les mères vivent recluses sous leurs tentes ou dans des appartements isolés. La socialisation et la stimulation des jeunes enfants sont également mises à mal par l'environnement dans lequel vivent ces familles… Pensons à toutes les activités menées avec nos propres enfants : promenades dans la nature, activités avec des groupes de pairs, excursions au zoo ou au musée. Comment éveiller de jeunes enfants lorsque l'on est coincé dans un camp ou dans un appartement décentré ? Sans aucun moyen financier ? Sans aucune médiation culturelle qui pourrait donner des clés de compréhension du nouvel environnement, à plus forte raison lorsqu'il est si hostile ? Mission impossible…

Dans nos contrées, l'on attend des parents qu'ils soient des acteurs dynamiques dans le processus d'éducation des enfants. En situation d'exil, impossible de jouer un tel rôle. Absorbés par leur projet migratoire, souvent envahi de stress post-traumatiques, vivant dans des conditions de précarité indicibles, les parents parent au plus urgent : assurer la sécurité de leurs enfants dans un environnement particulièrement violent, s'organiser pour les nourrir afin que la faim ne se fasse pas ressentir, les assurer de leur amour, toujours.

Accès aux soins

La Convention relative aux droits des enfants que la Grèce a ratifiée souligne dans l'article 24 que *les États parties reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux et de rééducation*. Il est également précisé qu'ils doivent s'efforcer de garantir qu'aucun enfant ne soit privé du droit d'avoir accès à ces services. Évoquant les exilés, Tommaso Santo, chef de mission MSF en Grèce, résume la situation en Grèce en quelques mots : *« Ces gens paient le prix injuste des politiques migratoires fondées sur la dissuasion et le refus cynique de venir en aide à des enfants atteints de maladies graves »*. La Loi grecque prévoyait avant 2019 un libre accès aux services médicaux et pharmaceutiques pour les membres de « groupes sociaux vulnérables », dont font partie les personnes réfugiées et demandeuses d'asile et les mineurs, y compris les enfants en situation irrégulière. Des changements majeurs ont été apportés dans ce domaine en juillet 2019, excluant les personnes demandeuses d'asile, migrants en situation irrégulière et leurs enfants (55000 personnes concernées) qui n'ont désormais plus accès à la sécurité sociale. Les bénéficiaires d'une protection internationale peuvent l'obtenir en suivant une procédure administrative complexe. Les débouté et sans-papiers sont quant à eux totalement exclus du système de santé en Grèce. En cas de problèmes médicaux, ces derniers sont adressés à des ONG indépendantes qui ont été rapidement surchargées. Les transferts des îles vers le continent sont souvent plus problématiques encore, et ce, pour les Grecs également.

Dans les camps grecs, beaucoup d'enfants souffrent d'asthme, de diabète, de maladies cardiaques. La gale et les poux sont également monnaie courante dans ces environnements insalubres, *sans que rien ne soit fait pour y remédier*. L'alimentation des nourrissons et des enfants est aussi problématique. La nourriture distribuée est qualitativement insuffisante. Fruits et légumes frais ne figurent que rarement au menu. Malnutries, les mères sont souvent dans l'incapacité d'allaiter, dépendant ainsi du lait en poudre vendu à prix fort (20 à 25 euros la boîte, à déduire d'une aide mensuelle de quelques cent-vingt euros pour une mère et son enfant).

La pandémie

En mars 2020, les premiers cas de covid 19 font leur apparition dans les camps de réfugiés en Grèce. Les conditions de vie déplorable, en particulier sur les îles de la mer Égée, font craindre le pire : tous les camps dépassent largement leur capacité d'accueil, l'accès à l'eau est extrêmement limité, les mesures sanitaires quasi inexistantes et les gestes barrières impossibles à respecter dans un environnement où il faut faire la queue des heures durant pour obtenir son repas. Plutôt que d'accéder à la demande de multiples ONG et de déplacer les réfugiés, le gouvernement opte pour un confinement dans les camps. Confinement qui sera à de nombreuses reprises prolongé. Un peu comme si la pandémie était le prétexte pour voiler la réalité de la population réfugiée. Ces confinements augmentent significativement les violences, les réfugiés n'ayant plus l'autorisation de sortir, ne serait-ce que d'aller se promener dans les champs qui jouxtent le camp, alors que la population grecque n'est pas soumise à ces restrictions.

Alors que des études attestent du risque trois fois plus élevé pour les populations des camps de contracter la covid 19 que pour la population générale, la vaccination n'a jamais été une priorité. Une campagne rudimentaire est finalement lancée dans les camps de Chios, Samos et Lesbos en juin 2021. Faute d'informations adéquates, seuls 15 % de la population réfugiée se sont annoncés pour obtenir une dose unique du vaccin Johnson & Johnson. En matière de covid 19, il n'y a ainsi jamais eu en Grèce de stratégie nationale pour protéger les exilés.

Alors que de nombreuses ONG et associations se souciaient de l'évolution de la situation, s'attendant même à des contaminations massives, il semble que ce n'ait pas été le cas pour les personnes concernées. Pouya, requérant iranien vivant avec son épouse afghane et sa fille, s'exprime ainsi : *« Nous vivions dans des conditions si rudes, nous savions qu'il ne nous était pas possible de nous protéger en respectant les gestes barrières, nous n'avions pas de gel désinfectant à disposition, les masques étaient rares et l'accès à l'eau très difficile. Dans l'impossibilité d'agir, nous ne pouvions qu'espérer ne pas être contaminés. Et puis, la question de la covid était secondaire pour nous tous dans le camp. Nous avions d'autres soucis plus importants : combien de temps devrions-nous encore attendre ? Quand aurions-nous notre entretien d'asile ? Nous accorderions-nous la protection dont nous avions besoin ? Notre réalité était très différente de celles des personnes qui vivaient à l'extérieur, dans un autre monde ».*

Conclusion

Les « normes » et les pratiques entre ce qui est vécu dans nos sociétés occidentales et ce que traversent les familles exilées sont situés aux extrêmes inverses et devrait inciter à jeter un regard critique sur notre propre manière de faire. La famille, l'institution scolaire placent l'enfant au centre. L'on ne se contente plus de répondre à ses besoins, encore faut-il satisfaire le moindre de ses désirs. En Europe, n'assistons-nous pas à l'émergence d'une « génération d'enfants rois » que de plus en plus de parents peinent souvent à gérer ? N'avons-nous pas perdu une bonne partie de la solidarité intracommunautaire dont font preuve les personnes migrantes ?

Force est de constater que la réalité des familles rencontrées, mais aussi plus largement de nombreuses familles sur cette terre et nos préoccupations parentales divergent de façon indécente. Que pouvons-nous apprendre d'elles pour nous permettre de redéfinir nos valeurs et nos objectifs ?

L'impact majeur de la pandémie covid19 a été l'argument idéal pour confiner les populations réfugiées, confinement strict qui a été prolongé durant des mois et à plusieurs reprises dans les camps, mesures qui n'ont pas été appliquées de la même manière pour les Grecs. De nombreux parents évoquaient « une génération sacrifiée » en parlant des restrictions auxquelles leurs enfants devaient faire face. Ne serait-il pas plus décent de dénoncer cette génération d'enfants sacrifiés par la politique d'asile en Grèce et plus largement en Europe, politique qui fait allègrement abstraction de la Convention relative aux droits de l'enfant qu'elle a pourtant ratifiée, privant ainsi les parents d'assumer pleinement leurs responsabilités et leur mission d'éducation ?

Pour les populations réfugiées en Grèce, le futur continue à se décliner un jour après l'autre. Les préoccupations s'expriment en termes de survie et de projets migratoires. Il ne reste que peu de place pour les questions éducatives, à plus forte raison en l'absence de toute option. Néanmoins, comme l'a exprimé la collaboratrice de *Safe Place Greece*, *« les mères détiennent une résilience impressionnante en faisant preuve de solidarité, en partageant les informations reçues et les ressources découvertes pour améliorer un tant soit peu leur quotidien »*. Que ces femmes soient source d'inspiration ! ▲

Bibliographie

Mestre C. (2015), « Parentalité, migration et exil, comment prendre soin des parents ? », *Spirale*, v. 73, n° 1, p. 206-216.

Greek Council for Refugees (2021), *Safe the Children*, Athènes : GCR.

Greek Council for Refugees (GCR), *Save the Children, and Terre des hommes* (2022), Grading the Greek government's efforts on education for refugee children.

La pandémie et les jeunes des quartiers précarisés bruxellois

ce que les intervenants sociaux ont à nous apprendre

Damien **Favresse**

De février à avril 2021, soit un an environ après le début de la pandémie, le Centre Bruxellois de Promotion de la Santé a mené une enquête qualitative, commanditée par la ministre B. Trachte, auprès de travailleurs et travailleuses issus des services médico-sociaux de première ligne et de proximité afin de mieux comprendre l'impact que la crise a eu sur leur pratique et les usagers. En effet, suite à la deuxième vague de la pandémie de Covid-19, à l'automne 2020, il était apparu que les mesures de prévention ne rencontraient pas assez les objectifs définis au niveau régional dans certains quartiers fragilisés de Bruxelles où se concentrent habitants précarisés et populations issues de l'immigration. Des recommandations ont émané de ces témoignages et analyses.

Si tous les jeunes ont été affectés par la pandémie et les mesures prises, les jeunes vivant dans les quartiers précarisés de Bruxelles, et plus encore ceux d'origine étrangère, n'ont pas été touchés de la même manière. La crise a, selon la plupart des professionnels rencontrés, mis en exergue et aggravé les inégalités sociales qui les touchent.

Jeunes visés par les interventions policières et impact sur le travail social

Bien qu'il y ait des disparités selon les communes, les travailleurs rencontrés dénoncent une intervention des forces de police inadaptée, stigmatisante, discriminatoire, voire parfois physiquement violente, envers les jeunes des quartiers précarisés pouvant, en retour, s'accompagner de provocations à leur égard. Nourrissant un sentiment d'injustice, ces interventions renforcent la méfiance des jeunes envers les policiers et les autorités. Si une tension entre policiers et jeunes d'origine étrangère préexiste en partie au contexte pandémique, elle s'est vraisemblablement aggravée pendant la crise (Tatti et coll., 2021) comme si, le contexte sanitaire avait servi de blanc-seing à l'adoption de comportements moins mesurés de la part d'une frange des forces de l'ordre. Cette situation a été d'autant plus critique, comme le relève la criminologue De Kimpe, qu'elle a eu lieu dans des quartiers où la police, souvent « blanche », est « surprésente » sur le plan de la répression et « sousprésente » sur le plan de l'aide aux victimes, où habituellement *« les populations d'origine étrangère et issues des minorités ethniques ont bien moins confiance envers la police que les Blancs »*.

Ces tensions ont eu des conséquences sur le travail des intervenants sociaux qui ont régulièrement été amenés à devoir apaiser celles-ci ou à intervenir dans la médiation de conflits. Ils se sont par moment sentis eux-mêmes criminalisés par les forces de l'ordre. Les tensions provoquées ont été vécues comme une entrave au travail sur d'autres problématiques prioritaires dont, notamment, le décrochage scolaire de jeunes dont les conditions de vie ont souvent fait défaut pour suivre un apprentissage en distanciel. Par ailleurs, ces tensions n'ont pas favorisé l'implication, attendue par les autorités, d'une part des intervenants dans la gestion de la pandémie trop associée à des logiques de surveillance et de répression, contraire à leur mission de cohésion sociale. Au fur et à mesure de la crise, ces interventions policières se sont atténuées au profit d'une prévention de la Covid menée par les intervenants sociaux. D'après des professionnels rencontrés, *lorsque la situation s'inverse et que la prévention s'effectue d'abord dans une démarche sociale, l'intervention des forces de l'ordre est mieux acceptée par les jeunes.*

De la déshumanisation de la relation d'aide…

La gestion de la pandémie a considérablement transformé le travail des professionnels de première ligne au point, pour certains d'entre eux, de perdre le sens de leur métier (Melou et coll., 2018). L'injonction à la distanciation, la fermeture des services, la limitation des capacités d'accueil, l'interdiction de se rendre dans les milieux de vie des populations, d'organiser des activités collectives, de travailler en équipe a amputé les intervenants d'une part importante de leurs leviers d'actions les contraignant à être davantage dans une relation d'assistanat plutôt que d'*empowerment*, dans une approche segmentée plutôt que globale de l'usager, dans une prise en charge solitaire plutôt qu'en équipe. La perte de sens a découlé de la perte des liens qui n'ont pu être maintenus pendant la crise. De sorte que, pendant la crise, la préoccupation des professionnels était souvent plus centrée sur le maintien d'un lien que sur l'établissement de nouveaux liens.

… à une perte de sens professionnel

La multiplication des obstacles rencontrés par les professionnels provient également du glissement, institué par leurs autorités hiérarchiques, de leurs missions d'émancipation sociale vers des missions de contrôle social en réponse à la situation pandémique et de ses conséquences sur la relation à l'usager. Pour une part des intervenants, avec la crise pandémique, c'est leur métier et leurs bénéficiaires qui ont été déconsidérés par les politiques. À leurs yeux, les mesures d'urgence sanitaire ont été prises au détriment des mesures d'urgence sociale et mentale afin de faire face aux demandes de bénéficiaires particulièrement vulnérables ; vulnérabilité qui touche plus particulièrement les migrants. Cette redéfinition de leur rôle par les autorités publiques a été vécue comme une non-reconnaissance de leurs missions de base et une détérioration de la qualité de leur travail.

… et une nécessité de respecter la philosophie de l'intervention sociale

L'attention portée par les autorités aux intervenants sociaux en vue d'en faire des alliés au sein des campagnes de prévention, de vaccination et de lutte contre la propagation du virus est loin d'avoir été vécue comme une évidence par les professionnels, dans le cas où le modèle dans lequel s'inscrit cette prévention va à l'encontre de la visée émancipatrice, humaniste et engagée de leur mission auprès des jeunes.

En effet, pendant la pandémie, les intervenants sociaux ont été tiraillés entre d'un côté, des mesures de lutte contre la propagation du virus (et donc de protection de soi-même et des autres) qui ont complexifié la relation d'aide, davantage encore lorsque l'usager s'exprimait peu en français, et d'un autre côté, leurs missions impliquant d'établir un lien avec leurs usagers afin de poursuivre leurs missions professionnelles. Les professionnels qui ont été à même de gérer le mieux cet inconfort sont *ceux qui ont pu conjuguer prise de distance à l'égard de la situation et autonomie d'actions leur permettant d'assurer leur mission avec une certaine flexibilité*. Combinaison qui ne peut se faire sans une relation de confiance avec la hiérarchie. L'aptitude à organiser ensuite concrètement, autant la logistique nécessaire (mise à disposition de masques, de gels désinfectants…) à la mise en place des mesures prises par les autorités, que le soutien (morale et psychologique) des équipes de première ligne est capitale.

Des jeunes « malmenés » par les mesures

Les jeunes des quartiers défavorisés, déconnectés en partie de la réalité pandémique, suite à l'adoption par les autorités de mesures restrictives, ont été directement touchés dans leur besoin de sociabilité. Tout d'abord, en début de pandémie, les jeunes ont exprimé une frustration et une incompréhension envers la fermeture des lieux qui leur étaient destinés et ensuite, par un repli sur la famille et une coupure à l'égard des pairs en raison, notamment, de cette fermeture, des mesures coercitives et du contexte social « anxiogène », « stigmatisant » et « culpabilisant » à leur égard. Ce « repli » social n'est pas sans conséquences sur leur santé mentale et, plus encore, pour les populations migrantes qui comptent bien souvent sur le soutien social de leur environnement pour s'adapter au fonctionnement d'une société qu'elles ne maîtrisent qu'en partie.

Les professionnels ont été particulièrement critiques concernant les mesures prises par les autorités envers les jeunes. Tout d'abord, les campagnes de communication et de prévention de la Covid à destination de la population et, plus particulièrement, des publics jeunes, précarisés et d'origine immigrée ont été considérées comme totalement déconnectées de la réalité vécue. La stigmatisation et la culpabilisation envers les jeunes ont été particulièrement ressenties comme injustes et injustifiées. Or, ne pas se reconnaître dans des mesures officielles n'est pas sans conséquence. Cela a pour effet, notamment, d'amoindrir la considération envers les pouvoirs publics (Grawez et coll., 2003). Ensuite, la pléthore de directives et de mesures émises par différents niveaux de pouvoirs et leurs changements incessants et contradictoires n'ont favorisé ni leur clarté ni leur application par les intervenants et les jeunes. À cela s'ajoutent les dispositions spécifiques aux communes et aux secteurs, les différentes injonctions, l'attente des décisions, etc.

Cette instabilité a donné l'impression aux professionnels que les autorités, elles-mêmes dans le flou, ne parvenaient tout simplement pas à gérer la crise. De plus, cette instabilité a créé des situations angoissantes liées au fait de devoir être capables, sans forcément beaucoup d'alternatives, de sans cesse réorganiser son travail, annuler, reprogrammer des activités. En conséquence de quoi, les liens, parfois fragiles avec les jeunes et les familles d'origine étrangère, se sont détériorés.

Une crise sanitaire dans un contexte de « marché » de l'information

La pandémie s'est inscrite dans un contexte où les sources d'informations sont multiples et de qualités variées. Certaines populations fragilisées n'ont pas accès aux réseaux d'informations classiques. D'autres ne se reconnaissent pas dans les discours véhiculés par les médias ou encore présentent un déficit de confiance envers les autorités. Or, ce n'est pas tant la qualité de l'information qui est primordiale, bien qu'elle soit nécessaire, mais *« bien la confiance que le public va accorder dans la source »* d'informations (Cougnon et coll., 2020). La multiplicité des sources d'informations a contribué à créer un effet anxiogène auprès d'une partie de la population qui n'a pas nécessairement la possibilité d'avoir un regard distancié et critique à l'égard de ces chiffres, qui va être prédisposés à combler l'angoisse produite (Barras, 2021) en ayant recours à d'autres informations, parfois peu objectives, pour se recréer un cadre sécurisant.

Ce fut le cas d'une partir des usagers d'origine étrangère, ne parlant aucune des langues nationales et dont la connaissance de la situation pandémique passait presque exclusivement par les médias de leur pays d'origine ou de leur communauté. La barrière de la langue, la perte de repères consécutifs à la migration, l'attachement au pays d'origine, la non-connaissance des technologies de l'information sont quelques éléments qui alimentent ce recours à des circuits d'information allochtones. C'est aussi le cas des personnes qui n'ont pas ou plus confiance dans les autorités et se tournent vers d'autres sources d'informations, pas toujours objectives, mais qui les réconfortent dans leur manière de penser.

Pour d'autres usagers, moins nombreux, la réappropriation de l'information est passée par une détérioration de la santé mentale, caractérisée par une coupure avec le monde extérieur, par un repli sur soi trouvant sa raison d'être dans le caractère anxiogène de la crise pandémique, alimenté souvent par une famille elle-même angoissée par ce virus. Cette désaffiliation sociale et ses conséquences psychiques ont d'ailleurs été observées sur le terrain où les besoins des jeunes en la matière se sont particulièrement accrus depuis la pandémie.

Une crise qui a provoqué un renforcement des inégalités sociales

La pandémie et les mesures prises pour la réguler ont particulièrement affecté les familles migrantes et précarisées. D'une part, les inégalités sociales qui les touchent et les problèmes qui en découlent se sont complexifiés et d'autre part, les ressources pour les gérer se sont taries. Pour les professionnels, les populations les plus précarisées sont les oubliés de la crise. Déconsidérées en partie par les autorités, elles ont été plongées un peu plus dans les mécanismes de déclassement social.

Oubliées de la crise, les familles précarisées et migrantes ont subi (et subissent encore) de multiples conséquences : tensions familiales consécutives à des mois d'enfermement dans des logements exigus manquant d'intimité, d'espaces personnels et d'espace extérieur, manque de matériels pour permettre aux enfants de suivre des cours en distanciel, détérioration de la santé mentale due à l'isolement, perte de revenus résultant des mesures sanitaires, etc.

L'informatisation et la numérisation de la relation d'aide ont eu un impact plus important sur les personnes analphabètes ou qui ne maîtrisent pas l'une des langues officielles du pays. En effet, pour ces personnes dont les stratégies de débrouille reposent sur l'oralité, l'absence de présentiel et de contact humain, a eu des effets sur l'impossibilité d'exprimer une demande et un besoin et par conséquent, sa non-prise en compte par les services d'aide. La numérisation et la dématérialisation des procédures d'accès aux droits sociaux renforcent le non-recours à leurs droits des publics précaires; mécanisme qui fut amplifié pendant la pandémie. La crise a été le révélateur de l'utilité des services de première nécessité et de l'importance de proposer des alternatives humaines à la dématérialisation en cours des services sociaux.

Ce que les professionnels recommandent

De manière générale, les professionnels recommandent :

- (1) de mettre en place des actions qui freinent (et stoppent) l'isolement des publics fragilisés ;
- (2) de prendre en compte les inégalités sociales de santé dans les politiques de gestion de crise en évaluant notamment, les conséquences sociales, économiques et sanitaires à long terme ;
- (3) de combattre la fracture et la vulnérabilité numériques.

Concernant la prévention de la Covid, les intervenants préconisent :

- (1) d'améliorer les campagnes de prévention et de communication ;
- (2) de renforcer la concertation ministérielle et intersectorielle,
- d'assurer la représentativité des secteurs dans les instances d'experts,
- de lutter contre les incohérences et contradictions dans les mesures.

À l'égard des jeunes, il serait utile de :

- (1) mettre en place des dispositifs de collaboration entre les intervenants médico-sociaux de première ligne et les services de police,
- (2) d'accroître la présence de ces intervenants dans les quartiers, de privilégier l'intervention d'une police de proximité,
- (3) de faciliter l'accès aux espaces publics extérieurs,
- (4) de prévoir des assouplissements dans les mesures pour les services actifs dans les milieux de vie de jeunes, etc.

Réorienter les politiques dans une perspective de promotion de la santé publique

Agir dans une finalité de réduction des inégalités sociales de santé et asseoir la résilience des populations afin de faire face à une pandémie, s'effectue selon quelques principes fondamentaux.

En santé publique, l'expertise qui conduit à la prise de décision politique doit être pluridisciplinaire et chaque discipline doit être représentée de manière équilibrée (Mansour et coll., 2021). Les données sanitaires et épidémiologiques sont certes cruciales en temps de pandémie, mais insuffisantes pour asseoir une prise de décision politique éclairée (Stanton-Jean, 2020). Par ailleurs, l'expertise unidisciplinaire n'est pas neutre, elle est porteuse d'un cadre idéologique et normatif. La surveillance épidémiologique est utile et nécessaire d'autant plus, qu'elle ne reste pas cloisonnée à un savoir clinique (Santos et coll., 2010).

Les mesures prises doivent être adaptées au contexte de l'intervention propre aux populations vulnérables. Trop souvent, la non-adhésion de la population à ces mesures préconisées par les « experts » occupant le devant de la scène, a été interprétée comme un manque de connaissance. Si la diffusion de l'information est nécessaire, elle est souvent insuffisante pour générer de nouveaux comportements. La manière dont les autorités publiques ont appréhendé les populations précarisées et migrantes pendant la crise pose ici question. Les professionnels du secteur social ont une approche globale des usagers, les considérant dans leur dimension physique, mentale et sociale alors que les autorités fédérales ont davantage une approche focalisée des citoyens, centrée sur la maladie et donnant une primauté à la dimension somatique de la santé sur les autres dimensions.

Si une primauté de l'expertise des sciences médicales sur les autres expertises sectorielles est plus commode pour faire face à la difficile gestion d'une urgence pandémique, sa perdurance pose des questions à plus d'un titre d'un point de vue sociétal, scientifique et pratique. Cette vision de la situation axe ses prises de décisions davantage en évaluant la capacité des urgences médicales à y faire face et revient à minimiser la multidimensionnalité des impacts d'une crise sanitaire sur la vie des citoyens. Elle accorde, par contre, une moindre importance aux expertises, à même de mieux comprendre le processus d'adhésion des populations aux mesures prises (Mansour et coll., 2021) à savoir les conditions de vie constituées par le type de logement, les liens construits entre les professionnels et leurs usagers, l'accessibilité des services, les compétences psychosociales, les croyances religieuses, etc. Il serait judicieux de redéfinir un cadre d'actions « sensés » et adapté aux populations vulnérables qui, au-delà de la gestion sanitaire, replacerait la gestion de l'épidémie dans une perspective de réduction des inégalités sociales et de renforcement de la capacité d'action des personnes.

Conclusion

La pandémie est venue interférer dans le changement de paradigme de l'intervention psycho-médico-sociale, en cours depuis plusieurs décennies. L'un des enjeux de demain sera de redonner une place plus importante à ce paradigme en tablant davantage sur des stratégies d'action participative, construites avec les populations, prenant en compte la diversité migratoire dans son histoire et ses référents culturels (Ginot, 2021), mobilisant des démarches élaborées de manière intersectorielle et fondées sur des savoirs interdisciplinaires, alliant approche quantitative et qualitative. En matière d'intervention, il est donc important d'aller aussi à la rencontre des professionnels et des populations pour mieux saisir la manière dont ceux-ci se réapproprient le vécu de la pandémie, la manière dont leurs conduites émergent dans des contextes spécifiques et s'inscrit dans des logiques comportementales sensées et logiques. ▲

Bibliographie

Barras C. (2021), « Prévention menaçante, prévention prévenante : regards anthropologiques sur un concept polysémique », *Prospective Jeunesse. Drogues, Santé, Prévention*, n° 94, p. 4-8.

Cougnon L.-A., Hanseeuw B., Heeren A. et Lits G. (2020), « Informer le public et générer une confiance envers les experts et les autorités en situation d'incertitude sur le long terme : apports croisés des théories du "public understanding of science", de "l'amplification sociale des risques" et du "traitement cognitif et de l'information" », *Déconfinement Sociétal. Apport d'expertises académiques*, p. 38-41.

Ginot L. (2021), « Quartiers populaires et Covid-19 », *Les tribunes de la santé*, v. 2, n° 68, p. 85-93.

Grawez M., Libion F., Favresse D., Jamin J. et Barras C. (2003), *Exclusion et sciences humaines. Exclusion en sciences humaines, Recherche commanditée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique*, Rapport de recherche interuniversitaire.

Mansour Z., Chauvin F. et Faliu B. (2021), « L'expertise sanitaire en temps de crise », *La santé en action*, n° 456, p. 15-19.

Melou F. et Dagot L. 2018), « La mise à distance dans le travail social : effet sur l'épuisement émotionnel », *Sociétés et jeunesses en difficultés*, n° 21, p. 1-21.

Santos S., Melo C. et Perreault M. (2010), « Idéologies des personnels de santé dans la conception de la surveillance épidémiologique », *Pratiques et Organisations des Soins*, v 2, n° 40, p. 143-149.

Stanton-Jean M. (2020), « Le savant et le politique. La prise de décision en temps de pandémie : que s'est-il passé au Québec ? » *Droit, Santé et Société*, v. 1, n° 1, p. 63-67.

Tatti D., Guillain C. et Jonckheere A. (2021), « Répression des infractions en temps de Covid-19 : nul n'est censé ignorer la loi ? », *L'observatoire*, n° 106.

Jeunesse, migrations, climat

Entretien avec Christophe Parthoens

Début janvier 2022, l'AMO Reliance (Action en milieu ouvert[1]) situé à Visé démarre son projet « Mindchangers » qui vise à créer des ponts entre les jeunes qui fréquentent l'AMO, les jeunes migrants des centres d'accueil de la région et les thématiques liées aux enjeux climatiques et environnementaux. **Christophe Parthoens**, directeur de l'AMO, évoque avec nous les constats à la base de ce projet, sa mise en œuvre et les perspectives que l'AMO entrevoit.

Le projet « Mindchangers » vise à renforcer l'engagement des jeunes sur des sujets liés au développement durable, à la crise environnementale et à la solidarité internationale. Quels étaient les constats de terrain à la base de ce projet ?

Quand nous avons rempli cet appel à projets, nous étions en contexte COVID. Cela signifiait que les activités de groupe en intérieur n'étaient pas autorisées, les déplacements étaient limités, etc. Les jeunes continuaient cependant à venir aux activités de l'AMO et nous avons pensé notre travail de rue en voulant valoriser l'environnement proche et les alentours de l'AMO directement accessible par les jeunes pendant cette période de confinement. C'est comme ça que nous avons commencé à organiser des balades

1 Du ressort du secteur de l'Aide à la Jeunesse, les AMO ont pour mission d'apporter une aide préventive, tant sociale qu'éducative et à favoriser l'épanouissement du jeune dans son milieu de vie. Elles interviennent à la demande du jeune et/ou de sa famille.

dans les environs. Les jeunes ont pris plaisir à participer à ces promenades, autant pour se retrouver entre eux, que pour sortir de chez eux et prendre l'air. Avec ces sorties, nous voulions questionner la réappropriation de l'espace proche par les jeunes mais aussi par leurs proches et leurs familles. Nous voulions revoir les habitudes et les manières d'occuper l'espace. Les jeunes (et certainement pas qu'eux) ne connaissaient pas beaucoup les alentours de leur quartier, n'allaient pas forcément d'eux-mêmes se promener pour explorer les bois des environs. Nous voulions également proposer des activités plus simples, ancrées dans le quotidien, accessibles à toutes et tous et reproductibles par les jeunes, sur le long terme. Ainsi les promenades étaient une opportunité de montrer qu'on peut trouver du plaisir, ensemble, dehors, pas loin de chez soi et que l'on peut refaire cette activité avec d'autres personnes de son quartier et pourquoi pas aller explorer plus loin, ailleurs. Un autre constat est lié à l'ouverture du centre d'accueil de demandeurs d'asile par Fedasil à Glons, pas loin de Visé. Les jeunes demandeurs d'asile qui y séjournaient avaient envie de participer à des activités en dehors du centre, il y avait là un réel besoin. J'ai souhaité intégrer ces jeunes aux activités de l'AMO, créer une rencontre également entre les jeunes « habitués » de notre AMO et ces migrants et par là même évoquer le sujet des migrations.

Le projet Mindchangers veut (re)créer un lien entre les jeunes et la nature. Quelles ont été les activités mises en place ?

Personnellement, j'aime beaucoup le contact avec la nature. On le sait, les arbres et les forêts contribuent à nous apporter une sensation de bien-être, de calme. Dans le contexte post-covid, avec les anxiétés et stress que la pandémie avait pu générer, nous voulions faire découvrir les bienfaits de la nature aux jeunes qui n'ont pas forcément l'habitude de créer un lien avec celle-ci. Les balades en groupe étaient également une forme de rencontre particulière et intéressante qui permet d'aller papoter avec l'un puis avec l'autre, c'est surtout pour cela que les jeunes venaient. Quand on veut travailler le lien avec la nature avec les jeunes, il faut trouver un angle d'attaque qui les attire ou du moins ne les repousse pas. Des activités liées au tri des déchets ne les intéressent pas directement, même si elles sont utiles, et on le fait dans un autre cadre. Mais ici, dans ce projet, on a voulu aussi faire se rencontrer des populations qui ne se côtoyaient pas habituellement. C'est ainsi qu'est né une collaboration avec le centre d'accueil de Fedasil de Glons et les jeunes demandeurs d'asile qui y séjournent. Ces jeunes avaient eux aussi des besoins, des envies de participation, de rencontres. Nous les avons inclus dans nos activités et nos sorties. Nous avons programmé des films, organisé des débats et des discussions pour susciter le dialogue. L'idée étant de travailler sur la rencontre, le décentrement entre sa propre culture et des habitudes différentes. Par ailleurs, nous avons voulu aussi créer des partenariats avec des associations qui travaillent en contact avec la nature dans des activités de maraichage, toujours dans les environs de Visé. Nous avons organisé des visites sur place. Le projet nous a également permis d'acheter du matériel de jardinage et des vélos. Rouler à vélo demande un apprentissage que tous les jeunes n'ont pas pu acquérir. C'est aussi un des

objectifs du projet, encourager la mobilité douce, les déplacements à vélo en se sentant en confiance, cela s'apprend.

Quels ont été les obstacles rencontrés dans les activités et la mise en œuvre du projet ?

Nos actions s'inscrivent dans le champ de l'Aide à la Jeunesse. Cela signifie que nous travaillons avec un public qui connait des situations de vie compliquées, des addictions, des environnements familiaux et de vie parfois violents, précaires avec des difficultés liées au logement, au décrochage scolaire, etc. Il n'est pas évident dès lors d'amener ces jeunes vers des projets liés aux enjeux environnementaux alors que cela les touche également. Il y a donc toute une réflexion à avoir sur la manière dont on va proposer les activités afin qu'elles soient aussi en lien avec les besoins et les préoccupations des jeunes. Par ailleurs, le projet est multi partenarial, ce qui est une richesse, mais implique une mise en œuvre pas tout le temps évident. Les partenaires ont des priorités propres qui ne sont parfois pas toutes les mêmes, il faut apprendre à s'accorder et à se réajuster. Nous sommes souvent débordés par nos propres impératifs, ce qui ne renforce pas la collaboration. Pour l'AMO, je souhaiterais que le projet Mindchangers colore l'ensemble des autres projets et activités que l'association porte, que cela entre dans nos habitudes, de travailler en collaboration avec un public de jeunes migrants, de lier nos activités avec la nature, etc. C'est un processus, cela prend du temps et nécessite la transmission de savoirs, de compétences entre les nouveaux et les anciens collègues.

Comment s'est inscrit ce projet dans les finalités et la vision globale de l'AMO ?

L'AMO travaille danse une vision holistique des projets et activités qu'elle met en œuvre. Nous travaillons donc la thématique de l'écologie de manière globale et pas uniquement dans un projet cloisonné et coupé des autres. On forme très peu les travailleurs sociaux à cette vision holistique, à prendre en compte les éléments constituants d'une association ou d'un projet comme étant reliés les uns aux autres, avec des ponts et des connexions qui se font. On travaille souvent sur des projets et des délais à court terme, le mode d'organisation et de financement des projets renforce cet état de fait. Je souhaiterais encourager une vision des choses à long terme, que les travailleurs sociaux puissent s'approprier les projets sur plus qu'une année, en pérennisant et transmettant leurs actions. Je m'interroge sur la manière dont le travail de rue peut mettre en place des méthodes qui soient intéressantes à reproduire durablement. Pour cela, il est important de faire des liens avec son environnement, de lier des partenariats, de connaitre le travail des autres, de travailler ensemble afin d'harmoniser les actions et de travailler en synergie avec notre public de jeunes qui côtoient souvent différents services. L'arbre qui est là depuis des centaines d'années peut nous inspirer afin de voir plus loin que l'année prochaine et dans les collaborations qu'il a déployées avec son environnement.

Sur le long terme, justement, comment imagines-tu que l'AMO pourrait poursuivre le projet ?

Le projet fait partie de l'AMO, ses objectifs et finalités sont ceux que l'AMO poursuit. On continue de travailler avec le centre d'accueil de demandeurs d'asile, cette collaboration est inscrite dans nos projets. Nous recevons par exemple maintenant des jeunes ukrainiens. Les migrations font partie de notre histoire et il y aura toujours des trajectoires migratoires à travers le monde. Nous voulons que les jeunes se rencontrent et travailler avec eux sur cette rencontre. Cependant, notre secteur est l'Aide à la Jeunesse et non pas les migrations. Il est encore très difficile de décloisonner les « champs de compétences » qui sont divisés en silo. Mais nous sommes convaincus du bien-fondé de prendre en compte les spécificités des différents publics avec lesquels nous travaillons afin d'apporter des solutions et des aides spécifiques qui leur correspondent. Grâce au matériel acheté, nous allons continuer à développer les projets liés à la découverte du maraichage dans un but de faire des liens avec notre alimentation et sensibiliser les jeunes à ce sujet.

Enfin, la sensibilisation à l'écologie et aux enjeux environnementaux commence par moi, par nous, par les travailleurs. Aller se promener dans les bois n'est pas une évidence pour tout le monde. Être en lien avec la nature, toucher ou côtoyer des animaux, connaitre les oiseaux, les plantes, les arbres qui nous environnent ne va pas de soi. Qui a encore des bottes pour aller se promener ? À la ville ou en zone rurale, il y a une certaine déconnexion avec notre environnement et des peurs aussi. Peur de se salir, peur de toucher un insecte, un animal, etc. La formation des travailleurs sur ces sujets est importante, au-delà de l'importance de réapprivoiser, nous tous, notre environnement.

Merci Christophe pour cet échange ! ▲

Besoins individuels et épanouissement collectif

Ce que les jeunes nous disent après la pandémie de Covid-19

Jonas **Grétry**

L'association Scan-R : relais des paroles des jeunes

En 1998, l'étude « Noir, Jaune, Blues »[1] dressait le constat d'une société belge de plus en plus divisée. Les résultats parlaient notamment d'une société habitée par la peur et le rejet de l'altérité, de plus en plus xénophobe. En 2016, alors que nous sortions à peine d'une période d'attentats, notamment à Paris et à Bruxelles, les fondatrices et fondateurs de l'asbl Scan-R ont observé eux aussi que les rapports entre musulmans et non-musulmans étaient à fleur de peau, alimentés par les clichés et les non-dits. Par ailleurs, grâce à leur parcours journalistique et/ou social, ils ont également perçu la réelle envie des jeunes d'ouvrir le débat au-delà de leurs quartiers, qualifiés trop souvent par les autorités de *« difficiles »*, avec des adultes, avec les institutions ou encore les médias, pour cheminer ensemble vers une société plus tolérante et interculturelle. Convaincus de la nécessité de créer de nouveaux ponts pour améliorer la résilience et les capacités de résistance à la polarisation des publics, ainsi que plus largement le vivre-ensemble, des journalistes, ainsi que des professionnels de l'action sociale et de l'éducation se sont mis autour de

Sami, 20 ans. Réfugié et confiné.

Je suis Éthiopien. J'ai quitté mon pays quand j'avais neuf ans et demi en compagnie d'une mère « d'adoption ». Un soir, à la tombée de la nuit, avec un sac comme seul bagage, nous avons rejoint douze autres personnes pour monter dans une camionnette et rouler en direction du Soudan. Mon voyage a continué vers la Libye, l'Italie, la France et enfin la Belgique. J'ai 17 ans quand j'arrive à Bruxelles. Cela fait deux ans que je vis entre le parc Maximilien et les centres d'hébergement. Avant la crise de la Covid, j'avais la chance de faire du bénévolat. Mes journées étaient alors bien occupées. Après un mois de confinement, la routine s'est installée dans le centre. Il est neuf heures, je me réveille dans le dortoir avec dix-sept autres personnes. J'ai mal dormi, il y a du bruit : les téléphones qui sonnent, le va-et-vient des autres résidents qui oublient d'éteindre les lumières, le personnel qui vient chercher du matériel, les ronflements, les flatulences… Mais qu'importe, je suis content d'être là. Je prends une douche, je vais boire un café, fumer une clope, et je réfléchis à ce que je vais faire aujourd'hui. Passer le temps. Je n'aime pas ne rien faire, je m'ennuie, alors je pense. Et quand je pense, le temps ne passe pas vite. Mes pensées se perdent dans le passé, ça me fait mal, je préfère voir l'avenir.

L'avenir, pour moi, c'est avoir des papiers, faire une formation, améliorer mon français, avoir un travail normal. J'aimerais devenir pompier, infirmier, ambulancier… je veux aider les autres sans rien attendre en retour. Mais ça prend du temps d'avoir des réponses pour les papiers et on ne connaît pas l'issue. L'incertitude est grandissante… Plus le temps passe, plus mon moral diminue, mais je garde espoir. L'espoir… c'est Dieu qui me le transmet. Fatigué ou non, je décide de sortir. Je n'ai pas trop envie d'avoir quelqu'un qui me parle. J'aimerais lire tranquillement, mais on vient souvent me solliciter. Alors, je prends le métro, masqué, dans n'importe quelle direction et je marche pour rentrer au centre. Je découvre Bruxelles, les Bruxellois, la vie à l'européenne. Je passe le temps. Je suis seul, la solitude ne me dérange pas. Parfois, un ami du centre m'accompagne. Vers 17 h, je fais un peu de sport, je reprends une douche, je prie, je fume, j'écoute de la musique, je lis les infos, je discute avec des amis sur les réseaux sociaux, je mange, je fume, je discute… j'essaye de ne pas penser, de garder l'espoir pour un avenir meilleur.

1 Le Soir et Survey & Action (1998).

la table pour construire ce qui deviendra l'association Scan-R. Ce projet paraissait pertinent, car les fondateurs partageaient l'idée que si les jeunes ne sont pas reconnus, c'est parce que leurs réalités sont méconnues, et leurs paroles peu audibles, sinon noyées par le flot de l'hypermédiatisation. De ce constat est né le projet de développer un dispositif qui a, aujourd'hui, un double impact en Fédération Wallonie-Bruxelles : accompagner les jeunes pour étayer leurs capacités et leur maîtrise des outils d'expression, d'une part et valoriser leurs récits en leur donnant une place dans un espace médiatique auquel elles/ils n'ont habituellement pas accès, d'autre part. Ce projet a permis à des centaines de jeunes de reprendre confiance en eux, d'aborder des questions essentielles, parfois inabordables au quotidien, et surtout de partager des vécus sortant de l'ordinaire (difficultés, rêves, frustrations, réussites…).

Force est de constater que la crise sanitaire que nous avons traversée (et traversons encore ?) a accentué les inégalités et a eu des impacts différenciés sur les jeunes en fonction de leurs lieux de vie, origines, classes sociales, entourages, possibilités de trouver ou non du soutien à l'extérieur ou au sein de leur famille, etc. Ces éléments renforcent le sentiment de devoir mettre en place des actions citoyennes afin de lutter contre les discriminations.

Scan-R s'est donné trois objectifs : ***offrir un espace de prise de parole*** et de confiance aux jeunes et favoriser leur éducation à la citoyenneté dans un contexte multiculturel ; ***favoriser l'accès aux médias*** pour tous les publics jeunes et promouvoir l'éducation aux médias ; ***politiser la jeunesse*** dans l'espace public.

Un soutien au plus près des jeunes en situation de vulnérabilité

Scan-R a installé sa rédaction aux quatre coins de Wallonie-Bruxelles pour toucher tous les jeunes et être présent partout où ce public vit des expériences et porte des regards sur la société. La parole à travers la plume est donnée tant à une jeune Stabuloise qu'à un Bruxellois, aussi bien à un Verviétois qu'à une Mouscronnoise, de toutes origines, de tout horizon. Scan-R consacre une attention particulière aux publics socioculturellement fragilisés, ainsi qu'aux jeunes dits *« vulnérables »*. L'association accompagne prioritairement les jeunes victimes de phénomènes d'exclusion, de formes de stigmatisation ou encore d'étiquetage. Ceux-ci peuvent prendre la forme de comportements racistes ou xénophobes, mais aussi de façon moins perceptible de clichés, de stéréotypes et de discriminations. Plus généralement, nous prenons en compte cinq facteurs de vulnérabilité : ***relationnels*** (désaffiliation familiale/professionnelle/scolaire/amicale), ***personnels*** (épisodes de vie difficiles, crise existentielle ou spirituelle), ***socio-identitaire*** (isolement social subi/choisi, sentiment de malaise identitaire, impression d'être en permanence stigmatisé en raison de ses croyances et de ses origines), ***psychologiques*** ou encore des ***facteurs externes*** dus notamment à des débats de société polarisants ou à des politiques publiques, ainsi que des enjeux nationaux et internationaux. En ce sens, il est n'est pas toujours facile d'identifier certains jeunes qui peuvent être considérés comme *« vulnérables »*. C'est pour cette raison que Scan-R se déplace sans présupposé, pour les rencontrer. La structure déploie ses ateliers dans des lieux hors du dispositif scolaire, comme les AMO (services d'action en milieu ouvert), les SAS (services d'accrochage scolaire), les Maisons de Quartier, les IPPJ (institutions publiques de protection de la jeunesse), les prisons, les initiatives locales d'intégration, les cours de français langue étrangère ou encore les centres de santé mentale.

Alors que les conséquences de la crise sanitaire se sont multipliées dans le monde entier, les formes de racisme et de discrimination à l'encontre des minorités sexuelles, ethniques ou religieuses, se sont, elles aussi, démultipliées en quelques semaines . Nous l'avons constaté lors de nos ateliers avec les jeunes. Les crimes et les provocations haineux ont augmenté partout, ce qui n'a pas laissé insensible la jeunesse plurielle en Wallonie-Bruxelles. Parmi les jeunes, des voix se sont élevées aussi pour faire reconnaître leur existence. En temps de pandémie, ces « jeunesses » sont devenues des boucs émissaires dans la société. À contre-courant parfois, les articles rédigés de leurs mains, qui témoignent de leurs engagements, révoltes et déterminations, font d'eux de puissantes *« bouches émissaires »*.

La modeste contribution de Scan-R s'appuie donc sur ces témoignages, ces récits, poussant à la réflexion individuelle et collective, pour une société contemporaine devant l'un de ses plus grands défis pour ce *« monde d'après »* : permettre à chacun, chacune de trouver sa place dans la société.

Impacts de la pandémie de Covid-19 sur la socialisation et la santé des jeunes

Les besoins d'appartenance et de réalisation mis à mal

Sans tomber dans les clichés simplistes, la pandémie due à la Covid-19, on le sait désormais avec le recul, a renforcé les inégalités sociales, par exemple en matière de pauvreté ou de santé (Stévenot, 2020). De la même manière, les vulnérabilités individuelles des jeunes et de leur famille ont suivi ce gradient social. En parallèle, la jeunesse présente des besoins. Attardons-nous ici sur les besoins secondaires au sens où Maslow (1943) l'entendait : besoin d'appartenance, de reconnaissance et de réalisation. Ces besoins culturels et sociaux sont aussi vitaux que les besoins dits primaires. Or, si la pandémie a renforcé les vulnérabilités, elle a en revanche déforcé la réalisation. Un nouveau cadre de vie sociétal, destiné à contrer un virus, a empêché l'accomplissement d'un certain nombre de tâches et d'activités relationnelles permettant aux jeunes d'assouvir ces besoins. Cet empêchement a renforcé certaines vulnérabilités chez les individus et en a créé d'autres, notamment au niveau de la santé mentale.

.

Alice, 24 ans. Difficile d'être sereine pendant la crise.

Avec les mesures prises par le confinement et la distance sociale, on a tendance à se replier sur soi et à passer beaucoup de temps derrière nos écrans. Personnellement, j'ai beaucoup traîné sur internet et mes parents aussi. Mon avis par rapport à la crise changeait en fonction de l'information que je venais de lire ou de ce que mes parents avaient lu. Soit j'étais parano, soit fâchée et scandalisée, parfois aussi dans le déni ou dans l'espoir. Face à toutes ces infos, difficile de savoir comment réagir. Une chose est sûre : la peur excessive nous fait faire des choses totalement irrationnelles et nous isole. Il est évident qu'on ne pourra pas se sauver seule. On est tous et toutes dépendants les uns des autres. Tant que l'autre ne sera pas protégée, le virus sera toujours une menace pour nous.

Les grandes victimes de cette crise sont les personnes qui avaient déjà des difficultés. Aujourd'hui, les voilà encore plus démunies et vulnérables. Je pense aux sans-abri, aux migrants, aux détenus, aux malades, aux personnes âgées, seules, aux indépendants, aux pays pauvres… et j'en passe. Cette crise fait ressortir les failles de notre système et les inégalités ne font qu'augmenter. Soyons rationnels. Je reste prudente et je respecte les mesures prises par le gouvernement, elles sont nécessaires, mais ce ne sont pas les seules solutions. Je sais que si je me restreins à rester dans ma bulle à attendre que ça passe, je vais avoir du mal à tenir le coup psychologiquement. En ce temps de crise, un peu de solidarité fait du bien au moral. Les pouvoirs publics et les soignants ne sont pas les seuls à savoir agir. Je pense qu'on peut tous et toutes faire notre part (s')informer, militer ou agir… les possibilités ne manquent pas. Limiter le flux d'infos, penser à d'autres choses et aider — ne fût-ce qu'un petit peu — les personnes dans le besoin, voilà ce qui me permet de ne pas céder à la panique et de garder le moral. De nos jours, on a besoin que tout le monde agisse de manière rationnelle. Faites ce qui semble le plus juste pour vous et pour les autres. Comment voulez-vous agir pour vivre le plus sereinement possible cette crise ? Voulez-vous attendre devant la télé que ça passe et recommencer à vivre comme avant une fois que tout sera fini ? Où voulez-vous participer à limiter les dégâts de cette crise historique et rêver d'un avenir meilleur ? Beaucoup d'initiatives émergent déjà.

Lison, 21 ans. Anxieuse comme jamais.

J'ai peur d'exploser. Et voilà, ça recommence. J'ai du mal à respirer, j'ai l'impression de suffoquer. Les larmes coulent sur mes joues déjà trempées, mon regard devient de plus en plus trouble. Je me secoue, je me frappe la tête pour me calmer, mais rien n'y fait, ça ne s'arrête pas. Je suis assise sur mon coussin, sous l'étagère dans ma chambre. Recroquevillée sur moi-même, je me fais toute petite pour me cacher des regards, du monde... par peur d'exploser. Ma chambre devient mon seul abri dans ces moments-là, mais à force, elle se transforme progressivement en une prison. Il n'y a plus d'issue. Retour à la case maman. Je jette un regard par la fenêtre en ayant espoir d'y trouver une quelconque réponse, de l'aide. Je ne veux pas qu'on sache que j'ai mal. Je ne veux pas être regardée, jugée, méprisée. Ça fait maintenant presque un mois que je suis revenue vivre, chez ma maman, le temps du confinement. Je n'ai plus de boulot, plus de projet, plus rien à faire. Je suis face à moi-même, à mes peurs. J'ai dû me réhabituer à un environnement familial que j'avais quitté depuis déjà plus d'un an. Revivre avec mon frère, ma mère, tout le temps. Du matin au soir. Reprendre une routine qui m'est maintenant étrangère, dure à adopter. Seule. Il n'y a que moi qui dois porter sur mes épaules le poids des pensées douloureuses que je m'inflige. Pourtant, je suis entourée de mes proches. On vit sous le même toit, on mange ensemble, on discute de tout et de rien. On se dispute aussi comme toute famille dysfonctionnelle. Aujourd'hui, j'ai eu ma deuxième crise d'anxiété depuis le début du confinement. Elle semble pire que d'habitude, j'ai l'impression que cela empire. Je me dis qu'il faut toujours relativiser et croire que la lumière est au bout du tunnel.

Dégradation de la santé mentale

Plusieurs études confirment la dégradation de la santé mentale chez les jeunes (Luong, 2020), due entre autres aux confinements successifs et aux contraintes que ceux-ci ont entrainées (isolement, fermeture des lieux de socialisations habituels et donc absence de relations sociales...). Les témoignages des jeunes montrent qu'ils et elles ont conscience que ces confinements ont sauvé des vies en stoppant la propagation de la Covid-19, mais demandent une reconnaissance dans le fait que cette situation a eu un impact néfaste important engendrant stress et solitude (Scan-R, 2020).

En 2020, Bernard Devos, alors Délégué Général des Droits de l'Enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles déclarait : *« La crise sanitaire liée à la pandémie a bousculé toutes nos habitudes, sans exception ou presque. Avec comme corollaire, beaucoup de stress, d'inquiétude et d'angoisse pour tous (...). Rivées aux chiffres, en attente des conférences de presse des autorités du pays, branchées sur les discours des experts, nos vies sont suspendues au virus. Pour les plus jeunes, l'impact de cette crise est plus important encore qu'on ne le laisse entendre. Les relations sociales indispensables à cette période de la vie sont en pause prolongées, les activités sportives ou culturelles carrément à l'arrêt, les rencontres amicales, les découvertes amoureuses, les baisers, les câlins, les bisous déconseillés dans le meilleur des cas, interdits dans le pire »* (Scan-R, 2020).

Des jeunes stigmatisés pendant la crise de Covid-19

Être social dès son plus jeune âge, l'être humain a besoin de ces moments collectifs pour rencontrer ses propres besoins. Ces rencontres n'ont été que très rares en période de pandémie. Dans les discours politiques, chaque reprise d'activités a été perçue avec des lunettes économiques et financières. Si l'on analyse les témoignages, nous constatons que le déconfinement était espéré, non pas par intérêt ou par ambition, mais bien parce que l'ensemble des activités humaines, à priori nécessaires (se rendre au travail, à l'école, chez le dentiste, faire ses courses, etc.) ne sont en réalité que des prétextes de rencontres permettant d'assouvir nos besoins.

À l'heure du post-covid, les vulnérabilités de certains individus ont été renforcées. Certains besoins « secondaires » n'ont pu être rencontrés faute de prétexte social impossible en confinement. La période a été rude pour tous les jeunes. Mais elle a représenté un véritable calvaire pour les plus précaires, les plus fragiles. Celles et ceux condamnés à vivre 24 h/24 dans des habitations indigentes et exiguës, sans espace privé, sans outil numérique valable, sans espace pour prendre l'air à proximité.

Les jeunes ont été impactés par cette pandémie non seulement à cause de variables individuelles, mais aussi du fait de leur appartenance au groupe social « jeunesse ». De toute part, on les a accusés d'être responsables en contribuant, plus que d'autres, à la propagation de la maladie. On les a dits indisciplinés dans les cités universitaires, dans les quartiers populaires, on les a qualifiés de provocateurs quand ils se rassemblaient dehors alors que le soir tombait et avec lui le couvre-feu qui s'installait. Aucune preuve concrète n'a étayé ce discours. Mais c'est tellement plus commode de pointer du doigt ceux qui, de tout temps, ont été perçus comme une menace pour la société. Cette stigmatisation omniprésente doit cesser. Le vivre-ensemble et la solidarité doivent prendre le pas sur la recherche d'un coupable. *Mais notre société a-t-elle appris à être solidaire avec cette pandémie ?*

Besoins individuels et épanouissement collectif

Dans ce monde d'après, il est temps, pour tous, de sortir du repli communautaire, de l'entre-soi, du pointage de doigt, de la recherche de coupable et de la stigmatisation pour enfin tendre vers un monde solidaire et tolérant. Et si cette solidarité sociétale et les besoins individuels rencontrés étaient deux concepts entrecroisés ? Et si nos besoins, à tous, jeunes et moins jeunes, ne pouvaient être rencontrés qu'à la condition que nous ayons retenu une leçon citoyenne de cette pandémie ? Et si les besoins d'appartenance, de reconnaissance et de réalisation passaient par une société totalement inclusive ?

Les jeunes ont subi une double peine, lors de cette pandémie. Confinés et stigmatisés, ceux qui déjà vivaient des situations de vulnérabilité ont vu celles-ci se renforcer. Les jeunes, en exil, avec leur famille, ou les mineurs étrangers non accompagnés, n'échappent pas à ce constat. Et si la manière de s'épanouir en tant que société était de permettre à tous de rencontrer ses besoins secondaires, de la même manière que pour l'être humain le fait pour lui-même ?

Cest donc un changement de paradigme que notre jeunesse propose. Et si la solution pour le monde d'après était d'éduquer notre société à inclure les individus qui la composent, et non plus de demander à ses membres de se conformer à certaines normes afin d'y être admis ? Et si finalement, pour s'accepter chacun, il fallait d'abord apprendre à se connaître et à connaître la réalité de l'Autre ? Et si pour le monde d'après, il fallait continuer à se battre pour un monde plus juste ?

Youri, 16 ans.
Quelle solidarité après le confinement ?

Jamais le monde ne s'était imaginé subir une épidémie telle que celle du coronavirus ! Au réveillon, tout le monde s'est souhaité une « Bonne année ! ». Qui aurait cru que trois mois après, la planète allait s'arrêter ? Mais tout s'est vraiment arrêté ? Il y a eu des morts, c'est vrai. Mais il y a eu aussi de bonnes nouvelles et je me demande si elles vont continuer après la crise. Un autre moment dans l'histoire du quartier, je trouve que les gens ont été différents les uns avec les autres, durant cette période de confinement. Il y a eu une solidarité entre voisins que je trouve vraiment géniale ! Dans mon quartier, tout le monde s'est montré vraiment solidaire. Je vis dans le quartier Matongé et déjà en temps « normal », tout le monde se connaît. Mais là, c'était beaucoup plus fort. Par exemple, les voisins se sont fait des masques, d'autres — comme nous — ont acheté de la nourriture pour les personnes âgées ou pour ceux qui ont du mal à se déplacer. Et c'était naturel, il n'y a pas eu d'échange commercial. C'était comme un troc bienveillant. Et évidemment le soir, tout le monde applaudissait ! Mais depuis une semaine, c'est déjà différent. Tout le monde est rentré dans sa vie d'avant. J'espère qu'on va garder cet esprit de vivre en communauté et que l'entraide va rester. Le monde s'est aussi rendu compte qu'il est fragile. Tout à coup, tout s'est arrêté alors qu'on ne s'y attendait pas. Plusieurs personnes ont perdu un proche.

On s'est rendu compte de l'importance de tous les métiers, comme les médecins, les infirmières, mais aussi ceux qui nettoient. Pour mon cours de dessin, j'ai dû faire des photos des gens qui ont continué à travailler pour nous, comme les balayeurs de rues, les soignants, les pharmaciens, etc. Je me demande si ces métiers-là seront toujours aussi importants, demain. Ou si, à nouveau, l'argent va prendre le dessus… On doit compter sur nous. J'aime me dire que nous ne sommes pas restés les bras croisés, sans réagir. Tout le monde a dû s'organiser. En même temps, je me pose des questions. Si ce virus était resté au fin fond de la Chine ou en Afrique, est-ce qu'on se serait vraiment bougés pour trouver des solutions ? Est-ce qu'on aurait vraiment été solidaires avec ces pays-là ? Aujourd'hui, je lis que le virus frappe l'Amérique latine, l'Inde, et ça me fait mal quand on ne fait rien pour ces pays. Comment garder la solidarité ? En tout cas, pas par la politique. Les politiciens se disputent sans cesse ! Mais plutôt en créant des fêtes dans la rue, des réunions dans le quartier, mais aussi en discutant de cela à l'école. Je trouve que l'école devrait organiser plus d'activités de solidarité, « des stages » qui donneraient des points comme pour un cours. Être solidaire, ça doit s'apprendre.

Habiba, 15 ans.
Les adultes contre la jeunesse ?

Pour moi, les adultes pensent que les jeunes ne peuvent pas faire certaines choses eux-mêmes ou penser à des sujets sensibles. Pour moi, ce n'est pas tout à fait ça. Je dirais que notre génération est plus tolérante que celle d'avant. Nous acceptons plus facilement les choses qui, auparavant, étaient critiquées. Certains adultes ne nous font pas confiance. Elles ou ils ont vu des jeunes faire des erreurs et là, c'est terminé. Maintenant, les adultes généralisent et pensent qu'ils et elles ne peuvent plus faire confiance au moindre jeune.

Mounji, 18 ans. Être sans-papiers.

Être sans-papiers, c'est être sans dignité, sans avenir, sans présent. Être sans-papiers, c'est avant tout être sans. Combien de fantômes ? 100 000 ou 150 000 ? C'est beaucoup, et un seul, c'est déjà de trop. Je refuse de me laisser hanter par une politique migratoire inhumaine et j'espère ne pas être le seul.

Aminata, 20 ans. Où est passée ma liberté ?

Je suis prisonnière d'une situation économique qui me dira si oui non, j'ai le droit de partir faire un voyage pour relâcher la pression entre mes secondaires et mes études. Prisonnière d'une situation économique qui me dira si oui ou non, je peux obtenir un kot et partir en Erasmus. Prisonnière d'une situation économique qui me dira si oui ou non, je peux manger local et bio pour poser un choix respectueux et responsable. Je suis prisonnière d'une société que je n'ai pas choisie et dont le changement me semble soit impossible, soit trop lent. On dit que la jeunesse est irresponsable et qu'elle ne se préoccupe pas de son avenir. Néanmoins, lorsqu'elle manifeste, interpelle les politiques, dénonce sur les réseaux sociaux, on lui rit au nez et lui affirme qu'après tout, elle ne connaît rien à la vie. Il faut donner aux jeunes engagés et volontaires un accès plus facile à la politique. À la jeunesse engagée et volontaire, il faut faciliter l'accès à la politique !

Sepideh, 20 ans. C'est un monde triste.

Lorsque j'étais dans mon pays, je pensais que le jugement et la hiérarchie entre les hommes étaient propres à mon pays. Je pensais qu'il n'y avait qu'en Iran, que nous jugions les personnes du Moyen-Orient comme étant inférieures. J'ai toujours été contrariée par le fait que l'Iran considère par exemple les Afghans comme étant des êtres humains de seconde classe. Je pensais qu'en Europe, qui est soi-disant l'incarnation de la civilisation mondiale, il n'y avait pas de jugement. Pas de hiérarchisation de l'être humain. J'ai réalisé qu'en fait, en Europe, les jugements étaient les mêmes qu'en Iran. La différence, c'est que ce sont des jugements pas clairs et bruyants, mais calmes, sous-entendus, des chuchotements. Lorsque l'on arrive en Europe, la politique migratoire nous montre que les Arabes, les Afghans, les Africains et nous, les Iraniens, sommes le même genre d'êtres humains. J'ai longtemps lutté avec ce sentiment et je me suis dit que ce n'était pas le cas, mais un jour une guerre a éclaté en Europe et en Ukraine. Les Ukrainiens ont fui la guerre et la persécution, comme nous. Les médias européens et américains nous ont alors annoncés : « Ce n'est pas la même chose. Ce ne sont pas des moyen-orientaux, ce sont des Européens civilisés, aux cheveux blonds et aux yeux bleus ». Ce fut un jour douloureux et triste, le jour où la vérité a été exposée.

Esméralda, 27 ans.
Battons-nous pour le monde d'après.

Nous, les jeunes, sommes vulnérables. Ce n'est pas tant le coronavirus qui m'inquiète, mais ce qu'il va se passer après : récession, changements climatiques, inégalités, chômage, perte de la biodiversité… c'est nous qui allons payer ! Notre gouvernement préconise un retour à la normale le plus rapide possible, alors que cette pseudonormalité apparaissait déjà, pour moi, comme une crise immense. Ne nous attendons pas à ce que nos responsables initient un changement de cap. Si nous voulons aller vers un monde plus juste, plus solidaire, il faudra se battre. Depuis plusieurs années, je m'engage dans différents projets pour tenter, à mon échelle, d'améliorer le monde. J'ai commencé par des actions individuelles, comme supprimer ma consommation de viande, me déplacer à pied, acheter local, etc. J'ai ensuite lancé, grâce à mon travail, quelques petits projets collectifs. J'ai mis en place un compost collectif dans mon quartier. Consciente que ces actions étaient utiles, mais ne permettaient pas forcément de répondre à l'urgence climatique, j'ai candidaté pour représenter les jeunes francophones belges à la COP 25, conférence des Nations Unies sur le climat, en décembre 2019. Dans le cadre de ce mandat, j'ai pu m'engager à un tout autre niveau, en rencontrant des politiciens, en m'associant à d'autres acteurs de la société civile, et en appréhendant un peu mieux le fonctionnement de notre monde. Les activistes climatiques n'ont jamais été aussi présents que depuis l'an dernier. Toutefois, le confinement et son issue incertaine nous ont poussés à revoir les moyens d'agir. Descendre dans la rue est devenu inconcevable. Les médias sont submergés par les informations sanitaires. Les rencontres politiques ? Oublions…

Alors comment pouvons-nous agir pendant et après cette crise ? Depuis plusieurs semaines, je me suis penchée sur les nouveaux modes d'action pour tendre vers un monde un peu meilleur. La première action que je propose est de s'informer et d'informer. Nous vivons dans un monde complexe. Il est important de le comprendre, afin d'investir son énergie dans des actions qui ont réellement un impact. Le confinement offre à beaucoup de personnes du temps supplémentaire pour s'informer, réfléchir, et partager des idées. Les cours gratuits en ligne foisonnent. Les articles et vidéos émergent de toute part. Profitons-en pour enrichir notre pensée, et partager les contenus les plus intéressants sur les réseaux sociaux ou dans des discussions vidéo. Ma deuxième piste d'action est le renforcement des réseaux de solidarité locale. Durant cette crise sanitaire, de nombreuses personnes ont potentiellement besoin d'aide : malades, personnes vulnérables au virus, personnel soignant, etc. Quelques gestes simples permettent de s'entraider dans nos quartiers : apposer un autocollant sur sa boîte aux lettres montrant qu'on est prêt à aider, coller un mot dans l'ascenseur, créer un groupe de discussion en ligne… Ces nouveaux réseaux pourront bien entendu persister après la crise, améliorer notre quotidien, et nous aider à surmonter les prochains obstacles, car il y en aura. La troisième action que je propose est de créer, de rejoindre ou de soutenir des collectifs qui proposent une vision alternative du monde et qui diffusent des propositions concrètes, à une large échelle. À titre d'exemple, les marches pour le climat en ligne ont permis de rassembler de nouveaux publics, qui ne peuvent pas se déplacer en temps habituel. À l'heure où une large partie de la population passe encore plus de temps sur les écrans, les réseaux sociaux sont devenus un terrain de choix pour nos revendications. Pour terminer, le confinement est également le moment où les activistes peuvent prendre soin de leur santé. Moi-même, souvent débordée par une quantité de projets et d'actions, et au bord de l'épuisement, je trouve que le confinement est aussi la période idéale pour se recentrer sur soi et reconsidérer son rythme de vie. En effet, comment pourrions-nous continuer à nous battre pour un monde plus résilient, si nous-mêmes sommes constamment au bord de la rupture ? C'est donc maintenant ou jamais que nous pouvons retrouver une certaine résilience personnelle et sociale.

Aboudakar, 20 ans. Exil de deux frères.

La politique en Guinée, en tant que militant, est un piège pour tous les jeunes, surtout si votre parti politique est dans l'opposition. En 2018, mon grand frère et moi assistions à une manifestation contre la proclamation des résultats des élections locales de février. Après la publication des résultats, le constat était clair : des fraudes immenses ont été enregistrées. Tous les partis de l'opposition demandèrent à leurs militants de manifester. C'est ainsi que mon frère et moi-même, nous nous sommes retrouvés dans cette manifestation. 14 mars 2018. Arrivés au rond-point d'Hamdalaye, nous remarquons la présence de militaires. Ils nous ont encerclés, avant de commencer à tirer sur la foule. Nous nous sommes retrouvés à terre, en essayant de fuir. J'ai pris un coup sur mon pied. Nous avons été traînés par terre sur des dizaines de mètres

avant d'être embarqués par les militaires. En prison, c'était la torture et la fièvre, à cause du coup reçu sur mon pied. Nous refusions de plaider coupables, en tant que mercenaires de notre parti. Nous refusions d'accuser officiellement notre parti politique comme étant responsables de la tuerie, le jour de la manifestation. C'était horrible pour nous. Notre santé se dégradait tellement que nous avons été transférés à l'hôpital pour recevoir des soins. C'était le moment ou jamais. Nous avons réussi à fuir et rejoindre notre village, où nous avons passé trois mois cachés. Un jour, après un appel de notre mère nous avertissant de l'arrivée de militaires, nous avons dû fuir une nouvelle fois. Nous avons pris la décision de quitter la Guinée pour survivre. Nous sommes allés au Mali, grâce à un oncle. Ce n'était pas la fin du cauchemar. Ensuite, en Iran. Nous avons été arrêtés et emprisonnés pendant deux semaines par la police iranienne. Nous avons été ensuite abandonnés, sans savoir où nous étions, nous avons marché pendant deux semaines avant de rejoindre la Turquie. Dans ce pays, nous avons été exploités et victimes de racisme, de discrimination. Grâce à un grand frère africain, nous avons réussi à quitter la Turquie par la mer, pour rejoindre la Grèce. Selon notre ami, nous y serions en sécurité. En Grèce, nous avons suivi la procédure d'asile pour enfin recevoir un titre de séjour. Nous étions fatigués et notre santé était dans un état lamentable. Malgré tout, nous voulions nous intégrer et nous avons suivi les cours de langue grecque. Le problème en Grèce, c'est que lorsqu'on reçoit un titre de séjour, l'état nous coupe toute assistance financière ou sociale. Sans aucune aide, la vie est devenue un enfer. L'état de mon pied s'est dégradé. Depuis le coup reçu lors de la manifestation, j'ai été victime d'une infection. J'ai connu, au sein des hôpitaux grecs, l'angoisse et le racisme. C'était trop. J'ai décidé de quitter ce pays, avec mon frère. Nous avons travaillé dur dans une usine de shampoing. Nous étions exploités, sous-payés. Nous avons de nouveau connu la discrimination et la honte. Nous n'en pouvions plus. Mon frère avait, en plus, cette maladie incurable nommée le diabète. Nous étions en difficulté pour nous procurer de l'insuline. C'est ainsi que nous avons pris la décision de rejoindre la Belgique. Grâce à notre titre de séjour grec, nous avons pu prendre l'avion. Nous devons recommencer notre procédure à zéro. Ici, nous recevons des soins appropriés. La santé, c'est notre priorité. Mon frère soigne son diabète et moi, je suis pris en charge par un chirurgien. Nous reprenons espoir... ▲

Bibliographie

Le Soir et Survey & Action (1998), *Noir, jaune, blues. Les chagrins, les doutes, les espoirs des Belges francophones : une grande enquête*, Waterloo : Éditions Luc Pire.

Luong J. (2020), « Lignes d'écoute : entre crises suicidaire et sanitaire », n° 489.

Maslow A. H. (1943), « A Theory of Human Motivation », *Psychological Review*, v. 50, n° 4, p. 370–396.

Scan-R (2020), *Bouches émissaires, Jeunesses confinées*, Namur : Éditions Namuroises.

Stévenot C. (2020), « Covid-19 : les effets du confinement sur les inégalités sociales de santé et les usagers de drogues », *Drogues, Santé, Prévention*, n° 90-91, p. 4-9.

Groupe URD (2020), Note de réflexion n°12 : Covid-19 : Jeunes et éducation, impacts.

Rapport annuel de UNIA (2020), Vulnérabilité des droits humains en temps de crise.

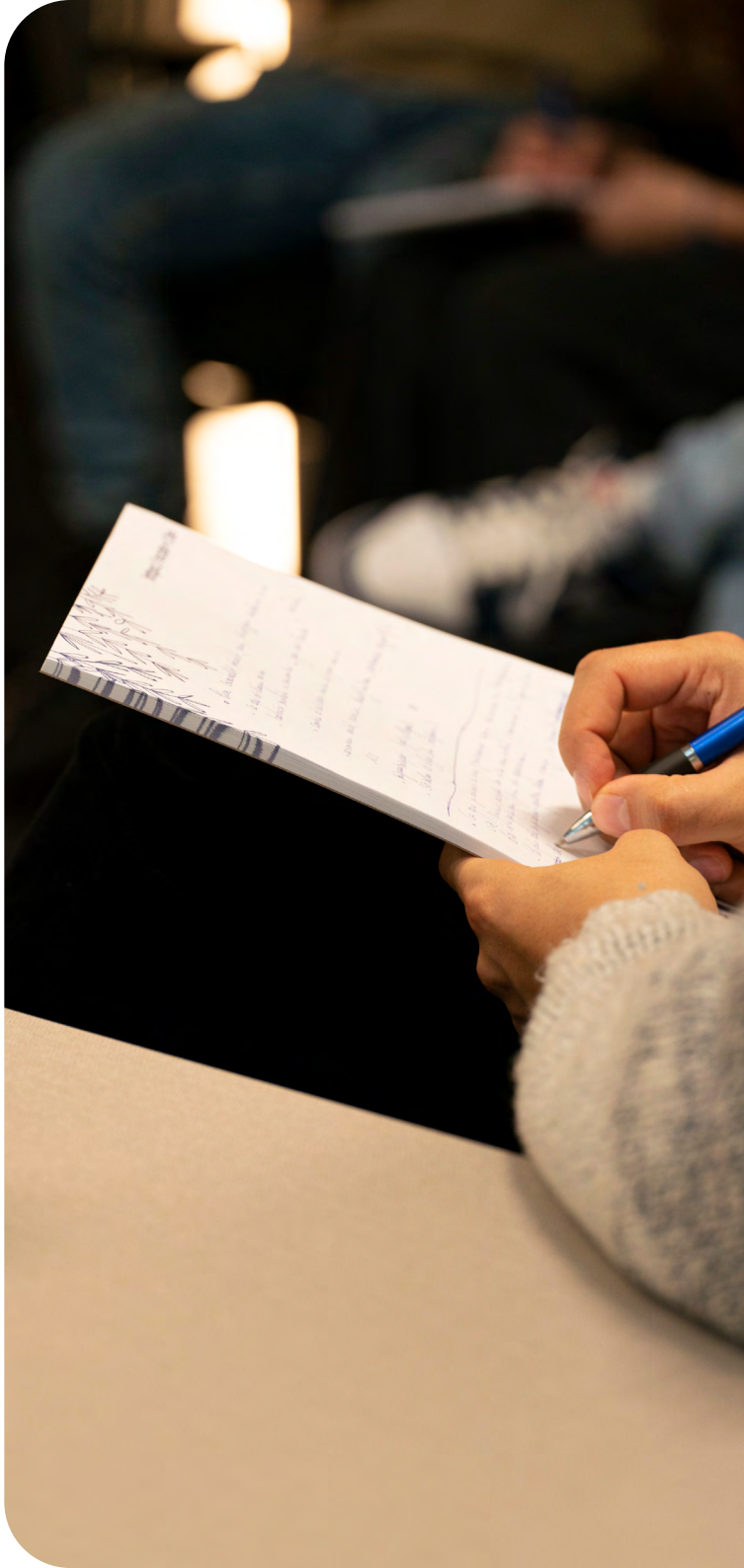

Bouches émissaires - Jeunesses Ardentes

Écrits sur les migrations

L'asbl Scan-R organisait en novembre son laboratoire social et médiatique *« Bouches Emissaires – Jeunesses Ardentes »*. Destiné aux jeunes de 12 à 30 ans, l'événement de réflexion et d'écriture était axé sur 4 thématiques : écologie, scolarité, genre et migration. Charlotte Poisson (IRFAM) était invitée à animer le débat matinal sur cette dernière thématique.
Nous avons souhaité valoriser certains des textes écrits par les jeunes durant cette journée.

La glottophobie, cette discrimination encore taboue dans les médias

Valentina, 23 ans

« Rien que tu dises ne sera publié, car tu as un accent trop fort ».

Ce qui dérange le plus chez un.e journaliste, ce qu'on la ou le fasse taire. Ce n'est pas parce que j'ai un accent que je ne sais pas réaliser des reportages de qualité.

Par contre, lors de mon stage, on a fait passer mon accent comme un handicap. Comme si avoir des expériences à l'étranger et parler six langues était un handicap.

Je croyais qu'un.e bonne journaliste devait être polyglotte, être flexible, avoir un esprit ouvert. Je me trompais. Un.e bon.ne journaliste doit surtout être belgo-belge !

Ça serait logique que dans la rubrique internationale, il y ait des étrangers. Qui pourrait mieux raconter une information relative à son pays d'origine dont il connaît la langue et le contexte ? Un Belge. Evidemment. C'est mieux qu'un Belge s'occupe des démissions de Mario Draghi, en racontant l'Italie avec mille clichés : Mozzarella, Pomodoro, Mario Draghi.

Pardon les auditeurs, *perdóneme por mi acento loco*. En effet, si ma voix passe une minute à la radio, quelqu'un pourrait faire un incident, le PIB pourrait chuter drastiquement et les eaux des océans pourraient augmenter brusquement. Les personnes, au contraire, ne pourraient pas être attirées par quelque chose qui change ?

Face à la crise de confiance, la diversité est une clé qui pourrait sauver les médias. Le public suit de moins en moins les sites d'information, car il ne se sent pas représenté. Des journalistes tous égaux, tous gommés, traiteront l'information dans une seule direction. Alors que le pluralisme des points de vue découle aussi de la diversité dans les rédactions. Un journal qui engage des journalistes avec un profil diversifié génèrera une plus grande diversité des contenus, tant sur les plans des sujets abordés, des opinions exprimées que des catégories de population qui y sont représentées.

Si on veut combattre les clichés dans le journalisme, on doit commencer par la façon dont on parle des minorités. Une personne étrangère sera plus délicate à choisir les « bons mots » pour s'adresser à une autre population. Sans un public qui ne se sent pas respecté dans les contenus médiatiques, le journal ne survit pas. C'est une question de vie ou de mort pour les médias.

Le fait de discriminer les journalistes sur la base de leur accent a tellement été normalisé qu'on n'en parle pas. Silenzio stampa. « On a toujours été habitués comme ça, c'est comme ça, point ». Cela désigne une attitude stagnante, qui reste inamovible, immuable.

Mettons-nous à leur place

Emma, 21 ans

Les voilà partis, ces hommes, femmes et enfants qui quittent tout à la recherche d'un mieux.

Prêts à tout, ils s'apprêtent à vivre une des expériences les plus intenses de leur existence pour un but parfois résumé en un seul mot : survivre.

Ils ne le savent peut-être pas encore mais ce long trajet risque d'être rempli d'embuches pour un certain nombre d'entre eux, dont la plus importante d'entre elles se situe peut-être au moment où ils s'y attendent le moins, lors de leur arrivée dans leur Eldorado.

Après avoir risqué leur vie, ils se heurtent parfois à l'inaction des politiques ou aux préjugés de la population locale, peu encline à les recueillir. C'est à ce moment-là que des distinctions peuvent être perçues pour et entre ces immigrés.

Elles sont nombreuses les critiques à l'encontre des personnes immigrées : on leur donne l'emploi disponible plutôt que de favoriser nos propres chômeurs nationaux, il y a une montée de violence de par leur arrivée…

Mais nous oublions parfois l'essentiel concernant ce vaste thème qu'est l'immigration. Que sont-ils ? Pourquoi sont-ils là ?

Une grande part d'entre eux ne quitte pas tout ce qu'ils ont et tous ceux qu'ils connaissent par envie, loin de là. Ils se retrouvent dans un pays qu'ils ne connaissent généralement pas, traités la plupart du temps comme des moins que rien.

Ils subissent une discrimination féroce comparés aux nationaux, dans un tas de cas. Nous pouvons par exemple citer la discrimination encourue concernant l'éducation de leur enfant allant là où les parents peuvent les envoyer en raison de différents facteurs et là où ils ont eu les informations concernant ces établissements. Une autre distinction se fait également sentir au niveau de l'emploi. Combien de personnes immigrées (par nécessité) avez-vous déjà aperçu à des postes haut-placés ? Pour ma part, il n'y en a aucune.

Dans tous les cas, n'oublions pas que fuir est parfois la manifestation la plus forte du courage et aidons ceux qui osent le faire.

Communauté

Roberto, 26 ans

Récemment, on m'a demandé de terminer une phrase qui disait *« Quelle serait la chose la plus difficile si je devais quitter mon pays ? »*. Etant donné que c'est quelque chose que j'ai dû faire il y a 5 ans, beaucoup de choses me sont passées par la tête : la nourriture, mes proches et mes amis, l'été pendant toute l'année. Mais il y a une chose qui m'a marqué pendant mes premières années en Belgique, c'est ce sentiment de communauté et d'appartenance à un lieu.

Pendant ces 5 ans, je l'ai trouvé à différents moments et auprès de différentes personnes de la manière la plus simple comme dans un projet à Verviers ou dans un cours de français.

La bombe

Nermine, 16 ans

4 heures du matin. Je me réveille.
Un grand bruit a perturbé mon sommeil.
Je me lève, je regarde par la fenêtre.
J'essaye de voir mais rien n'est net.
Par contre, le bruit est une tempête.
J'entends des cris de mal-être.
Mon cœur bat plus vite qu'un chronomètre.
Mais qu'est-ce qui se passe ? Je me sens bête.
Ma mère arrive en courant dans la pénombre.
« Ma chérie, prend le nécessaire, on part dans la seconde »
Sa peau se transforme en cendres et elle m'inonde.
Je prends la première chose : mon carnet.
Je ne sais pas pourquoi, il était juste à côté.
On sort de la maison, tout est ravagé.
Je ne sais pas ce qui s'est passé, mais il y a des blessés.
C'était trop. J'ai décidé de quitter ce pays, avec mon frère. Nous avons travaillé dur dans une usine de shampoing. Nous étions exploités, sous-payés. Nous avons de nouveau connu la discrimination et la honte. Nous n'en pouvions plus. Mon frère avait, en plus, cette maladie incurable nommée le diabète. Nous étions en difficulté pour nous procurer de l'insuline. C'est ainsi que nous avons pris la décision de rejoindre la Belgique. Grâce à notre titre de séjour grec, nous avons pu prendre l'avion. Nous devons recommencer notre procédure à zéro. Ici, nous recevons des soins appropriés. La santé, c'est notre priorité. Mon frère soigne son diabète et moi, je suis pris en charge par un chirurgien. Nous reprenons espoir...

Appel d'air

Laurent, 32 ans

On sous-estime beaucoup trop le grand danger des appels d'air.
Il arrive plus souvent qu'on croit ce qui m'est arrivé à moi :
Quelqu'un, là, quelque part au loin, ouvrant la porte à son voisin,
A provoqué un courant d'air, et moi qui ne demandais rien,
Me voici soudain entraîné par le vent avec mes sacs et mes affaires.
Et le vent souffle et tourbillonne, et me dépouille, presque m'assomme,
Et voici que sur le chemin, il éparpille tout mon bien :
Au bout de ma rue, mes dessins, et mon tricot et ma main verte
Au bout du quartier, mon totem et les photos de ceux que j'aime
Je quitte la ville et voilà qu'il me vole encore l'un ou l'autre symbole
Chansons et recettes et folklore
Il disperse au loin mes adresses, l'abonnement au cinéma et les blagues de mon papa
En soufflant encore, il effeuille mon passeport et mes diplômes
Et puis ma langue et mon accent ; et puis mes goûts et mes talents.
Quand la porte s'est refermée et que le vent est retombé,
Il ne restait plus sur le seuil que la coquille d'un étranger.
Aussi vous tous qui m'écoutez, gardez bien vos portes fermées
Le vent pourrait bientôt tourner.

De mouvements en bouleversements

Milad, 27 ans

Bonjour, je suis Milad. J'aimerais aborder quelques points sur la migration.

La migration concerne tout type de mouvement de personnes, peu importe la cause. Pour certaines personnes, la migration a plus de sens que le simple fait de déménager de son pays de naissance à un autre.

Ici, devant vous, je partage ce que je pense de la migration et comment elle a affecté ma vie. Oui, je parle de moi. Je suis Milad, un migrant venu d'Afghanistan. J'ai déménagé en Belgique l'année passée.

Ici, je voudrais aborder la migration par deux points de vue. D'abord, parlons de la migration de façon théorique, à partir de mes connaissances et de mon expérience en tant qu'économiste.

Aujourd'hui, le monde est plus connecté que jamais. Nous voyons le globe entier comme un petit village. C'est ce qu'on appelle la mondialisation. Le fait que de plus en plus de personnes doivent migrer est l'un des aspects les plus visibles et les plus significatifs de la mondialisation : ils et elles sont toutes et tous à la recherche de meilleures opportunités d'emploi et d'une vie plus belle.

La migration est souvent vue comme un problème, alors qu'elle contribue au développement d'une société à long terme. La migration permet la croissance économique locale et elle apporte de la main-d'œuvre demandée dans les pays industriels.

Maintenant que les points théoriques sont présentés, permettez-moi de vous parler de mon histoire personnelle.

Le matin du 15 août 2021, j'ai donné une conférence sur l'économie du développement dans l'université où j'étais professeur invité, en Afghanistan.

À ce moment-là, nous ne savions pas que quelques heures plus tard, tout notre pays ferait un bon de 20 années en arrière. Les étudiantes qui étaient assises en face de moi, prenaient des notes sur les bonnes façons de développer un pays.

Après le cours, je suis allé dans mon bureau de Kaboul, dans une unité spéciale au sein de la banque nationale d'Afghanistan. J'ai allumé mon ordinateur pour commencer mon travail, mais rien ne semblait normal et nous entendions différentes informations terrifiantes, presque toutes les 30 minutes. C'est comme ça que j'ai compris que le gouvernement pour lequel je travaillais avait été mis à genoux. C'était l'heure du lunch, et les talibans avaient pris le pouvoir.

Notre équipe était à haut risque à ce moment-là. Tout ce qu'on pouvait faire, c'était tout quitter, partir et se cacher. Je ne pouvais plus rentrer chez moi. J'avais peur de beaucoup de choses, mais ce qui me terrifiait le plus, c'était de ne pas savoir si j'allais survivre.

Quelques jours plus tard, un ange de Belgique m'a contacté. Elle s'appelle France, elle me connaissait et elle a tout fait pour nous aider, ma femme et moi. Tout ce qu'une personne pouvait faire pour nous, elle l'a fait, pour nous permettre de fuir Kaboul, pour trouver un peu de sécurité en Belgique. Le voyage a été long, mais on est arrivés.

Dans mon cas, la migration, c'est trouver une chance de survivre ; c'est une nouvelle maison et un espoir pour une nouvelle vie. Je pense que la migration est belle, tout aussi belle et ravissante que Liège et ses gentils et souriants habitants. ▲

Les hospitalités mutuelles en pratique ?

Entretien avec Olivier Ralet

En complément de l'analyse rédigée par Olivier Ralet, «Promouvoir la citoyenneté interculturelle par l'hospitalité», nous avons voulu approfondir avec l'auteur la mise en pratique de l'approche prônée, à travers une brève entrevue, en guise de recommandations à l'endroit des professionnels de l'éducation et de l'encadrement des jeunes.

Olivier Ralet, depuis de longues années, vous êtes formateur et superviseur d'adultes dans les champs de l'interculturel, de la thérapie systémique, de la philosophie, de l'argumentation, vous venez de synthétiser votre pensée sur *« l'hospitalité mutuelle »*, à travers la participation des ancêtres, comme voie d'initiation à une citoyenneté interculturelle, notamment pour les jeunes générations. Nos lecteurs éducateurs et éducatrices, au sens large, aimeraient certainement en lire davantage sur la manière concrète de mobiliser l'hospitalité dans des contextes multiculturels en recourant aux ressources de chacun. Sur quelles expériences pratiques se base votre proposition méthodologique ?

La proposition *« l'école des hospitalités mutuelles »* est le fruit d'une accumulation de nombreuses expériences professionnelles, mais s'il faut donner un exemple récent, je citerai le cadre d'un *atelier citoyen* qui a été élaboré et mis en place avec succès dans plusieurs écoles bruxelloises, de la 5e primaire à la 6e secondaire, sur deux thèmes spécifiques : l'égalité des sexes, des genres et des orientations sexuelles, d'une part, et les façons de réagir aux situations de harcèlement, notamment sur les réseaux sociaux, d'autre part. Un support pédagogique accompagne cette initiative et se présente comme transversal aux cultures, pour offrir un espace de débats philosophiques entre jeunes aux ancêtres venus de toute part. Même si ce travail évolue encore, je dirais que quatre axes de travail, en particulier, sont importants à réfléchir : (1) la prise de recul sur nos façons de penser ; (2) l'hospitalité comme valeur transversale ; (3) la neutralité ou la suspension (provisoire) du jugement ; et enfin, (4) l'établissement d'une bonne entente dans « la maison commune ».

On imagine des adolescents de diverses origines dans un atelier philosophique et une thématique sur l'égalité des sexes et les orientations sexuelles… C'est chaud. Comment vous vous jetez à l'eau ?

Justement, je leur rappelle que *« le poisson ne voit pas l'eau »*. C'est un proverbe africain. Il est censé montrer que nous ne sommes pas conscients de notre propre façon de penser, le jus dans lequel nous nageons.

Lire l'analyse sur le site de l'IRFAM :

Je leur propose de devenir des *«poissons volants»*. Je les invite à essayer de prendre du recul et de voir «de haut» nos propres systèmes de pensée, comme on parle de «point de vue méta» en systémique. Le poisson volant sait quand il est hors de l'eau et quand il y retombe après l'avoir survolée. Pour cela, nous dessinons *«l'oignon des systèmes de pensée»*, avec au centre la personne et autour en cercles concentriques, ses appartenances : les groupes de plus en plus larges dont elle fait partie : la famille restreinte, le quartier..., jusqu'à la communauté, la langue, la nation... Puis, coupons cet oignon en trois quartiers, pour indiquer que nous avons plusieurs rôles sociaux et qu'à chacun de ces rôles correspond une façon de penser : à la maison; à l'école; dans la cité; et plus globalement dans le monde. Chacun doit composer ces différents rôles et en changer plusieurs fois par jour. C'est le cas des jeunes issus de l'immigration, dont la façon de penser diffère souvent à la maison et à l'école, ou dans d'autres institutions comme les maisons de jeunes, des structures de formation, des clubs..., cela d'autant plus que leur niveau social et la culture de leurs parents peut différer de la «classe moyenne belgo-belge».

C'est une source de tension socioculturelle.

Tout à fait, des exemples en peuvent être donnés. Les tensions sont légions entre le monde de la maison et celui de l'extérieur. Et dans certains cas extrêmes. Rappelons, Sadia, cette jeune femme de Charleroi, il y a plusieurs années, qui se comportait comme une Pakistanaise à la maison (où elle avait accepté un mariage arrangé avec un Pakistanais du Pakistan), et comme une Belge à l'école (où elle avait un petit ami avec lequel elle avait des relations sexuelles). Amoureuse de son petit ami, elle est revenue sur son accord concernant le mariage arrangé, ce qui représentait un déshonneur pour sa famille, obligée de «manger la parole» donnée à la famille du fiancé pakistanais. Son frère aîné l'a assassinée... Ces tensions dramatiques sont rares heureusement, souvent elles donnent lieu à des articulations plus réussies entre façons de penser, individuelles ou collectives. Un bref débat peut être lancé en groupe sur les situations où les façons de penser sur tel ou tel sujet à la maison et à l'école demandent une élaboration de la part des jeunes, pour que se fassent le plus harmonieusement possible les changements de rôles sociaux (enfants et frères et sœurs à la maison; élèves et camarades à l'école; membre d'une équipe sportive, d'un groupe d'ami, d'une association, etc. à l'extérieur).

S'accueillir les uns les autres comme on est? C'est cela le sens de la notion d'«hospitalité»?

Oui, l'hospitalité, une valeur transversale et universelle. Je demande au groupe «comment dit-on "bienvenue" chez vous?» On peut alors instaurer un «cercle de bienveillance» pour approfondir le travail philosophique. L'animateur peut demander à chaque participant comment on dit «Bienvenue!» dans la ou les langues de ses parents et grands-parents (quand ils ont la chance d'en avoir). C'est une façon de donner une place à chacun, de garantir son droit d'être là, à égalité avec les autres. Ce type de débat philosophique ne vise pas, comme le font d'autres débats, à établir une vérité, mais à construire la bonne entente du groupe; en cela, il se rapproche plus de la palabre africaine, où l'on accorde de l'importance à chacun. Cette simple question fait aussi émerger la diversité culturelle et linguistique et les possibilités d'apprendre les uns des autres qu'elle offre : ici, on apprend au moins comment on dit «Bienvenue!» dans les langues des participants à l'atelier et on découvre peut-être qu'un tel a des grands-parents d'une origine proche de soi ou que dans telle langue le mot bienvenue ressemble à ce que mes parents m'ont appris... On débouche immédiatement sur le thème de l'hospitalité : il faut demander aux participants si l'hospitalité est une valeur importante dans leur famille, dans leur culture, dans leur religion. La réponse est invariablement «oui», l'hospitalité étant une valeur fondamentale, très ancienne et répandue. De plus, nos institutions, nos écoles, au niveau général, du moins dans le verbe, cherchent également à être hospitalières, à accueillir tous de la même façon, quels que soient les origines, les niveaux sociaux, les cultures, les religions ou l'absence de religion, le sexe, les genres et les orientations sexuelles.

Oui, mais ce désir d'être hospitalier rencontre parfois des obstacles.

Absolument, prenons par exemple la disposition architecturale de beaucoup de structures ou d'écoles comporte des escaliers qui compromettent l'accueil de personnes à mobilité réduite. Autre exemple, un ou une élève qui n'aurait pas le genre attendu peut faire l'objet de moqueries ou de rejet de la part de ses camarades. La liste est longue. Le but de l'atelier est donc de renforcer le bon accueil des jeunes les uns vis-à-vis des autres, dans une forme d'hospitalité mutuelle. Mais l'hospitalité ne se limite pas à bien accueillir, elle est aussi l'occasion d'apprendre les uns des autres. Cela donne un beau sens au mot «étranger». Un étranger (même issu d'une famille de nationalité belge depuis plusieurs générations), c'est

quelqu'un dont les ancêtres, différents des miens, ont laissé un dépôt, une culture en héritage, forcément et heureusement différente, dont je peux apprendre quelque chose. Accueillons-nous mutuellement comme des étrangers, pour découvrir d'autres mondes et d'autres façons de penser : pratiquons les hospitalités mutuelles. J'abonde avec la référence au prophète Abraham, figure emblématique de l'hospitalité, commune aux trois monothéismes du Livre : son empressement à accueillir les voyageurs étrangers est généreux sans être totalement désintéressé, il espère apprendre d'eux des choses nouvelles. Cela vaut entre participants, mais aussi pour les animateurs et animatrices : une session sera d'autant plus réussie qu'ils auront aussi appris de choses des participants. Les familles de toute origine et les structures socio-éducatives locales comme l'école ont en partage la valeur de l'hospitalité : elle peut servir de socle commun pour débattre des façons de bien habiter ensemble la « maison commune ».

Comment vous gérez les sensibilités, les jugements ? Sur un exemple comme l'histoire malheureuse de Saida. Ce n'est pas évident !

O. R. — Je suis d'accord. La proposition est justement de suspendre provisoirement nos jugements. Tendre vers la « neutralité » dans l'espoir de l'instauration d'une morale commune. C'est une exigence méthodologique : pour comprendre tout ou partie des significations des différentes façons de penser en présence, il faut suspendre son jugement, s'extraire de sa façon habituelle de penser pour tenter d'entrer dans d'autres façons de penser, dans un exercice d'empathie cognitive et affective (comparable à l'apprentissage d'une langue). Nous n'écartons pas les exemples difficiles. Dans beaucoup de familles, on insiste sur la virginité des jeunes filles jusqu'au mariage. L'école, de son côté, organise des visites dans des centres de planning familial, ou fait venir en ses locaux des intervenants de ces centres, qui vont notamment communiquer des informations sur les moyens contraceptifs. Nous avons donc deux logiques de pensée bien distinctes : pas de relations sexuelles avant le mariage d'un côté, droit d'avoir des relations sexuelles hors mariage (à partir de 16 ans, âge de la « majorité sexuelle » en Belgique) en « prenant ses précautions », de l'autre. Si l'on pose la question aux participants : « Qu'y a-t-il de commun entre ces deux façons de penser ? », la réponse vient vite : « Éviter les grossesses précoces non désirées » (sources de souffrances pour les jeunes mères, leur famille et l'enfant). Elles ont un souci moral partagé : il s'agit de penser aux conséquences de ce que l'on fait (une relation sexuelle peut donner lieu à la conception d'un enfant), et éviter de faire du mal aux autres (la souffrance de la famille, et celle potentielle de l'enfant). Ces deux critères — penser aux conséquences de ses actes, et éviter de faire du mal aux autres — peuvent constituer une morale commune, indépendante des

convictions des uns et des autres, mais reconnue par toutes les convictions. Ainsi, dans un groupe de jeunes de plus de 16 ans, si certaines filles et certains garçons s'abstiennent de relations sexuelles avant le mariage, et si d'autres ont des relations sexuelles protégées, les deux comportements sont respectables, car ils pensent aux conséquences et veillent à ne pas faire de mal aux autres. Cette diversité dans les façons de penser et de se comporter ne compromet donc pas la bonne entente dans le groupe de jeunes aux héritages diversifiés.

On voit le lien avec l'approche du « plus grand commun dénominateur », mais aussi avec les réflexions sur les synthèses identitaires que nous avions développées à l'IRFAM, dès le début des années 2000, en parlant des « compétences interculturelles ».

O. R. — Tout à fait, j'ajouterai que cette intelligence collective hospitalière peut contribuer aussi à mettre des limites à ce qui est indésirable dans la maison commune. On demande aux participants si ceux et celles qui pratiquent la moquerie, le harcèlement, les gestes à caractère sexuel posés sans consentement, qui transgressent le droit à l'image, sans parler du viol, pensent aux conséquences de leurs actes et évitent de faire du mal aux autres, la réponse est bien sûr « non ! ». C'est le moment de reprendre son jugement moral de désapprobation de ce genre de comportement. Les débats font alors émerger les façons d'aborder la thématique, avec une « immunité de plaidoirie », le droit pour les participants d'exprimer franchement leurs façons de penser, y compris celles qui font du mal. « Ces sacs étant vidés », on peut voir ce qu'ils contenaient, et les participants se donnent alors comme objectif de savoir « que faire pour que ce genre de comportements qui causent du tort n'arrivent pas, et que faire pour en réduire les dégâts quand ils arrivent ? » Par exemple, sur des situations de photos ou vidéos volées (transférées sans autorisation) suivies de harcèlement, il peut être proposé d'inverser la charge de la honte, en protégeant les victimes (« La victime, c'est comme ma sœur ») et en privant les harceleurs de leur vantardise et rigolade en soutenant « Harceler, c'est la honte ». Si le harcèlement, les moqueries et les exclusions du groupe existent depuis toujours dans les écoles, les groupes de jeunes, jusqu'il y a une quinzaine d'années ce genre de comportements restait confiné à l'enceinte de l'école ou de la maison de jeunes. Aujourd'hui, du fait de la généralisation des smartphones, ils peuvent avoir lieu 24 heures sur 24, n'importe où, et poursuivent les victimes jusque dans leur chambre.

D'où l'intérêt de la notion d'une « maison commune » élargie ?

Je vais illustrer par la perception des minorités sexuelles. Dans les groupes de jeunes, la pression à adopter le genre et l'orientation sexuelle valorisés (« Se comporter en vrai homme », par exemple) est très ancienne. L'acceptation sociale majoritaire, y compris de l'école, de l'homosexualité affichée et de genres minoritaires, est nettement plus récente. Cela soulève dans les classes la question de la bonne entente entre tous, quels que soient les genres et les orientations de chacun. Les conséquences de cette évolution sociétale sur les formes de familles interfèrent également dans la vie des jeunes : certains ont deux mamans, d'autres deux papas ; certains parents ont changé de sexe à l'âge adulte, d'autres ont changé d'orientation sexuelle… Outre sur les jeunes eux-mêmes, les moqueries, rejets et harcèlements peuvent donc porter aussi sur leurs parents. Parler de « maison commune » peut donc désigner une classe, une école, un groupe de jeunes, ou toute une ville, les habitations privées comprises. Le dispositif d'atelier philosophique présenté ici vise à construire, avec les jeunes et leurs enseignants ou éducateurs, une position commune, un sens commun, transversal aux différentes cultures et convictions, où l'on prend soin des victimes et l'on instaure une bonne entente entre tous, au sein et hors de l'école, du l'association, du club. Dans leur mise en œuvre à Bruxelles, dans des classes multiculturelles, ces ateliers ont mis en évidence la coexistence de deux civilisations intriquées et en tension : celle où l'on montre et celle où l'on cache. Les jeunes ont témoigné de ce que l'école, qui appartient plutôt au courant occidental mainstream où l'on montre, ne réalise pas toujours la présence d'une autre logique, alors que les élèves héritiers du monde où l'on cache sont, eux, parfaitement conscients de l'existence de ces deux mondes. Les discussions entre jeunes constituaient des laboratoires de leur meilleur agencement possible. Les élèves issus du monde où l'on montre insistaient plus sur la liberté individuelle gagnée par des luttes, ceux du monde où l'on cache sur les interdépendances et la portée des comportements sur les collectifs (la famille en premier lieu). Ensemble, ils réfléchissent aux conditions de la cohabitation du droit de montrer et du droit de cacher.

Olivier Ralet, merci ! ▲

Que peuvent faire les écoles et centres de formation pour faciliter la transition vers l'emploi de jeunes issus des migrations ?

Altay **Manço**

Il est habituel que les écoles secondaires (générales, techniques et professionnelles ou en alternance) proposent à leurs élèves des opérations carrières, des journées d'information, des salons et autres rencontres, afin d'éclairer les perspectives professionnelles de leurs élèves. Toutefois, ces activités ne sont pas de même nature ou fréquence selon les filières d'études et la localisation des écoles. Par ailleurs, nous savons peu de choses à propos de l'impact de ces démarches sur l'orientation des jeunes, surtout ceux issus de catégories sociales défavorisées ou d'immigrants. Dans cette synthèse, issue des travaux de Manço et Prister (2021), nous souhaitons résumer, à travers une revue de la littérature, la diversité des actions entreprises dans les écoles en Belgique et à l'étranger, et d'égrainer des éléments permettant d'en estimer l'efficacité.

Partenariats écoles/entreprises ?

Ainsi, plusieurs des recherches analysées par Gatugu et coll. (2018) voient favorablement le rôle actif que pourraient jouer les entreprises dans la période de transition entre les études et le marché du travail, pour ce qui concerne les enfants des familles migrantes (OCDE, 2011 ; Sensi, 2018). Toutefois, les entreprises sont, de manière générale, peu impliquées dans le domaine de la formation, en particulier en Belgique[1] . De surcroît, dans la majorité des cas, les jeunes sont vus comme une catégorie globale, sans distinction entre natifs et allochtones (Musset et Mytna Kurekova, 2018), alors que l'ethnicité semble exercer une influence sur les aspirations professionnelles. Le fait d'appartenir à un groupe ethnique minoritaire aurait, selon les chercheurs cités, un impact sur les préférences en termes de carrière et sur ce que l'on s'attend à pouvoir ou ne pas pouvoir faire sur le marché de l'emploi. Les attentes des familles (différentes notamment selon les groupes d'origine) ont également un impact sur le parcours professionnel des jeunes. Ce constat renforce le risque d'une reproduction intergénérationnelle des inégalités sociales et d'une perte de talents pour l'économie. Ce qui engage la responsabilité sociétale des entreprises (publiques et privées) et des structures de formation dans les processus d'orientation professionnelle.

Selon Gatugu et coll. (2018), ***le mentorat*** est un dispositif de plus en plus reconnu pour l'insertion des jeunes défavorisés sur le marché du travail. Il permet aux personnes issues de l'immigration un contact avec le monde du travail grâce à des relations individuelles développées avec des volontaires, professionnels ou retraités. Ces derniers peuvent aider les chercheurs d'emploi à se familiariser avec le marché du travail, à accroître leurs compétences dans le secteur concerné et à élargir leur réseau. Faisant partie de ce type de dispositifs, le programme *Year Up*, lancé aux États-Unis par l'association du même nom, fondée au début des années 2000 par des entrepreneurs, a

1 Il est intéressant de citer un contre-exemple : le projet Novela créé par la multinationale de l'énergie Engie Cofely et des entreprises partenaires, à Bruxelles. Il s'agit d'une entreprise à finalité sociale qui forme des personnes éloignées du marché de l'emploi sur une période de 18 mois. Des cours de langue sont inclus dans le parcours de formation. Après un stage au sein d'une des entreprises participantes, le bénéficiaire pourra se voir offrir la possibilité de travailler pour l'une d'entre elles. Environ 80 % des personnes ayant suivi le programme restent en emploi (EMN, 2018).

pour but de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de 18 à 24 ans appartenant à des groupes défavorisés. Les jeunes issus d'une immigration récente sont fortement représentés dans le public de cette initiative. Le programme comprend six mois de formations censées augmenter les savoir-faire techniques et professionnels des mentorés et six mois de stage dans des établissements publics ou privés, partenaires du projet. Les participants rencontrent leur mentor régulièrement, lequel a pour fonction de les aider dans leurs apprentissages, dans la recherche d'un lieu de stage et dans la solution des éventuels problèmes pratiques et relationnels rencontrés (Gatugu et coll., 2018). Selon les chiffres de l'association, en 2017, le nombre de bénéficiaires dépasse 20 000 jeunes. De ceux ayant terminé le programme, 91 % trouvent un emploi dans les quatre mois suivant la fin de l'activité ou s'orientent vers une formation. Plus de 250 entreprises, surtout de grande taille, coopèrent avec l'ONG.

Au Royaume-Uni, l'État tente d'encourager les activités d'orientation professionnelle impliquant le patronat, notamment, dans le cycle scolaire (Rehill et coll., 2017). Des ***entretiens sur les carrières*** donnent aux apprenants un aperçu des métiers à travers des témoignages : parcours de formation, évolution de l'emploi, compétences et exigences spécifiques, etc. Les ***carrousels de carrières*** sont des événements de réseautage rapide et impliquent un éventail varié d'invités professionnels à qui sont présentés les apprenants individuellement ou en petits groupes. L'expérience impose aux apprenants d'adapter leur discours aux interlocuteurs et de bénéficier de leurs conseils (Wilson, 2015). Les ***salons de l'emploi et des carrières*** peuvent participer des mêmes objectifs (Mann et Kashefpakdel, 2014). Les ***visites et découvertes des milieux professionnels, des camps de carrière*** (en groupe) permettent de rendre concret le quotidien d'un poste (Gerstnerová et Manço, 2018). Elles peuvent être complétées par des ***stages*** (individuels) d'observation, d'immersion, de confirmation, voire des jobs d'étudiants. Ce qui marque déjà le pas d'une coopération avec des entreprises au-delà des échanges ponctuels. Enfin, les entreprises peuvent ***participer à la formation et à la sélection des stagiaires (futures recrues) et orienter, documenter, ainsi que contribuer à équiper les centres de formation ou écoles***, selon les besoins en ressources humaines des industries (partenariats durables)[2].

Selon l'ONG californienne Jobs for the future (Wilson, 2015), il est important de noter les difficultés des partenariats écoles/employeurs. Parmi ces obstacles, les auteurs relèvent, entre autres, que les écoles (ou les centres de formation professionnelle) doivent être capables de montrer aux employeurs l'intérêt qu'ils auraient à participer à ces partenariats et lever les barrières, souvent techniques ou administratives, ainsi qu'éviter les problèmes de communication entre acteurs de cultures professionnelles différentes. Musset et Mytna Kurekova (2018) soulèvent aussi les manques de ressources humaines et financières, d'une part, et un manque de savoir-faire, d'autre part, de la part des écoles et des centres de formation, afin d'atteindre et de mobiliser les employeurs.

2 Il existe également des structures d'aide scolaire, après journée, au sein desquelles le personnel d'une entreprise preste bénévolement, organise des activités socioculturelles, participe à des prix pour la jeunesse, etc.

Pour Wilson (2015), on peut s'attendre à ce que les impacts positifs de ces coopérations soient optimisés lorsque les participants y sont bien préparés. Entreprendre un suivi après l'activité (débriefing, évaluation…) permet aussi d'améliorer la formule, car les caractéristiques des personnes impliquées interagissent avec la nature des activités et les objectifs qui leur sont assignés. Mann et Kashefpakdel (2015), ainsi que Rehill et coll. (2017) notent qu'en Grande-Bretagne, très peu d'études fournissent des preuves de l'amélioration de la situation d'emploi des jeunes participant à ce type d'événements. Pourtant les mêmes auteurs suggèrent que la participation à des événements sur les métiers et les carrières peut avoir des effets positifs sur la prise de décision quant à l'orientation professionnelle future, sur les compétences transversales relatives à l'employabilité (Gay et coll., 2019) et sur la motivation des apprenants à participer à des programmes scolaires ou de formation professionnelle.

Le système « dual » favorise l'accrochage scolaire et professionnel

Comme on le constate, la relation entre entreprises et centres de formation ou écoles est complexe, voire rare et ponctuelle, et elle pose de nombreux défis, surtout en ce qui concerne les publics éloignés de l'emploi. Tel est aussi le point de vue défendu dans le communique final du symposium ICCDPP[3] tenu en 2015 à Des Moines (Iowa), entre représentants des ministères de l'Éducation, de l'Emploi et de la Jeunesse de nombreux pays. Par exemple, selon le gouvernement britannique, le principal obstacle à l'emploi des jeunes serait le manque d'expérience professionnelle, alors que seulement 15 % des employeurs offrent des possibilités d'apprentissage, de stages ou de jobs d'étudiants. Notons que, les pays participant à cette conférence offrent des contextes socio-économiques très variés. Si certaines régions connaissent un déséquilibre entre le nombre chercheurs d'emploi et le nombre de postes disponibles (Afrique, Moyen-Orient, Amérique du Sud), d'autres (UE, Russie, Japon, États-Unis, Corée du Sud) ont une population active qui vieillit et doivent investir dans la formation professionnelle de ceux qui doivent la remplacer (jeunes locaux et migrants), dans un contexte technologique où les économies considérées sont sujettes à des changements rapides et qui mettent sous pression les employeurs à la recherche de nouveaux talents.

3 The International Centre for Career Development and Public Policy.

Les délégations participant à cette conférence ont partagé leurs réalisations en matière de mise en synergies des entreprises et des structures de formation professionnelle. Les expériences les plus anciennes et les plus abouties concernent les pays germanophones et nordiques, comme l'Autriche, le Danemark et la Finlande[4]. Bien qu'elles ne soient pas exemptes de difficultés (par exemple pour les PME), ces exemples ont la particularité d'être orchestrées à un niveau « macro » (planifications régionales ou nationales) et de se décliner par des réalisations à des niveaux « méso » (relations partenariales par bassins) et « micro »[5]. Ces systèmes nationaux peuvent se définir en termes d'*éducation « duale »* (Dubar, 2001) dans la mesure où l'idée que la formation doit se faire conjointement tant à l'école qu'en entreprise (jusqu'à 67 % du temps de formation) est acquise depuis de nombreuses générations (jusqu'à 50 à 60 % d'apprentis dans une classe d'âge en Autriche et en Suisse, un choix possible parmi plus de 200 métiers). Par ailleurs, la mise en œuvre de ces systèmes associe, sous la coordination du gouvernement, les écoles/centres de formation, les syndicats et les entreprises (*« collaboration intersectorielle tripartite »*). Le mécanisme des coopérations entre structures de forma-

4 Dans une certaine mesure, la Grande-Bretagne et l'Estonie pourraient être associées à ce groupe de pays. Ces pratiques efficaces en termes d'insertion ont inspiré la « Garantie jeunes » promue par l'UE qui encourage les États membres à proposer à chaque jeune qui quitte l'école un emploi, un stage ou une formation complémentaire.

5 Coopération quotidienne entre structures de formation et entreprises : définition collective des contenus, matching apprentis/stages, accueil et tutorat en entreprise, cours de langue adaptés, liens théorie/pratique, évaluations croisées, etc.

tion et entreprises est entretenu par des obligations légales (système de diplomation, quotas d'emploi) et des incitants gouvernementaux (primes à l'emploi et ristournes fiscales) qui encouragent les entreprises à fournir des opportunités de pratique et d'apprentissage professionnels. Vu l'ancienneté du système[6], les entreprises semblent y avoir intégré la formation professionnelle des nouvelles générations comme une de leurs responsabilités sociétales, d'autant plus qu'en dépend la continuité de leur fonctionnement (surtout en période de croissance économique). Il n'est d'ailleurs pas étonnant de constater que les pays évoqués soient souvent cités à la pointe de l'excellence industrielle et connaissent des taux de chômage bas[7]. Aussi, convoquer la notion de RSE semble moins efficace dans d'autres pays n'ayant pas une tradition d'éducation duale[8], selon le communiqué de l'ICCDPP.

L'InitiativGruppe (IG) est une organisation de la société civile allemande qui a été créée en 1971 par des citoyens de Munich. Elle est financée par le Land de Bavière. Son but est d'égaliser les chances des jeunes d'origine étrangère par rapport à celles des autochtones dans le domaine des études et de la formation professionnelle (Aybek, 2010). Durant la décennie 2000-2010, l'IG a réalisé treize projets se rapportant à l'enseignement et à la formation professionnelle des jeunes d'origine étrangère. Ces initiatives visent une meilleure intégration des jeunes dans le marché de l'emploi local, en s'attelant au développement leurs compétences académiques (savoirs), professionnelles (savoir-faire) et transversales (savoir-être). Selon Aybek (2010), l'organisation a pu s'étendre, grâce à son succès, pour devenir un opérateur de formation professionnelle important, financé par un grand éventail d'institutions parmi lesquelles l'UE. L'étroite coopération menée tant avec les écoles secondaires et les centres de formation de la région que les entreprises locales est un élément qui explique ce succès. Les entreprises de toutes tailles proposent volontiers des possibilités de stage pour les jeunes faisant partie des programmes d'initiation au marché du travail. *L'accompagnement, de l'école à l'emploi, qu'offre l'IG aux jeunes (encadrement personnel, suivi en stage, remise à niveau, cours de langues, formations complémentaires et tutorat en entreprise, médiations, évaluation formative...) est le chaînon qui lie les mondes scolaire (en demande de débouchés) et professionnel (en demande de talents).* Il donne lieu à une certification reconnue par le Land. Celle-ci est une facilitatrice pour de futures demandes de stage ou d'emploi, dans le cas où le stagiaire n'est pas directement engagé par l'entreprise qui a participé à sa formation (Aybek, 2010).

> « Le succès est aussi lié à la position d'ensemblier, à l'écoute des structures éducatives et des entreprises, ainsi que des jeunes concernés »

En extrapolant cette analyse, on pourrait avancer que le succès d'IG soit lié à *sa position d'« ensemblier », à l'écoute des structures éducatives et des entreprises, ainsi que des jeunes concernés* (Manço, 2018). Une position médiatrice reconnue et durable au sein d'un bassin industriel. Elle répond aux besoins de deux acteurs importants de l'insertion, l'enseignement et l'industrie, piliers de la régulation « duale » allemande. Toutefois, Aybek (2010) cite le cas de PME souhaitant fournir des formations professionnelles en leur sein, mais se retrouvant dans l'impossibilité de le faire, faute de pouvoir respecter les conditions prévues par l'État. Ce problème concerne aussi les petites entreprises dans bien d'autres pays, comme la Belgique (Bentabet, 2010). C'est alors qu'apparaît l'utilité d'une institution médiane comme IG pouvant articuler l'offre de formation et les demandes des industries, afin d'encourager l'intégration des jeunes d'origine étrangère.

Notons que la société civile n'est pas la seule à pouvoir jouer ce rôle de médiation (Manço, 2018). Certains services publics le font également. Ainsi, l'AMKA (*Amt für multikulturelle Angelegenheiten*), créé au début des années 90, est le bureau chargé de la politique d'intégration de la ville de Francfort.

6 Protocoles de coopération rodés, interconnaissance institutionnelle acquise, comités de compétences, référentiels métiers clairs et évolutifs, partagés en ligne, prix et récompenses annuels, évaluations indépendantes, publications scientifiques, etc.

7 Depuis plusieurs années, la Tunisie tente de développer également un système d'éducation duale avec l'aide, entre autres, de la coopération allemande.

8 Par exemple, aux États-Unis, où l'on reconnaît l'importance de responsabiliser les « communautés locales » (écoles, société civile, services publics et entreprises), on regrette l'absence d'une organisation étatique qui puisse coordonner, encadrer et évaluer ce travail comme c'est le cas, par exemple, en Finlande (Robert, 2008). Le modèle de contact entre entreprises et écoles observé aux EU — et dans une moindre mesure au Canada — se base sur des liens de proximité entre structures (une école et ses fournisseurs ou des associations locales, etc.) qui donnent lieu à des possibilités de stages ou d'activités caritatives ou saisonnières.

Il met en œuvre la politique communale en matière de lutte contre la discrimination et de valorisation des diversités. Un de ses projets fut de persuader les entrepreneurs d'origine étrangère d'offrir des stages aux jeunes également d'origine étrangère (Aybek, 2010). Le bureau propose à ces entrepreneurs (volontaires) un appui afin qu'ils s'organisent en tant que « collectif fournisseur de formation », une option qui contourne certaines lourdeurs du système de formation dual allemand. Par ce moyen, les entreprises (souvent des commerces familiaux) accueillant des stagiaires ne sont plus obligées de remplir toutes les conditions, puisqu'elles peuvent compter sur la collaboration d'entreprises ou d'associations partenaires, chaque unité répondant à une partie des conditions préalables (proposer aux apprentis des cours théoriques et de langue, un suivi pédagogique et administratif, certaines conditions matérielles, etc.) permettant ainsi à toutes d'avoir des stagiaires en leur sein. Souple et adaptable aux réalités des petites entreprises, le projet a rencontré le succès, notamment en termes d'insertion professionnelle des apprenants. Il fut reproduit dans d'autres métropoles allemandes (Aybek, 2010).

Repérer des talents : à la recherche du matching sans risque

La revue de la littérature permet d'identifier *des entreprises qui s'associent aux actions d'intégration de la société civile*. Plusieurs sont affiliées à des systèmes de mentorat. Gatugu et coll. (2018) mentionnent un haut degré d'efficacité en termes d'insertion parmi les projets articulés avec le monde de l'entreprise. Les résultats semblent encore meilleurs quand la base d'entreprises est vaste et diversifiée, et le partenariat ancien. La sélection des entreprises est importante. Certes, elles sont volontaires, mais elles doivent se situer dans des secteurs qui recrutent et des régions concernées massivement par les migrations. Les projets articulant l'accompagnement et la formation au sein des entreprises (*Year Up*) semblent être parmi les actions les plus pertinentes. Plusieurs actions présentées par Gatugu et coll. (2018) montrent qu'une activité de mentorat doit être médiatique, reconnue et approuvée par la société dans son ensemble. L'exemple doit venir d'en haut : les initiatives pertinentes sont soutenues par les pouvoirs publics, des élus, introduites par des responsables d'entreprises importantes et supportées par des figures populaires locales. Comme le souligne l'exemple de *Year Up, le succès est plus aisé si l'action cible des jeunes de « toutes origines », même si une partie importante est en réalité issue des minorités ethniques* : le mentorat est une collaboration stratégique entre autorités politiques, organisations de la société civile (dont des associations de migrants) et entreprises convaincues des apports des migrants et des avantages économiques de la diversité (Petrovic, 2015).

Par ailleurs, un partenariat avec la société civile et l'État permet de réaliser ce qui n'est pas possible de faire seule pour une entreprise (surtout de petite taille), et souvent pour un coût imbattable, car l'action de la société civile se base en grande partie sur le volontariat — ou est soutenue par l'État. L'exemple du Bureau des affaires multiculturelles de la ville de Francfort (AMKA) est illustratif de ce qui vient d'être avancé. C'est un modèle de service public « *entremetteur* » : son interface rend possible l'accueil de stagiaires par des petites entreprises et des commerces locaux.

Plus globalement, le fonctionnement du *Fonds Social Européen* illustre, à l'échelle de l'UE, l'importance de ce type d'impulsions publiques en matière d'insertion des jeunes migrants, notamment. *Dans ce cadre, le cofinancement européen permet à des acteurs politiques régionaux de coordonner l'action de la société civile (formation et placement) en faveur des PME, généralement en situation de pénurie de main-d'œuvre, pour un risque faible*. Ainsi, la possibilité d'un financement public direct (primes) ou indirect, par l'entremise du travail de la société civile, semble influencer positivement la participation des entreprises à des projets d'insertion professionnelle. La formule semble gagnante, par exemple, dans le nord de l'Italie où les taux d'insertion des projets de formation en entreprise sont élevés, même si la plupart de ces initiatives pourraient être rendues plus inclusives (Magnani, 2015).

L'importance de la période d'initiation en entreprise n'est pas négligeable. Durant cette période, les sociétés forment, en général elles-mêmes, des apprenants éloignés de l'emploi. Cette formation « sur le tas » se déroule dans leurs espaces, en lien avec leurs équipes, sur leurs propres outils… Elles bénéficient de

l'aide des structures d'insertion pour la préparation de chercheurs d'emploi aux postes proposés (cours de langue, préformation et approche des compétences transversales). Ces structures interviennent également dans la médiation des tensions qui peuvent naître durant le stage (avec l'employeur, entre collègues…). Autrement dit, les organismes d'insertion rendent possible une période d'essai quasi sans risque pour l'entreprise qui a le loisir de former de nouveaux talents, à l'image de ses besoins. Dans ce cadre, plusieurs des études analysées pointent l'impact de la formation scolaire. Elles invitent les écoles (mais aussi les structures de formation) à nouer des coopérations durables avec des entreprises (cf. la résolution de l'ICCDPP en 2015).

Les Instances Bassins Enseignement – Formation – Emploi sont, en Belgique francophone, les structures qui se rapprochent le plus du modèle d'intermédiation décrit. Les Instances devraient contribuer davantage à renforcer la dynamique tripartie mentionnée, en coopération avec les Centres Régionaux d'Intégration et les Missions régionales pour l'emploi. Les contacts préalables avec des fédérations d'entreprises, des syndicats, des chambres patronales, des chambres de commerce et d'industrie, voire des clubs services peuvent faciliter la coopération. Rappelons que divers dispositifs peuvent soutenir financièrement, du moins en Wallonie, la mise en œuvre d'une médiation pour l'emploi entre écoles, centres de formation et entreprises[9]. ▲

9 Plan formation-insertion, tutorat en entreprise, ainsi que les Fonds interprofessionnels pour la formation.

Bibliographie

Aybek C. M. (2010), « Young immigrants' low participation in the German vocational training system : how local actors in Munich and Frankfurt/Main try to make a difference », Caponio T. et Borkert M., *The Local Dimension of Migration Policymaking*, Amsterdam University Press, p. 85–103.

Bentabet E. (éd.) (2010), « Formation et innovation dans les petites entreprises », *Education Permanente*, n° 182.

Dubar C. (2001), « La construction sociale de l'insertion professionnelle », *Éducation et sociétés*, v. 1, n° 7, p. 23-36.

EMN (Belgian contact point of the European Migration Network) (2018), *Labour market integration of third-country nationals in Belgium*, Bruxelles : EMN.

Gatugu J., Manço A. et Oumarou K. (2018), « Réseaux sociaux et insertion socioprofessionnelle des migrants : rôles des 'dispositifs relationnels' en Europe et en Amérique du Nord », Manço A. et Gatugu J. (dir.), *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan, p. 201-78.

Gay C., Montarello, F. et Balas S. (2019), « Compétences transversales et demande des entreprises », *Éducation permanente*, hors série, p. -75-86.

Gerstnerová A. et Manço A. (2018), « Travail d'appoint ou point d'appui ? Emploi étudiant et jeunes issus de l'immigration au Luxembourg », Manço A. et Gatugu J. (dir.), *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan, p. 337-350.

Magnani N. (2015) « Adult vocational training for migrants in North-East Italy », *International Migration*, v. 53, n° 3, p. 150–164.

Manço A. (2018), « Dispositifs d'intégration socio-économique des travailleurs migrants : une cartographie des pièges et tremplins », Manço A. et Gatugu J. (dir.), *Insertion des travailleurs migrants : efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan, p. 427-450.

Manço A. et Prister D. (2021), « Mobiliser les entreprises pour l'insertion de travailleurs issus de l'immigration », Manço A. et Scheurette L. (éds), *L'inclusion des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi. Bilan des politiques en Wallonie*, Paris : L'Harmattan, p. 259-281.

Mann A. et Kashefpakdel E. (2014), « The views of young Britons (aged 19–24) on their teenage experiences of school-mediated employer engagement », Mann A., Stanley J. et Archer L., *Understanding Employer Engagement in Education : Theories in evidence*, Oxon : Routledge.

Musset P. et Mytna Kurekova L. (2018), « Working it out : Career Guidance and Employer Engagement », *OECD Education Working Papers*, n° 175.

OCDE (2011), *Études économiques de l'OCDE : Belgique*, Paris : OCDE.

Petrovic M. (2015), *Pratiques de mentorat en Europe et en Amérique du Nord. Stratégies visant à améliorer la participation des migrants au marché du travail*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin et Migration Policy Institute.

Rehill J., Kashefpakdel E. T. et Mann A. (2017), *What works ? The evidence on careers events*, Londres : The Careers and Enterprise Company.

Robert P. (2008), *La Finlande : un modèle éducatif pour la France ? Les secrets de la réussite*, Paris : ESF.

Sensi D. (2018), « La transition de l'école à la vie active pour les jeunes (et les enfants de) migrants », Manço A. et Gatugu J. (sous le dir. de), *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan, p. 315-336.

Wilson R. (2015), *A ressource guide to engaging employers*, Oakland : Jobs for the future.

Booster les liens entre entreprises et personnes migrantes chercheuses d'emploi : *un projet FLE à visée professionnelle*

Charlotte **Poisson**

L'ASBL Zéphyr, située à Visé, a mené, en 2022, un projet innovant d'intégration professionnelle. L'initiative propose, d'une part, des cours de français langue étrangère lié au monde du travail permettant aux apprenants de découvrir cette réalité en Belgique et de pouvoir se rapprocher de façon autonome de la recherche d'emploi. D'autre part, elle accompagne les participantes et participants dans leur découverte du monde de l'emploi en Belgique en lien avec les entreprises, grâce au partenariat noué avec l'agence d'intérim Randstad, avec un stage en point d'orgue.

Une quinzaine de personnes de diverses origines ayant besoin d'être soutenues dans leur cheminement vers l'emploi ont suivi la formation. Les cours, concrets et pratiques, répondent aux besoins des personnes en ce qui concerne l'acquisition du vocabulaire dans des secteurs précis tels qu'agent immobilier, logistique, vente… Des stages de deux à trois semaines sont proposés aux participants en privilégiant une insertion dans les entreprises de la région. Le caractère novateur de l'expérience est lié à la proposition concomitante de cours de français et d'une mise en emploi, par l'intermédiaire de stages. Résultats ? Le projet de Zéphyr remporte un vif succès tant auprès des stagiaires que des entreprises. L'impact sur les stagiaires est également positif, avec un taux d'insertion sur le marché de l'emploi de 50 % à l'issue de la formation. Pour le reste, un tiers des participants ont repris une formation, le programme ayant fait évoluer leur projet professionnel.

Renforcer le pouvoir d'agir

Plusieurs études le montrent, le taux de chômage des étrangers résidant dans l'UE est, en moyenne, deux fois plus élevé que celui des travailleurs possédant la nationalité du pays d'emploi. La Wallonie ne fait pas exception et se retrouve parmi les mauvais élèves, avec un taux d'emploi des personnes issues d'un pays hors UE inférieur à 50 %.

Le projet « FLE à visée professionnelle » propose ainsi une approche prometteuse qui accompagne les personnes migrantes dans l'emploi en leur proposant des cours de FLE de manière concomitante à une mise en stage et un suivi sur le marché de l'emploi en Belgique. Cette approche renforce les liens directs entre entreprises et personnes migrantes, souvent dépourvues de réseaux professionnels à leur arrivée en Belgique. Elle renforce aussi les liens, rares au demeurant, entre les entreprises, dont les agences intérim, et les structures de formation.

Nombreux sont les stagiaires qui soulignent l'importance de cette alliance, comme de celle du groupe d'apprenants et des formatrices, dans le renforcement de leur confiance en eux pour, par exemple,

postuler et se rendre à un entretien. Cette projection positive de soi induit par une réassurance dans le regard et l'accompagnement des formatrices et du groupe, et a pour effet de motiver les stagiaires pour leurs projets.

> *« Un ami m'a dit que ce restaurant cherchait une serveuse. J'y suis allée, comme ça, je me suis présentée. Je n'avais même pas de CV. Ils m'ont prise en CDD et maintenant ils viennent de me proposer un CDI ! C'est grâce à la formation, c'est ça qui m'a donné le courage d'y aller »*
> **L. stagiaire et maintenant serveuse dans un restaurant**

L'approche interculturelle des rapports sociaux

L'interculturalité dans les relations sociales relève d'une démarche qui combine le décentrement et le pas vers la compréhension du système de l'Autre, comme base à la relation. Cette démarche s'apprend, s'expérimente, se réfléchit et s'enrichit au fur et à mesure des rencontres et des situations de communication avec autrui. Le groupe de stagiaires est composé de personnes d'origine, de parcours et de vie très différents : la démarche interculturelle est présente d'entrée de jeu. Les participants s'y sont sentis à l'aise et soulignent un contexte permettant des relations soutenantes et conviviales.

La force que procure le groupe a été mise en avant par plusieurs apprenants qui expliquent s'être sentis entourés. Cela leur a permis d'entreprendre d'autres démarches, par ailleurs, et de réfléchir à leur projet professionnel. L'énergie qu'apportent les rencontres sur le long terme, quand les personnes sont « embarquées » dans un même projet n'est pas à négliger dans les impacts indirects de l'initiative. En effet, c'est parfois grâce au soutien du groupe que des stagiaires vont (re) trouver la force de tracer leur cheminement professionnel. Les participants soulignent également l'importance de la relation tissée avec les formatrices qui leur ont apporté le soutien, l'écoute et l'aide nécessaire dans leur trajet d'insertion. Ils se sont sentis encouragés et éclairés dans les démarches qu'ils entreprenaient. Les formatrices ont en effet régulièrement sollicité des nouvelles à propos de la progression dans les parcours individuels.

> *« C. et E. (les formatrices) me demandaient des nouvelles, pour savoir où j'en étais. C'était important. Elles m'ont envoyé des tests pour m'entraîner à répondre lors des entretiens d'embauche. Elles m'écoutaient. »*

La fonction sociale du groupe de formation est à mettre en avant. Pour certains stagiaires, celui-ci les a ouverts vers un autre monde, leur permettant de sortir de leur quartier, de leur communauté, d'aller à la rencontre d'autres personnes et donc d'ouvrir des possibilités et des futurs à envisager. Les participants s'encouragent mutuellement, s'envoient des offres d'emploi quand ils en trouvent et estiment que ça pourrait convenir au projet professionnel d'un condisciple. Par les valeurs de solidarité et de soutien

mutuel, les apprenants se sont sentis appartenir à un groupe, ce qui leur a permis de progresser individuellement. C'est un impact positif qui aura des effets sur les parcours individuels dans le futur.

> *« Quand je viens ici, je sors de mon quartier où tout le monde parle là-bas ma langue. Je n'apprends pas comme ça. Ici on progresse en français. »*

> *« Les autres stagiaires m'ont encouragé à postuler là. Ils m'ont dit que j'avais toutes mes chances, alors j'ai postulé, on verra bien. »*

> *« J'ai vu une affiche d'une offre d'emploi à l'école de ma fille, j'ai pensé à G. (une stagiaire) qui voulait travailler dans une école, alors je lui ai envoyé. »*

Créer du lien entre personnes migrantes et entreprises

Les personnes migrantes, nouvellement ou anciennement établies sur le territoire belge, n'ont pas forcément un réseau professionnel étendu. De même, les entreprises n'ont pas forcément de liens avec les structures d'insertion socioprofessionnelle qui pourraient contribuer au recrutement de personnes en recherche d'emploi. De part et d'autre, les mondes sont souvent cloisonnés. Des ponts sont nécessaires pour impulser une rencontre. C'est une partie des conclusions du livre *« L'inclusion des personnes d'origine étrangère sur le marché de l'emploi »* de A. Manço et L. Scheurette, publié en 2021 par l'IRFAM.

Le projet « FLE à visée professionnelle » travaille en étroite collaboration avec le service RiseSmart de l'entreprise d'intérim Randstad. C'est une première dans le monde des associations visant l'apprentissage du français langue étrangère et cette initiative est à souligner et à encourager, comme tend à le souligner la visite de la Ministre Christie Morreale (en charge de l'Emploi, de la Formation et des Affaires sociales). En s'inspirant des recommandations de l'IRFAM en vue de favoriser l'insertion des personnes d'origine étrangère en Belgique qui indique, entre autres, d'encourager et de faciliter les collaborations avec les entreprises, « FLE à visée professionnelle » est un programme de formation intégrant les uns aux autres des ateliers de langue et des ateliers découverte du monde du travail de RiseSmart. Les formatrices FLE et de RiseSmart y ont œuvré en étroite collaboration, grâce à des réunions de concertation et ont établis un programme de formation, d'orientation et d'évaluation cohérent et complémentaire.

Les partenaires estiment important le rôle d'accompagnement que joue l'IRFAM dans la mise en place et la réussite de tels projets mettant en relation des publics qui se côtoient peu habituellement. Sa médiation fait en sorte que des projets tels que « FLE à visée professionnelle », qui rompent avec les habitudes et proposent des liens novateurs, voient leur mise en œuvre facilitée.

La collaboration avec une agence d'intérim permet une connexion directe tant avec les réalités du marché de l'emploi qu'avec un réseau d'entreprises en recherche de main-d'œuvre sollicitant ses services. Cette collaboration est pertinente pour l'agence qui souhaite renforcer son travail avec les personnes éloignées de l'emploi, dont font partie, entre autres, certains migrants et migrantes. Elle l'est également pour le projet d'insertion qui souhaite soutenir les apprenants dans leurs démarches vers l'emploi. Les professionnels de l'intérim ont une expertise du marché de l'emploi, connaissent les sociétés et les secteurs qui recrutent, la temporalité du marché, ainsi que les besoins et les attentes des entreprises du bassin. Leur réseau d'entreprises est un plus : on peut les solliciter pour des mises en stage.

D'avis général, ces dernières pourraient avoir lieu plus tôt dans le programme de la formation. En effet, les participants à la formation pourraient ainsi être confrontés rapidement au marché de travail et revenir ensuite en formation avec une expérience concrète et identifier les éléments à améliorer (ou à réorienter) dans leurs parcours, leurs compétences. C'est aussi une manière de ne pas faire attendre trop longtemps les personnes avant cette confrontation qui peut engendrer du stress et des peurs face à de l'inconnu et finalement une rétractation des stagiaires qui se cherchent une série de prétextes pour ne pas réaliser de stage, dans l'immédiat du moins.

Encouragée par des retours positifs comme la visite de Madame Morreale en juin dernier, l'initiative se poursuit chez Zéphyr et est porteuse de succès futurs pour les migrants, les entreprises et notre région ! ▲

Plus d'infos :
Zéphyr ASBL

Rue du Collège 31, 4600 Visé

04 374 31 45
zephyr-formation.be

Les personnes LGBTQ+ en demande d'asile

Eleftheria **Athanasa** et Joachim **Debelder**

La Belgique se classe au troisième rang des pays européens en matière de protection juridique et de soutien des droits des personnes LGBTQ+, selon le classement de Rainbow Europe (2022). Outre ce cadre juridique et politique globalement favorable en regard des normes internationales, la Belgique est également considérée comme pionnière pour la prise en comptes des persécutions fondées sur l'orientation sexuelle, puis sur l'identité de genre, comme motif d'octroi du statut de réfugié (Hamila, 2019). Cependant, le système d'asile reste fortement critiqué par de nombreuses voix issues des milieux militants, associatifs ou académiques, et ce en raison de son hétéronormativité et de son cissexisme, à savoir un système qui discrimine les personnes qui ne se conforment pas aux normes binaires de l'hétérosexualité cisgenre ou transphobe (Ropianyk et D'Agostino, 2021, 59). Cette analyse vise à mettre en perspective les approches en nous intéressant aux vécus de personnes.

Recueillir des témoignages à Liège et à Bruxelles

Nous avons rencontré individuellement cinq personnes (trois hommes et deux femmes) dans la région de Liège, âgée entre 23 et 40 ans. Au moment de leurs témoignages, trois d'entre elles sont en procédure d'asile, une a obtenu le statut de réfugié depuis un an et la dernière vit sans titre de séjour depuis plusieurs années. Les enjeux liés à l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont profondément intimes, et sont vécus comme des sources de violence et de marginalisation à l'intersection des oppressions de race, de religion et de condition migratoire

par les personnes que nous avons rencontrées. La jeunesse de chacune d'entre elles a été marquée par la rupture familiale, et elles déclarent avoir dû fuir leur pays d'origine en partie ou entièrement en raison de leur orientation sexuelle qui y est criminalisée (à des degrés divers, en fonction du droit pénal de chaque pays). Nous avons pris le temps d'établir des contacts, d'expliquer notre démarche et de rencontrer les personnes dans des conditions idéales pour elles. Les entretiens initialement conçus comme semi-directifs ont finalement été réalisés sur le mode de la conversation informelle, lors de promenades, au domicile de l'une d'entre elles et en visioconférence depuis un centre d'accueil pour la dernière. Les entretiens individuels ont duré près d'une heure en moyenne.

L'auto-caractérisation est importante pour les enjeux des minorités de genre et sexuelles. Dans le cadre de cette analyse, nous nous référons de manière générique au label LGBTQ+ pour qualifier les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, *queers*, le «+» visant à inclure d'autres identités ou expressions de genre, d'orientations ou de caractéristiques sexuelles. Certaines personnes que nous avons rencontrées utilisent d'autres mots et se définissent par exemple comme *«une femme qui aime les femmes»*, sans recourir à d'autres dénominations. Aussi, pour des raisons de sécurité, nous gardons anonymes les personnes ayant participé à ce travail. Enfin, les entretiens individuels ont été complétés par l'observation participative au sein de deux groupes de paroles organisés par l'une des associations LGBTQ+ les plus dynamiques de Belgique, le premier en anglais et le second en français.

Un regard mondial sur les punitions pour être LGBTQ+

Au niveau mondial, les actes sexuels privés et consensuels avec des personnes du même sexe représentent des poursuites pénales dans 67 des 193 États membres de l'ONU, et sont passibles de peine de mort dans onze de ces pays selon le rapport d'ILGA (2020, 25). Lorsque la peine de mort n'est pas appliquée, ces pratiques peuvent entraîner des arrestations, des poursuites ou l'emprisonnement. Comme l'indique ce rapport, il ne s'agit donc pas d'opposer la criminalisation à la non-criminalisation, mais de comprendre qu'il s'agit de «la sévérité des sanctions imposées» (idem, 32). La répression à laquelle les personnes LGBTQ+ sont confrontées est généralement justifiée au nom de la culture, de la religion, de la morale ou de la santé publique. Par conséquent, même dans les pays où les personnes LGBTQ+ ne sont pas poursuivies et punies par la loi, la haine homophobe et transphobe, mais aussi l'oppression hétérosexuelle et patriarcale est profondément enracinée et reproduite à travers l'organisation sociale, les structures politiques, le système de justice ou les pratiques culturelles. Pour affirmer les droits des personnes LGBTQ+, une déclaration est réalisée en 2007. Les principes de Jogjakarta constituent ainsi les normes mondiales concernant l'application des droits humains en matière d'orientations sexuelles et d'identités de genres. Dix ans plus tard, des principes additionnels complètent le document en appuyant les droits des personnes transgenres et non-binaires.

L'asile fondé sur les orientations sexuelles ou les identités de genre

Les personnes LGBTQ+ sont confrontées à des violences spécifiques lors de leurs parcours migratoires et leurs procédures d'asile. L'UNHCR (2015, 7) identifie principalement la violence et le harcèlement venant des autres personnes résidentes dans les centres, et des interrogatoires intensifs et inappropriés tout le long de la procédure d'asile. Par ailleurs, les attitudes discriminatoires et le harcèlement des agents étatiques ou non étatiques au sein d'un pays de premier accueil écartent toute possibilité de considérer l'intégration locale comme une solution durable. Ces barrières comprennent des menaces pour la sécurité et des discriminations rencontrées dans le domaine du logement, des soins de santé et de l'emploi. Enfin, ces personnes migrantes sont soumises à des violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'à du sexe de survie lors des déplacements forcés.

Au cours des vingt dernières années, certains instruments juridiques ont commencé à reconnaître des formes de persécution liées spécifiquement au genre et à la sexualité, en lien avec les déplacements forcés. Ces dimensions sont devenues des éléments importants dans le contexte du droit afin de reconnaître l'introduction de demande de protection internationale fondée sur les orientations sexuelles ou les identités de genre (abrégé en OSIG).

En Belgique, l'accueil des demandeurs d'asile LGBT+ et les demandes d'asile fondées sur l'OSIG ont récemment gagné en visibilité et constituent une caté-

gorie sociale et juridique nouvellement introduite et distincte dans le système d'asile du pays, la protection internationale et la littérature des études migratoires.

En 2013, la Belgique a intégré la Directive « Qualification » qui détermine des critères communs à l'Union européenne à l'octroi du statut de réfugié[1]. Comme le précise l'étude issue du projet Rainbow Welcome! (2021), cette directive représente l'un des principaux outils pour la gestion des demandes basées sur l'OSIG. L'amendement 30 explicite de prendre en considération les *« questions liées au genre du demandeur — notamment l'identité de genre et l'orientation sexuelle »* qui définissent le groupe social en raison duquel il existe *« une crainte fondée de persécution »*.

Les principes directeurs du UNHCR de 2012 sont la première formulation claire d'une organisation internationale concernant une reconnaissance explicite de l'asile qui repose sur la persécution liée à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre. Les principes directeurs doivent toujours être lus en harmonie avec d'autres dimensions, car une personne LGBTQ+ peut craindre d'être persécutée pour une combinaison de raisons. Ces Principes directeurs sont également intégrés au sein d'un Guide des procédures et des critères (2021) qui fournit des conseils d'interprétation à destination de tout agent étatique ou non étatique impliqué dans la procédure de reconnaissance du statut de réfugié. Selon les acteurs de Rainbow Welcome! (2021, 69), les États devraient promouvoir l'utilisation des Principes directeurs, lors de la mise en œuvre des règlements relatifs à l'OSIG, de leur interprétation, du dépôt des demandes d'asile fondées sur l'OSIG et de leur évaluation.

1 Directive 2011/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 relative aux qualifications.

Rendre visibles les expériences de personnes réfugiées LGBTQ+

En Belgique, le Ciré (2017) précise que *« sur les 582 demandes d'asile traitées en 2016 pour des questions liées à l'orientation sexuelle, 252 ont débouché sur un statut de réfugié »*. Les expériences du système d'accueil peuvent être envisagées en lien avec des injonctions à l'hypervisibilité et à l'invisibilité, selon Ropianyk et D'Agostino (2021). Malgré le cadre juridique, le système de l'asile dans son ensemble représente un environnement hostile en matière d'orientations sexuelles et d'identité de genre. Craignant des attitudes violentes ou discriminantes, des personnes LGBTQ+ peuvent essayer d'être discrètes concernant leur OSIG. Pourtant, cette stratégie est difficile à maintenir face à l'injonction de devoir exposer leur intimité, à savoir les aspects de leur vie en lien avec leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Cela peut aussi se produire publiquement, lorsqu'il faut énoncer le motif de la demande de protection dans des espaces d'accueil avec d'autres requérants à l'asile. Il ne s'agit pas seulement d'inconfort, comme l'hypervisibilité peut représenter un grand danger direct pour ces personnes. L'exposition s'accompagne aussi d'invisibilité. Les consignes à parler publiquement de ces questions démontre clairement le manque de sensibilisation aux enjeux LGBTQ+ de la part de nombreux agents qui peuvent aussi manquer leur devoir d'assistance, car ils et elles ne *« voient pas »* ces enjeux.

Des jeunesses LGBTQ+

En nous intéressant aux expériences de jeunes LGBTQ+ en demande de protection internationale, nous pouvons comprendre la nature complexe et multiforme de leur exclusion et de leur oppression. De nombreuses personnes LGBTQ+ partagent des expériences similaires de violence au sein de la sphère privée concernant leur OSIG. Les témoignages recueillis mettent en avant des adolescences marquées par la rupture familiale, au moins partielle, et l'exclusion ou l'insécurité au sein des relations familiales.

> *« Je ne pouvais pas rester à la maison parce que je me disputais toujours avec mes parents. Ma famille ne m'a jamais accepté. Ma mère n'arrêtait pas de me dire qu'elle ne sortait plus à cause de moi. Elle n'arrêtait pas de dire "comment puis-je montrer mon visage aux gens ?" »* **(S., homme, Irak)**

> *« J'étais cachée. J'ai beaucoup de copines LGBTQ+ en Guinée. Elles sont toujours cachées. Mon père m'a donnée à un homme pour marier. Là-bas, même ton propre papa peut te tuer à cause de ta sexualité »* **(N., femme, Guinée)**.

Les mariages forcés représentent une tactique régulièrement utilisée par les familles de jeunes LGBTQ+ comme une tentative pour cacher ou s'opposer à leur orientation sexuelle. Il faut ainsi souligner l'impact désastreux sur les membres de la communauté LGBTQ+ qui sont mariés contre leur gré, après avoir été effectivement victimes de la traite des êtres humains aux mains de leurs familles (EUFEM, 2016). L'exclusion et les menaces de mort au sein de la famille sont présentes dans plusieurs témoignages.

> *« C'est à l'âge de 13 ans que j'ai pris conscience que j'étais homosexuel. À 16 ans, j'ai connu quelqu'un. Il était beau, magnifique, gentil, sympa. On était ensemble, mais on était toujours bien caché.*

Parfois il venait chez moi, quand la maison était vide, mais on a eu beaucoup de peurs. Un jour un de mes frères qui soupçonnait que j'étais gay est sorti et a laissé son téléphone dans ma chambre pour filmer. C'est comme ça qu'il l'a découvert. Ma famille ne m'a jamais m'accepté. [...] Seules ma mère et une de mes sœurs m'ont accepté. Je parle avec elles. Tous les autres ne veulent pas me voir, ils me disaient des gros mots : "Nous ne voulons pas des homosexuels dans notre famille. Casse-toi.". Mais c'est ma vie...» **(A., homme, Sénégal).**

«Quand j'étais petite, j'ai été forcée d'épouser un homme. J'ai fui le pays quand mon mari et mes parents ont découvert que je suis homosexuelle. Ils ont découvert que j'ai eu une copine. Ils ont menacé de me tuer» **(J., femme, République Démocratique du Congo).**

La peur dans l'espace public

Les personnes interrogées ont décrit une journée type dans leur ville natale en tant que personnes LGBTQ+. Elles vivent en sachant que sortir dehors peut signifier leur mort à chaque fois. Dans la rue, ils et elles sont menacés d'enlèvement, de torture, de viol (collectif) et même de meurtre par des groupes extrémistes selon leurs témoignages.

«Quand tu sors de chez toi et que tu marches dans la rue, tu t'attends toujours à des choses; se faire ramasser, se faire violer et se faire filmer ou se faire tirer dessus, se faire siliconer[2] ou se faire tuer par une pierre sur la tête. Une fois, huit gars sont venus me chercher dans la rue et m'ont violé. Ils en ont pris une vidéo et après ils ont continué à me menacer avec cette vidéo» **(S., homme, Irak).**

Gardant leur identité profondément cachée, ils sortent de chez eux pour socialiser, rencontrer des gens et passer du temps dans des espaces communautaires LGBTQ+ cachés.

«Ils ne veulent pas les homosexuels. C'est interdit. La police nous tourmente. Tu vas en prison de 5 ans jusqu'à 10 ans» (S., homme, Irak).

«J'ai perdu trop de mes amis gays proches. Ils m'appelaient toujours pour me dire que, par exemple, "Abuhi est mort", "Brahim est mort", "Hassan est mort". Ils étaient très proches de moi. Ils avaient mon âge. Mais soit c'est un risque de sortir, soit de rester à l'intérieur de la maison» **(S., homme, Irak)**.

Être LGBTQ+ dans un centre d'accueil en Belgique

Peu de recherches font état de l'hébergement des personnes LGBTQ+ au sein des centres d'accueil. De nombreuses personnes tendent à cacher leur OSIG au sein des centres d'accueil, car elles craignent un traitement discriminatoire ou des attitudes haineuses de la part du personnel du centre et des autres résidents. En plus du risque de harcèlement ou de discriminations, les centres d'accueil ne sont généralement pas en mesure de fournir une assistance et des mesures de protection adéquates aux besoins des minorités des personnes LGBTQ+. En raison d'un manque de formation, le personnel considère les situations uniquement à travers un prisme hétéronormatif (Ropianyk et D'Agostino, 2021).

Au sein des centres, des personnes risquent de partager leur toit avec ceux qu'ils et elles ont tenté de fuir en quittant leur pays. La stigmatisation peut aussi être reproduite par des membres des centres qui proviennent de leur pays d'origine.

«J'ai deux amis LGBTQ+ qui habitent dans un autre centre d'accueil en ce moment, ils subissent l'homophobie, parce qu'ils sont en couple. Quand tu es seul, tu fais ton truc, tu es tranquille» **(A., homme, Sénégal).**

«Un jour je m'étais maquillé pour sortir. Je suis allé serrer la main de l'agent de sécurité pour faire connaissance. Il a essuyé la main qu'il m'a donnée sur son pantalon» **(S., homme, Irak).**

«Moi je dis à l'État belge qu'il faut créer des centres d'accueil pour les demandeurs d'asile LGBT, parce que dans le centre on nous mélange avec des personnes homophobes. Si l'État fait ça c'est bon pour nos droits» **(A., homme, Sénégal)**.

L'ouverture en 2021 du CADAL, centre d'accueil bruxellois dédié aux personnes migrantes LGBTQIA+, témoigne de l'importance de cette problématique, et de sa modeste prise en compte (le centre dispose d'une capacité de 14 personnes). En effet, d'autres personnes préfèrent trouver des solutions d'hébergement alternatives.

2 Une méthode de torture répandue en Irak pour punir les homosexuels.

> *«J'ai décidé que je ferais n'importe quoi pour éviter de choisir le centre d'accueil, malgré les obstacles qui peuvent accompagner cette décision. Je ne voulais pas du tout y rester. J'ai commencé à chercher quelqu'un qui pourrait m'héberger. Un couple belge m'a accueilli gratuitement chez lui»* **(A., homme, Palestine).**

De nombreux témoignages rejoignaient les arguments sur les mauvaises conditions de vie au centre, en général, concernant la nutrition, l'hygiène et le droit à la vie privée, les dortoirs surpeuplés.

Cette décision s'accompagne d'un certain nombre de problèmes et accentue la position de vulnérabilité des personnes en demande de protection. Elle complique, en effet, l'accès aux services de soutien psychosocial, linguistique ou le soutien financier.

La vie en dehors du centre : les espaces LGBTQ+ dans la ville d'installation

Selon les témoignages que nous avons récoltés, les personnes LGBTQ+ en demande de protection internationale accordent leur confiance aux organisations locales qui défendent leurs droits en Belgique, et elles y trouvent de la sécurité et de la solidarité. Elles entrent en contact avec ces organisations par l'intermédiaire de relations amicales qui y sont déjà membres, ou sur recommandation du personnel de leur centre d'accueil. Ces espaces offrent un sentiment de communauté irremplaçable « une oreille attentive ». Les activités organisées leur permettent de se sentir davantage comme des sujets actifs, qui peuvent exister librement et socialiser avec des personnes avec lesquelles des expériences communes sont partagées.

> *«J'ai découvert la Maison ARC (de Liège) par l'intermédiaire d'un ami. Tout le monde y est très accueillant et gentil. Il existe de nombreuses personnes LGBTQ+ migrantes. [...] J'ai fait des connaissances»* **(A. homme, Palestine).**

Ces facteurs de protection de la participation active à la vie sociale du pays d'accueil et de l'établissement de relations de confiance pourraient constituer une première étape essentielle pour atténuer les effets négatifs des traumatismes pré et post-migration. Ils permettent d'aider à créer des réseaux solidaires, des relations de care communautaire, et ils permettent également d'obtenir un impact positif sur l'aboutissement des procédures d'asile (Dustin et Held, 2021).

> *«J'ai découvert Rainbow House (Bruxelles) de Petit Chateau. Tout le monde m'aime là-bas et ils sont très amicaux. Je me sens soutenu, accepté et en sécurité. Je ne manque jamais aucun jour de la Rainbow House»* **(S., homme, Irak)**.

Cependant, cette émancipation ne s'applique pas à tous les espaces et relations dans la communauté LGBTQ+ du pays d'installation, car des déséquilibres en termes de relation de pouvoir surviennent souvent en leur sein (Held, 2022). Lors des discussions de groupes auxquelles nous avons participé, plusieurs hommes gays afrodescendants témoignaient de la fétichisation et de l'exotisation dont ils ont fait l'expérience au sein de leurs relations intimes ou amoureuses avec des hommes cis blancs et belges, à la fois sur des plateformes de rencontres en lignes et dans les lieux de divertissement queers. Cette exotisation s'accompagne souvent de pratiques de harcèlement qui traduisent les relations de pouvoir, d'exploitation et de domination raciale qui sont en jeu. Face à ces problématiques invisibilisées, les relations sociales sont primordiales. Les groupes de discussion ont aussi pour but de considérer les moyens possibles pour renforcer ces réseaux et l'inclusion dans la localité.

Faire face à la culture de la méfiance

Lorsque la demande de protection internationale est fondée sur des critères liés à l'OSIG, la procédure administrative représente un processus particulièrement fatigant et traumatisant. Comme le souligne Tschalaer (2019), les personnes migrantes LGBTQ+ doivent, premièrement, convaincre les agents en charge de leur demande de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre et, deuxièmement, de la crainte fondée de persécutions de la part de leur État d'origine en raison de cette OSIG. À travers une narration très précise d'événements biographiques, ainsi que des descriptions détaillées des épisodes de violence vécus de la part de l'État, de la communauté et de la famille, les personnes candidates à l'asile doivent faire comprendre à leurs interlocuteurs de l'asile que leur homosexualité est crédible, valide et vraie. Ce récit nécessite d'être préparé et adapté en fonction des attentes européennes et des normes institutionnelles en matière de sexualité et d'identité de genre. Pour être crédible, il faut inclure dans ce récit tous les concepts occidentaux et blancs entourant l'homosexualité. Cela pourrait signifier *«être flamboyant»* et s'habiller *«gay»*, présenter le récit d'un *coming out* touchant, discuter de relations sexuelles, fréquenter des espaces LGBTQ+ et être activiste, par exemple.

Pour dépasser la culture de la méfiance et avoir plus de chances d'être acceptés, les candidates et candidats doivent correspondre autant que possible aux discours et aux représentations idéalisées de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre eurocentrées. Selon Jung (2015), les officiers de protection qui évaluent les demandes d'asile supposent souvent que toutes les personnes homosexuelles s'engagent dans une identification transgenre ou qu'elles s'engagent immédiatement dans une vie publique gay à leur arrivée dans le nouveau pays. Cela les conduit à avoir le pouvoir d'approuver ou de rejeter la candidature d'une personne en fonction de ses propres perceptions du genre et du mode de vie gay (Tschalaer et Held, 2019), et donc le pouvoir de déterminer quels types de masculinités, de féminités et d'attitudes queers sont légales, illégales, et quelles vies qui y sont liées *« méritent d'être protégées »*.

Après avoir examiné la vraisemblance de l'homosexualité, l'officier de protection établit ensuite si la personne encourt des risques de persécution à cause de son OSIG en cas de retour dans son pays d'origine. Une dimension rarement prise en compte concerne la différence fondamentale entre la législation actuelle et la réalité sur le terrain, à savoir la discrimination sociale plus large qui accompagne la législation. Dans de nombreux cas, le problème ne réside pas tant dans le cadre juridique, mais au sein de la population (Ciré, 2017). A. partage cette inquiétude, lorsqu'il confie que *« peut-être si un jour on vote la loi, nous serons libres. La loi dit que tout le monde est libre. Peut-être ! Si le gouvernement nous protège. Mais, même si le gouvernement vote la loi et dit oui, la population dit non. »*

Selon Limpens (2019), environ 30 % des demandes de protection au titre d'OSIG aboutissent au statut de réfugié, ce qui représente environ 5 % de moins que le taux moyen général de décisions d'asile positives. Soulignons aussi que la nécessité de paraître crédible aux yeux des décideurs de l'asile est parfois si stressante qu'elle peut traumatiser à nouveau les personnes migrantes LGBTQ+ et même augmenter la tendance suicidaire (Kahn et coll., 2018).

Recommandations pour un changement durable et systémique

Reconsidérer les approches OSIG

De plus en plus de personnes fuient leur pays et demandent l'asile pour des motifs OSIG en Belgique et, plus largement au sein de l'Union européenne. Ces personnes rencontrent pourtant des situations dangereuses et de grande précarité et ne peuvent pas toujours défendre leurs droits liés à leur OSIG. Selon l'anthropologue Mengia Tschalaer (2019), *« l'Europe doit adopter une approche réflexive de l'asile queer qui permette de reconnaître ses propres stéréotypes concernant l'homosexualité, la race et le genre, afin de ne pas reproduire les récits coloniaux et impérialistes de vulnérabilité, de sexe et de désir à travers des régimes d'asile eurocentriques. »* La déconstruction des approches d'OSIG eurocentrées et l'intégration de la dimension OSIG au sein des études migratoires permettraient la reconstruction d'une nouvelle compréhension des situations vécues par les personnes LGBTQ+ en demande d'asile.

Former systématiquement au sujet d'OSIG toutes les parties y compris dans le parcours d'asile

L'ensemble du personnel intervenant dans la procédure d'asile devrait être formé aux problématiques d'OSIG, de l'assistance sociale aux officiers de protection, interprètes[3], agents de sécurité, etc. Les approches OSIG doivent, par ailleurs, être développées en dehors des conceptions eurocentriques afin d'évaluer les demandes de protection selon des critères justes. La compréhension linguistique et culturelle est essentielle pour créer un environnement sûr et pour établir des relations de confiance. De cette manière, nous pouvons garantir que les agents en charge de la procédure fourniront des informations adéquates sur la procédure d'asile, et un accompagnement social, linguistique et psychologique pertinent. De plus, le personnel des centres d'accueil sera doté des bons outils pour détecter rapidement des cas d'homophobie ou de transphobie, de harcèlement ou d'abus.

Proposer des hébergements sûrs

La mise à disposition de refuges pour les personnes LGBTQ+ durant leur demande d'asile qui leur assurent une protection est fondamental, et une condition essentielle à leur inclusion dans la société. Les autorités en chargent de l'asile devraient renforcer les dispositifs d'accueil spécifiques afin de permettre

3 Soulignons dans ce sens, l'initiative de l'association liégeoise Le Monde des Possibles et son équipe d'interprètes en milieu social qui ont produit un livret ainsi que des capsules audio multilingues en partenariat avec la Maison Arc-en-Ciel afin de lutter contre les violences homophobes, biphobes et transphobes.

aux personnes LGBTQ+ d'être hébergées dans des établissements distincts, selon leurs souhaits, afin d'être et de se sentir en sécurité.

Soutenir les associations LGBTQ+

Les témoignages récoltés mettent en avant l'importance des relations sociales liées à la fréquentation d'associations de soutien aux personnes LGBTQ+ qui permettent également un espace de refuge pour les personnes migrantes. À l'intersection de différentes oppressions, ces espaces sociaux sont essentiels pour l'inclusion des personnes migrantes LGBTQ+.

Pour de nouvelles perspectives

Les minorités de genre et sexuelles du Sud global peuvent percevoir leurs orientations sexuelles et leurs identités de genre selon des angles de vue qui ne correspondent pas aux conceptions, aux comportements et aux manières d'exister ou de s'exprimer eurocentrées et blanches. L'eurocentrisme est enraciné dans chaque institution liée à l'asile et à la migration au sein de l'UE. Par conséquent, même lorsque des cadres juridiques sont favorables à la reconnaissance des droits des personnes LGBTQ+, des situations critiques se produisent lorsqu'elles sont migrantes ou en demande d'asile. Celles-ci doivent en effet défendre leur dossier OSIG par rapport à des visions et des normes qu'ils et elles ne connaissent pas et qui ne leur correspondent pas. Certains éléments de leur situation personnelle, comme un mariage antérieur avec une personne du sexe opposé, avoir des enfants issus de ces relations, une grande religiosité ou la difficulté de s'exprimer à propose de leur OSIG peuvent compliquer l'évaluation de leur dossier selon les normes et les attentes eurocentrées.

Les dynamiques et les relations de pouvoir vécues au sein des pays d'origine, de transit et d'installation sont très différentes par rapport aux personnes cisgenre et hétérosexuelles. Les procédures d'asile peuvent être davantage stressantes pour les personnes LGBTQ+ en raison de la manière dont la dimension OSIG affecte de nombreux aspects de leur procédure, de leurs conditions d'accueil et de leur accompagnement (Danis et coll., 2021). Pour avoir une vision claire des besoins et des spécificités des personnes LGBTQ+ en demande d'asile, il s'agit d'intégrer systématiquement la dimension du genre et, en même temps, d'enrichir cette dimension par des approches décentrées des conceptions européennes. ▲

Bibliographie

Danisi C., Dustin M., Ferreira N. et Held N. (2021), *Queering Asylum in Europe: Legal and Social experiments of seeking Internation Protection on ground of sexual orientation and gender identity*, Rotterdam : IMISCOE Research Series, Springer Cham, p. 454-459.

Dustin M. et Held N. (2021), « "They Sent me to the Mountain": The Role of Space, Faith and Support Groups for LGBTIQ+ Asylum Claimants », Mole R. (éd.), *Queer Migration and Asylum in Europe*, Londres : UCL Press, p. 184–215.

Hamila A. (2019), « Les persécutions liées à l'orientation sexuelle : un "nouveau" motif pour octroyer le statut de réfugié en Belgique ? », *Politique et sociétés*, v. 38, n° 1, p. 157-177.

Held N. (2022), « "As queer refugees, we are out of catégorie, we do not belong to one, or the other": LGBTIQ+ refugees' experiences in "ambivalent" queer spaces », *Ethnic and Racial Studies*, 1-21.

Jung M. (2015), « Logics of Citizenship and Violence of Rights: The Queer Migrant Body and the Asylum System », *Birkbeck Law Review*, v. 3, n° 2, p. 311-312.

Kahn S., Alessi E. J., Kim H., Woolner L. et Olivieri C. J. (2018), « Facilitating mental health support for LGBT forced migrants: A qualitative inquiry », *Journal of Counseling & Development*, v. 96, n° 3, p. 316-326.

Ropianyk A. et D'Agostino S. (2021), « Queer asylum seekers in Belgium: Navigating reception centers », *DiGeSt : Journal of Diversity and Gender Studies*, vol. 8, n° 2, p. 57-70.

Tschalaer M. et Held N. (2019), « LGBTQI+ asylum claimants face extreme social isolation in Germany », *OpenDemocracy*, 26.

Racisme et discriminations ethno-raciales au Luxembourg : un état des lieux

Charlotte **Poisson**

Au Grand-Duché de Luxembourg, *47 % de la population est étrangère et plus de 61 % des résidents sont dits issus de l'immigration (au 1er janvier 2021)*[1]. *Le Luxembourg est le pays d'immigration par excellence au sein de l'Union européenne. La part de ressortissants de pays tiers (hors UE) parmi la population étrangère est passée de 7,4 % en 1981 à 18,3 % en 2021. La Chambre des Députés du Luxembourg a commandité une vaste étude afin de mesurer le racisme et les discriminations ethno-raciales sur son territoire. L'objectif étant «d'aider le gouvernement à développer une stratégie de lutte cohérente contre le racisme et les discriminations». L'enquête quantitative qui a permis de nourrir cette étude a récolté l'avis de 3000 personnes issues de la population nationale et de ses groupes minoritaires âgés de 18 ans et plus. Complétée par une enquête qualitative d'entretiens auprès de 139 personnes, experts et acteurs de terrain, appartenant à des structures privées ou publiques impliquées dans divers secteurs de la société tels que l'éducation, le logement, le travail, la santé, etc., cette étude s'est penchée tant sur le vécu des «victimes» du racisme et de leurs besoins, de la compréhension du racisme et des discriminations ethno-raciales, que de leur prise en charge au sein des structures, de l'appréciation de l'évolution du phénomène pour en tirer des recommandations. L'étude souligne d'emblée la faible disponibilité de données sur le sujet, soit que les données sont insuffisantes ou pas suffisamment renouvelées, soit que les critères de qualification des situations ne sont pas assez clairs.*

1 Sauf référence contraire, les passages figurant en italiques dans ce texte ainsi que les données chiffrées sont tirés du rapport du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région/Centre d'Étude et de Formation Interculturelles et Sociales/Luxembourg Institut of Socio-Economic Research, *Rapport d'étude quantitative et qualitative. Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg*, 2021.

Des discriminations ethno-raciales perçues par la population comme un phénomène sociétal récurrent

Afin de pouvoir dresser un état des lieux du racisme et des discriminations sur le territoire luxembourgeois, et de récolter des données au plus proche des vécus et des ressentis des personnes interrogées, l'étude a distingué dans ses enquêtes, premièrement des questions spécifiques à destination des personnes elles-mêmes victimes de racisme, deuxièmement, des questions à destination de personnes dites « témoins », c'est-à-dire qui n'ont pas vécu directement la problématique du racisme, mais qui en sont témoin et troisièmement des questions posées aux deux groupes de personnes. De ce troisième groupe de questions, ressortons quelques données intéressantes, parmi lesquelles il a été observé que plus de 76 % de la population répond affirmativement à la proposition : *« La présence d'immigrés enrichit l'identité du pays »* et seulement 13 % de résidents ne pensent pas que les immigrés enrichissent l'identité du pays. L'étude détaille : *« cette part est significativement plus élevée chez les Luxembourgeois ; elle est plus faible chez les ressortissants du Portugal*[2] *et des pays non européens »*. Dans les mêmes proportions, 77 % des interrogés estiment que *« le Luxembourg a besoin des immigrés pour pérenniser son économie et son système de protection sociale »*. Enfin, 27,9 % des résidents pensent que *« les immigrés sont trop nombreux au Luxembourg »*.

Bien que les manifestations purement racistes soient, semble-t-il, rares, un ressenti général de discrimination est présent au sein de la population luxembourgeoise prise dans son ensemble : *« Près de la moitié des résidents interrogés déclarent que les discriminations fondées sur la couleur de peau (48,3 %), la méconnaissance de la langue luxembourgeoise (48,8 %) et des signes culturels distinctifs (47,6 %) sont plutôt répandues, voire très répandues au Luxembourg »*. Cette impression générale atteint des proportions encore plus élevées chez les personnes noires et les personnes nées au Portugal. L'étude relève de fortes différences d'appréciations sur l'ampleur du racisme et des discriminations entre d'une part, les acteurs publics et d'autre part, les représentants de la société civile. Au sein des structures officielles et administratives prédomine le *« sentiment d'une relative absence de racisme »* et le ressenti de la population est plutôt expliqué par des difficultés de communication et de compréhension qui seraient les sources de malentendus ressentis comme de la discrimination. Au contraire, les acteurs de la société civile expliquent ces mêmes phénomènes par des comportements racistes et discriminatoires. Cependant, il semblerait qu'il y ait une plus grande prise de conscience du racisme actuellement que par le passé. Les actes racistes directs dans l'espace public tendraient à diminuer, remplacés par des formes de racisme diffusées sur Internet et les réseaux sociaux. D'où l'importance d'adapter les formes d'action de lutte contre le racisme et de sensibiliser à ses formes « virtuelles », en ligne, de plus en plus répandues qui n'en restent pas moins dommageables pour les victimes.

Invisibilité du racisme

Un risque d'invisibilité du phénomène raciste persiste, et ce, pour différentes raisons. En effet, le nombre de plaintes déposées, de témoignages, de ressentis, etc. ne rend pas compte de l'ampleur du racisme, car la majeure partie des formes de racisme et de discrimination sont invisibles ou inaccessibles. En cause, un système de « filtrage » qui tend justement à scotomiser : *« aspect systémique et inconscient du racisme, dissimulation et arrangements avant de faire émerger le problème »*. Certains comportements sont par ailleurs intériorisés, ce qui n'aide pas non plus à rendre visible et faire prendre conscience qu'il s'agit de racisme ; ce sont les micro-agressions quotidiennes (volontaires ou involontaires), le fait de ramener l'Autre constamment à ses origines supposées, qui font augmenter la charge mentale des personnes racisées et leur adaptation (par exemple, le fait de penser au chemin que l'on va prendre pour se rendre à son travail en évitant les lieux d'agressions verbales ou physiques potentiels). La difficulté à qualifier certains actes de racistes, par peur, par déni (car il s'agit souvent de ressentis difficiles à prouver factuellement) ou peur de voir le phénomène être considéré comme alibi ou prétexte à la victimisation rend également plus difficile la mise au grand jour de cette problématique. *« Les parties visibles et invisibles de ce phénomène contribuent à alimenter un racisme de nature systémique »*.

2 En forte demande de main-d'œuvre à la suite d'un regain économique liée à l'industrie sidérurgique, le Grand-Duché du Luxembourg et la République portugaise signent en 1970 un accord relatif à l'emploi des travailleurs portugais au Luxembourg. S'en suit une immigration importante de travailleurs et de leurs familles vers le Grand-Duché du Luxembourg. A l'heure actuelle, un résident sur cinq est d'origine lusitanienne. *« Dans le monde, c'est certainement la plus forte proportion de Portugais par rapport à la population autochtone »* - RTBF, 14/06/2017.

« Eux » et « nous » : discriminations sur le marché du travail

L'étude révèle qu'en transversalité de l'ensemble des secteurs d'activités étudiés (travail, logement, écoles, réseaux sociaux), la langue est un marqueur visible de ségrégation, séparation et stigmatisation, *« favorisant la construction d'un endogroupe face à un exogroupe »* (« nous et "eux"). Plus particulièrement, la non-connaissance de la langue du pays d'accueil conduit à des phénomènes *« d'assignation comme instrument de domination, mise à l'écart, de discrimination sur le marché de l'emploi, du logement et au cours de la carrière scolaire de l'élève »*. Les secteurs d'activités précités font particulièrement l'objet de pratiques racistes et sont donc des domaines particulièrement sensibles aux yeux des acteurs publics et des acteurs du secteur social. La mise en concurrence des candidats sur le marché de l'emploi, ainsi que l'ethno-stratification de celui-ci rend palpables les tensions existantes et favorise un contexte où les actes et propos racistes s'intensifient. De plus, le fait que le marché du travail fonctionne souvent par des mécanismes « parallèles », par réseau de connaissances et par cooptation conduit à un certain niveau d'uniformité du personnel travaillant dans une même structure ou unité (même origine, plus ou moins même profil socio-économique, même culture, etc.). *« Ces phénomènes ne favorisent pas l'expérience de la diversité au quotidien et peuvent consolider les préjugés pouvant parfois entrainer différentes formes de racisme »*. Enfin, il est à noter que le domaine de la santé n'a pas encore été l'objet d'études étayées sur les phénomènes racistes et discriminatoires pouvant y tenir place, nous disposons donc de trop peu de données pour en tirer des conclusions.

Un racisme basé sur le degré de visibilité des différences

Sans surprise, les actes racistes sont plus fréquents envers des personnes présentant des différences (souvent physiques) visibles par rapport au groupe majoritaire du pays. Ce marqueur, le phénotype, entraine du racisme en fonction de son degré de visibilité. Il s'agit par exemple de la couleur de peau, de signes religieux visibles et ensuite, de la présence d'un accent étranger, etc. Les personnes afrodescendantes sont les plus citées comme personnes victimes de racisme et ce stigmate persiste malgré les générations. Ensuite, les groupes qualifiés de « Arabo-musulman » chez lesquels, par moment, certains signes religieux peuvent être visibles, et enfin, la communauté juive, plus rarement citée. L'étude mentionne également le groupe le *« moins à risque »* de racisme qui est un homme blanc, de nationalité luxembourgeoise, car faisant partie du groupe majoritaire et en position dite dominante.

> « On ne fait pas de bruit parce qu'on nous a accueillis »

Stratégies des victimes du racisme

L'étude se penche sur les stratégies de réaction et d'adaptation mises en œuvre par les victimes confrontées au racisme, au quotidien, dans différents domaines et tout au long de leur vie. Ces stratégies sont de trois ordres : ***(1) « garder le silence pour rester invisible »***, ***(2) « fuir »***, ***(3) « oser s'exprimer »***. La première stratégie est de loin celle qui est privilégiée en premier lieu par les victimes. Les personnes vont ainsi changer de nom, raconter une autre vérité (ou mentir, tout dépend comment l'on considère cette pratique) sur leurs origines, enlever leur voile, etc. La deuxième stratégie, « fuir » est moins fréquente et se réfère au fait par exemple de quitter un emploi, de changer d'école ou de quartier, mais aussi de se réfugier dans sa communauté afin d'échapper au racisme du groupe majoritaire dans la société. Enfin, la dernière stratégie, « oser s'exprimer » est la moins citée. *« Les rares cas viennent de personnes au bout du rouleau pour qui c'est la dernière alternative ou qui n'ont plus rien à perdre »*. Au sujet de cette dernière stratégie, on peut se demander si les mécanismes de lutte contre le racisme sont réellement efficaces et si ceux-ci répondent aux besoins des victimes, tout en garantissant un contexte propice à la libération de la parole ? En témoigne ce propos d'une personne immigrée : *« On ne fait pas de bruits parce qu'on nous a accueillis »*. C'est ce que confirme une association en contact

avec les publics racisés : *« (...) les personnes sont tellement reconnaissantes d'être au Luxembourg qu'elles ne veulent pas parler de choses mauvaises sur le Luxembourg, elles ne veulent pas critiquer le pays qui les a accueillies »* et de poursuivre, *« ce sont les 2e et 3e générations qui en parlent le plus et qui revendiquent »*. Charkaoui (2021)[3] rappelle que *« le racisme est un fait de société qui nous concerne toutes et tous »*. Par ailleurs, l'accès à certaines structures de prise en charge semble inaccessible par la symbolique qu'elles dégagent : administration rigide, opaque, assez fermée malgré la bonne volonté de certains services d'aide aux victimes. Il en va de même pour certaines administrations publiques qui n'encouragent pas le passage à l'action, voire semblent parfois dissuader les victimes de porter plainte, comme en témoigne les propos d'un travailleur social : *« les plaintes auprès de la police ; ils [les policiers] auraient parfois tendance à les [les victimes] dissuader de déposer plainte, les personnes hésitent et cette hésitation est renforcée par la police (Êtes-vous vraiment sûr ? Vous savez que vous pouvez avoir des problèmes ? Etc.) »*.

Recommandations

Suite d'une part, au constat de l'étude quantitative qui révèle que 50,3 % des personnes interrogées estiment que l'identification et les sanctions des pratiques discriminatoires sont insuffisantes (notons que cette part est significativement plus élevée chez les personnes noires avec 66,1 %), et d'autre part, à l'identification des domaines d'action prioritaire que sont le monde de l'entreprise, l'enseignement et le marché du logement, des actions pertinentes pourraient être développées. Il s'agirait par exemple de sensibilisation à l'anti-discrimination et à la diversité dans ces différents domaines, couplées d'actions concrètes soutenant la mixité et l'interculturalité telles que : *« soutenir des projets où des personnes issues de l'immigration se montrent en public comme exemples de réussite »*, *« rendre plus visible la diversité au sein des administrations et des modèles positifs pour introduire cette même diversité dans nos représentations collectives et ainsi briser les stéréotypes »*.

Au niveau de l'éducation et de l'école, il s'agirait de sensibiliser et responsabiliser les acteurs de l'enseignement à la lutte contre les stéréotypes, de renforcer les compétences de lutte contre les discriminations sur les réseaux sociaux (et les discours de haine qui s'y diffusent), *« d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des élèves primo-arrivants pour mieux prévenir les discriminations »*, *« continuer à adapter le système scolaire et son régime linguistique à la population scolaire de plus en plus hétérogène »*, *« se donner les moyens suffisants pour lutter contre les préjugés qui peuvent impacter les décisions d'orientation »* des élèves.

Enfin, au niveau de l'emploi, on pourrait mener des actions pour *« sensibiliser les managers aux processus visibles et invisibles des discriminations raciales et à leurs conséquences psychologiques »*, *« informer sur les mécanismes existants en matière de lutte contre les discriminations dans le monde du travail »*, *« inciter les entreprises à rendre transparentes les procédures de recrutement »*.

Charkaoui (2021) prône une approche centrée sur la victime pour prendre en compte et mieux comprendre les ressentis et conséquences de cette problématique et ainsi développer des actions qui sont directement destinées aux victimes. L'étude luxembourgeoise recommande dans ce sens, entre autres, de : *« développer des structures de proximité, autant culturelle et linguistique, que géographique et professionnelle pour les victimes »*, *« former et sensibiliser les structures d'aide à un accueil objectif et facilitateur en misant sur un support socio-psychologique adapté à la diversité culturelle et linguistique du Luxembourg »*, *« proposer une écoute qui favoriserait et miserait sur la résilience et l'empowerment des victimes »*. Charkaoui le rappelle, *« les petites et grandes expériences de racisme — parfois subtiles — perturbent le développement et nuisent, en particulier, à la santé des enfants et des jeunes »* et par extension à toute personne victime de racisme. Il est donc temps, comme le fait le Luxembourg, de se pencher sérieusement sur la question et de mettre en place des actions concrètes pour endiguer cette problématique. ▲

3 Charkaoui N. (2021), *Le racisme : une histoire de blessures et de résilience*, Paris : L'Harmattan.

Participer à des programmes jeunesse d'échanges interculturels : *« un truc de riches ? »*

Violette **Lebrun**

Les programmes permettant à des jeunes d'aller passer quelques semaines ou mois dans un autre pays dans un cadre scolaire ou de volontariat sont de bons moyens pour favoriser la découverte et la rencontre interculturelle. Différents programmes d'échanges existent en Belgique, dont AFS, organisation de jeunesse spécialisée dans les échanges interculturels qui organise, en Belgique, l'accueil en familles bénévoles de jeunes venus du monde entier pour séjourner plusieurs mois dans notre pays et en parallèle, met en place des séjours pour des jeunes belges francophones qui souhaitent vivre une expérience interculturelle en Flandre, en Europe ou dans le monde. En promouvant les rencontres et les échanges interculturels, AFS souhaite participer à l'avènement d'un monde plus juste et plus pacifique.

Les bénéfices de nos programmes pour les participants sont une évidence. Cependant, force est de constater que malgré les possibilités de bourses que nous offrons, AFS touche davantage de jeunes privilégiés, dont les familles sont capables de financer des séjours parfois onéreux. La démocratisation de nos programmes est donc pour nous une priorité. Car l'apprentissage interculturel ne doit pas être l'apanage des plus aisés. L'IRFAM a accompagné AFS dans cette réflexion vers une meilleure compréhension du contexte favorisant la participation des publics migrants et des jeunes en situation de précarité. De nouvelles perspectives et pratiques ont ainsi été imaginées afin de répondre aux besoins de ces jeunes et de leurs familles.

L'inclusion inscrite dans l'ADN de notre association

En nouant des partenariats avec des écoles secondaires à indice socio-économique faible, AFS donne la possibilité à des jeunes issus de milieux défavorisés de profiter de ses programmes. Grâce à son projet de bourses citoyennes et son accréditation au programme Erasmus+, l'association peut dorénavant offrir des bourses complètes à des élèves inscrits dans ses écoles partenaires pour qu'ils participent à des séjours scolaires de 3, 6 ou 10 mois en Flandre ou en Europe. Ces bourses couvrent la totalité des frais à engager. Cette expérience ne coûte donc rien aux familles des participants. L'apprentissage interculturel étant toujours le point central de ces projets, les jeunes sont accueillis en famille d'accueil. Depuis septembre 2021, ce n'est pas moins de 30 élèves qui ont bénéficié de nos bourses !

De nombreux défis qui poussent à adapter des pratiques

Au départ, nous pensions naïvement que ces projets seraient source d'engouement pour ces jeunes et leur entourage. La réalité s'est révélée tout autre.

L'obstacle le plus important est sans aucun doute l'autocensure de certains élèves. Lors des séances de présentation de nos projets, les jeunes se montrent généralement intéressés et motivés. Or, quand il s'agit de poser leur candidature, peu d'entre eux passent à l'acte. En les interrogeant, les explications ne diffèrent jamais : soit ils sont certains que leurs parents ne les autoriseront jamais à partir (surtout les filles), soit ils considèrent que partir étudier à l'étranger est un *« truc de riches »*, soit ils craignent d'être rejetés dans leur potentiel futur pays d'accueil du fait de leur couleur de peau ou de leur religion.

En outre, la prise de contact et la communication avec les parents s'avèrent parfois compliquées. Certains sont peu disponibles pour nous rencontrer et d'autres ne maîtrisent pas suffisamment le français pour discuter avec nous. Plus rarement, certains refusent même de nous parler.

Certains jeunes et leurs parents osent cependant franchir le pas et se lancent dans l'aventure. La suite n'est pas pour autant dénuée d'obstacles. Notre équipe a dû se remettre en question et adapter ses pratiques.

Habituée à travailler avec des jeunes plutôt « scolaires » et aidés par leurs parents, notre association a mis en place un accompagnement spécifique pour ces nouveaux boursiers, moins outillés et moins encadrés. Un suivi individuel leur est proposé pour remplir leur dossier d'inscription. Aussi, quand cela est nécessaire, un membre de l'équipe accompagne le jeune et ses parents à la commune afin de réaliser certaines démarches administratives qui ne sont pas toujours faciles à entreprendre.

Un effort est également réalisé pour éviter d'utiliser les termes *« bourses »* ou *« boursiers »* lors des évènements de préparation qui rassemblent tous les jeunes qui partent en échange avec AFS (les participants classiques qui financent des programmes interculturels et les bénéficiaires de nos projets inclusifs). Nous évitons ainsi toute stigmatisation.

Un impact indéniable

Partir à cet âge à l'étranger transforme ces jeunes. Leurs témoignages en sont la preuve.

> *« Je suis partie deux mois en Lettonie, à Riga. J'ai vécu une expérience inoubliable. Étant musulmane, j'avais peur de ne pas trouver ma place, car il y a peu de musulmans en Lettonie. Je n'ai pourtant jamais eu le sentiment d'être rejetée ou critiquée parce que je porte le voile. Il est compliqué de trouver de la nourriture halal et je ne voulais pas imposer à ma famille d'accueil d'en acheter. J'ai donc été végétarienne pendant deux mois. Mon expérience m'a vraiment ouvert l'esprit. J'ai découvert un système scolaire différent, avec des élèves plus autonomes et responsables. J'ai rencontré des jeunes des quatre coins du monde qui étaient aussi en échange. J'ai appris énormément de ces rencontres et cela m'a fait prendre conscience que*

le monde ne s'arrête pas à mon quartier. Je suis revenue en Belgique grandie, plus ouverte et je n'attends qu'une chose : repartir ! »

Mariam, élève de l'Athénée Royal du Sippelberg de Molenbeek-Saint-Jean

« Je suis arrivée de Moldavie en Belgique il y a trois ans. Je travaille beaucoup à l'école, car je veux faire de belles études. Je suis partie en échange à Chartres. Au début, j'étais un peu déçue de partir en France. Je pensais que je n'apprendrais pas grand chose car j'allais dans un pays francophone. Finalement, j'ai découvert la vie à la campagne, une mentalité et une manière de vivre différentes qu'à Bruxelles... et même à faire du vélo ! »

Alina, élève de l'Athénée Royal du Sippelberg de Molenbeek-Saint-Jean

« J'ai vécu trois mois en Flandre, près d'Anvers. J'ai été accueillie dans une famille nombreuse et soudée. C'était nouveau pour moi, car mes parents sont divorcés. La musique m'a aidée à m'intégrer dans mon nouvel environnement. Je me suis inscrite à l'académie de musique pour continuer à faire de la flûte traversière et j'ai même intégré un orchestre. Je suis rentrée à la maison plus entreprenante et avec plus de confiance en moi ! Tous les vendredis, je retourne à Anvers pour participer à mon cours de musique que j'ai décidé de continuer. »

Marie, élève de l'Athénée Royal Riva Bella de Braine-l'Alleud

Quotidiennement, nous collaborons avec les professeurs, partie intégrante du projet. Malgré les difficultés auxquelles ils doivent faire face à nos côtés, ils s'accrochent et rappellent constamment l'intérêt d'une telle expérience d'un point de vue scolaire.

« Depuis que nous avons lancé le projet Erasmus+ à l'école, j'observe un réel changement en ce qui concerne la scolarité de certains élèves. Certains élèves étaient en quasi décrochage scolaire ou en situation d'échec et ils ont tout donné pour se ressaisir et convaincre leurs professeurs de les laisser partir en séjour Erasmus+. »

Yamna Ziani, enseignante à l'Athénée Royal du Sippelberg de Molenbeek-Saint-Jean

Un avenir synonyme de renouveau

Ce processus d'inclusion n'est pas aisé à mettre en place. Les défis sont nombreux, mais nécessaires. Ils constituent une excellente opportunité pour notre association de remettre en question certaines pratiques.

Notre défi principal est de parvenir à gagner la confiance des parents. Cela prendra du temps, mais nous disposons de la meilleure arme pour y arriver : nos jeunes ambassadeurs revenus de leur séjour et prêts à témoigner du bien-fondé des séjours inclusifs d'AFS. ▲

Pour en savoir plus sur les projets inclusifs d'AFS : www.afsbelgique.be/education/

La marionette liégeoise

Outil social et culturel

Karim **Aït Gacem**

Un groupe d'enfants poncent avec attention et application des marionnettes en bois qu'ils ont réalisées. Régulièrement, ils arrêtent leur mouvement, touchent la surface en bois afin de vérifier que celle-ci est suffisamment « douce », puis se remettent à la tâche avec persévérance s'ils jugent du contraire. Les animateurs ont bien précisé l'objectif du ponçage du bois ; que la peinture adhère au bois et permette ainsi de donner des couleurs à la marionnette. Si l'objet n'est pas bien poli, la peinture s'écaille, les couleurs s'effritent, la marionnette perd de son éclat.

Nous sommes dans une maison de jeunes liégeoise qui participe au projet *« La marionnette liégeoise »* consistant à investir le patrimoine de la marionnette dans un but d'intégration des populations nouvellement arrivées, notamment des enfants, par l'organisation de stages de création de marionnettes.

Le patrimoine de la marionnette revisité

La marionnette liégeoise a connu son heure de gloire au dix-neuvième siècle lorsque des dizaines de théâtres étaient disséminés dans la ville. Les spectacles étaient destinés au public adulte et reprenaient l'imagerie et les épopées des chevaliers du moyen-âge, alors très à la mode. Les ennemis étaient représentés par les Maures, les Sarrazins, les Arabes. De nos jours, ces histoires ne sont plus jouées et ces personnages ne sont plus montrés. Il y a eu un renouvèlement important des personnages dans les marionnettes pour coller à l'air du temps, des personnages fantastiques ou des célébrités médiatiques firent leurs apparitions. En revanche, il y a eu très peu d'évolution dans la représentation de la diversité. C'est pourquoi, avec ce projet, nous avons décidé de mettre à l'honneur un personnage venu d'Orient, Nasreddin Hodja. Truculent, insolent, courageux, absurde, Nasreddin ressemble par bien des traits de caractère à Tchantchès et c'est pourquoi nous avons pensé que Liège serait un bon terreau pour ce personnage et que nous avons décidé de le proposer aux enfants.

Des ateliers, prétexte à l'apprentissage du vivre-ensemble

Les ateliers se sont organisés à l'école Vieille-Montagne, école à pédagogie Freinet qui comprend une mixité sociale entre enfants résidant dans le quartier populaire et enfants dont les parents sont attirés par la pédagogie qui y est pratiquée ainsi qu'au sein de maisons de jeunes liégeoises. Notre action se voulait en renfor-

cement de cette mixité déjà présente en permettant à des enfants de huit à douze ans de découvrir un art et une tradition qui attirent plutôt les classes moyennes et supérieures de la ville. À partir de six ans, âge requis pour participer aux ateliers, les enfants possèdent un capital culturel inégal. L'art de la marionnette fait partie de ce capital pour des enfants qui connaissent les différents personnages, les codes d'interaction, le positionnement requis en tant que spectateur et le fonctionnement général d'un spectacle. D'autres enfants ne possèdent aucun de ces codes. Pour ces enfants qui ont souvent un capital culturel différent et plus réduit en ce qui concerne les connaissances culturelles de ce qui est considéré comme la norme dans le pays de résidence, il faut y aller pas à pas sans pour autant frustrer ceux qui «connaissent déjà». Voilà une partie du défi de la mixité des publics et des participants.

Les animateurs de ces ateliers souhaitaient travailler plusieurs dimensions avec les jeunes participants. Les ateliers ont permis l'apprentissage du collectif, de ses règles et contraintes, mais aussi de ses forces et possibilités. Les enfants ont établi les règles de fonctionnement du groupe. Cette étape a pris un certain temps, mais faisait partie intégrante du projet. Cela a permis un fonctionnement beaucoup plus fluide, une dilution du rapport d'autorité entre l'enfant et l'adulte, mais aussi une responsabilisation de l'enfant dont l'avis est pris en compte et qui s'essaie à l'exercice démocratique.

Le projet visait des progrès notables dans l'apprentissage du français et l'expression orale pour les enfants primo-arrivants, l'assiduité et la constance dans l'effort, notamment dans toute la phase de sculpture des marionnettes. Il visait aussi la catharsis au niveau de l'emploi de la marionnette, la capacité à se raconter et à parler des épisodes difficiles par son intermédiaire. Enfin, il visait l'implication de la famille et des parents de l'enfant, notamment lors du spectacle. Les moments de travail manuel de ponçage, cités en introduction, étaient des vrais moments de calme et de silence juste perturbés par le bruit du frottement. Paradoxalement, c'est cette norme du sérieux et du travail qui va attirer les jeunes les plus déstructurés, qui vont ainsi s'épanouir dans un espace et un temps où les règles sont simples, rigoureuses et appliquées.

Pour chacun des ateliers, les animateurs tenaient un carnet de bord où étaient notées différentes observations sur les interactions entre enfants, avec les animateurs, l'adhésion, l'indifférence ou le rejet de ce qui était proposé. C'est ainsi que chaque observation et expérience a permis de procéder à des modifications et à des innovations lors des ateliers suivants.

Le jeu : « entrer » en marionnette

Lors des ateliers, les enfants sont responsables de leurs marionnettes. Une série d'exercices va permettre de s'essayer au jeu, de donner une voix à sa marionnette, mais aussi de tenter de transmettre des émotions sans utiliser la parole. Comment une marionnette va-t-elle faire passer des émotions comme la peur, la joie, la timidité. Des histoires ont ensuite été créées ensemble, sollicitant les talents du collectif pour susciter l'imaginaire et ouvrir des mondes. Il est important d'accepter toutes les propositions, il n'y a pas forcément de sujets plus nobles que d'autres. L'idée la plus anodine peut être génératrice de discussions philosophiques profondes. Une fois les histoires conçues, il faut les matérialiser sous forme de pièces de théâtre de marionnettes. Chacun des enfants va être responsable d'au moins une pièce et travailler à réaliser le décor, un dessin sur une grande feuille qui sera posée sur le fond du castelet. Puis vient le temps des répétitions où on travaille les voix et les déplacements ainsi que l'accompagnement musical. Le travail sur le vocabulaire est pris en compte, les mots ne sont pas anodins et certains peuvent constituer de réels ennemis pour des enfants, surtout dans des moments où on peut se comparer avec d'autres qui eux les maitrisent. Un dispositif ludique pour dédramatiser et dompter les mots récalcitrants.

Le spectacle de marionnette est préparé pour être joué devant un public, ce qui implique l'utilisation d'un castelet, le choix de décors, l'invitation des élèves de la classe et des parents. Ce moment fort permet un aboutissement du projet, un moment où l'enfant doit être capable de restituer ce qu'il a emmagasiné. Et pour que cela fonctionne, généralement il faut que l'enfant y prenne du plaisir. Cela passe par des moments de mémorisation et de répétitions et une bonne dynamique de groupe. En résumé, si le spectacle est réussi (ce n'est bien évidemment pas la qualité artistique qui prévaut en termes d'évaluation), il y a de grandes chances que le projet ait atteint son but.

Ce projet a aussi validé les bienfaits de la pratique philosophique et de ses méthodes en termes d'organisation, de discussions et de processus de prise de décision. Des enfants qui ne sont pas habitués à ce qu'on les associe étroitement peuvent être déroutés par la proposition, il est important dans ce cas de prendre le temps de poser les dispositifs peu à peu. Mais une fois le lien de confiance établi et les règles co-construites, on aboutit à des groupes épanouis et intéressés. À des groupes qui prennent du plaisir. ▲

Parutions récentes

Vivre enfant dans la migration

Danièle Crutzen et Altay Manço (dir.)

L'Harmattan, Compétences interculturelles, 2022.

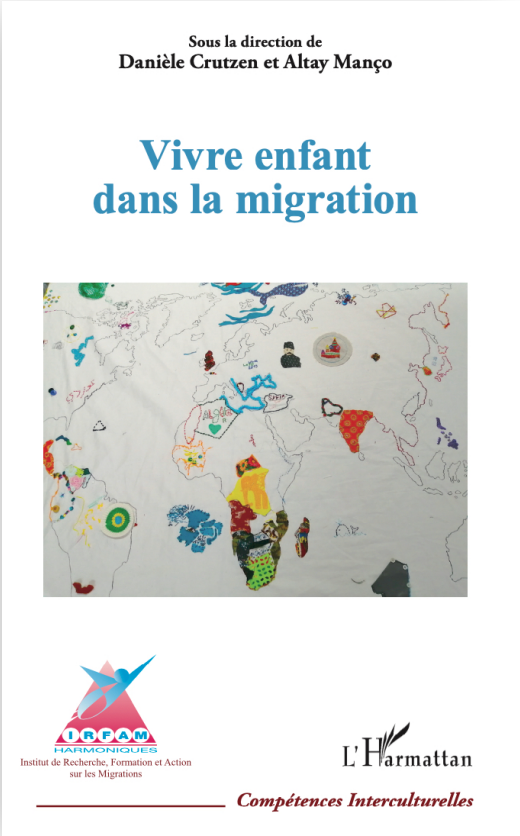

Un appel à projets est lancé par le Fonds Houtman de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (Fédération Wallonie-Bruxelles) en novembre 2018, sur fond de crise de l'accueil des réfugiés. L'Unicef dénonce alors 50 millions d'enfants déracinés dans le monde, dont la Belgique n'accueille qu'une infime partie. Les recherches mettent en évidence deux grandes préoccupations exprimées par les mineurs exilés : l'inquiétude pour ceux qui sont restés au pays et les difficultés rencontrées dans le pays d'accueil.

Mais apparaissent aussi des facteurs de résilience, comme l'école, les loisirs, les jeux, les amis. Ce sont ces opportunités de refaire sens et lien que cible l'appel à projets, en développant divers axes de travail, dont l'élaboration d'actions et d'outils, pour se relier, reconstruire son histoire, débloquer l'imaginaire, retourner au jeu, revendiquer le droit des enfants aux loisirs.

Cet ouvrage réunit sept contributions qui ont bénéficié d'un accompagnement du Fonds Houtman pour aboutir à des outils concrets, transférables vers d'autres terrains. C'est dans cette optique qu'ils sont ici décrits dans leur déroulement et développés dans leurs résultats. ▲

Sous la direction de : Danièle Crutzen et Altay Manço

Contributrices et contributeurs de l'ouvrage :
Patrick Alen - Assaad Azzi - Roberto Cimino - Marion Colard - Karim Aït Gacem - Selena Galante - Isabelle Limbort-Langendries - Paul Mattei - Ninon Mazeaud - Valérie Provost - Christelle Trifaux - Leïla Scheurette - Myriam Sommer.

Crédits photos

Couverture : Scan-R
P. 4 : Julie Rocard (Unsplash)
P. 9 : David Guliciuc (Unsplash)
P. 12 : Itay Libenson (Unsplash)
P. 15 et 16 : AMO Résiliance
P. 25, 27, 29, 35 : Scan-R
P. 41 : Zéphyr ASBL
P. 43 : Tim Bieler (Unsplash)
P. 50 Jacek Dylag (Unsplash)
P. 54 : AFS
P. 57 : Jacques Renier

Avec le soutien de

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

UNION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Wallonie

Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations

17 Rue Agimont
B-4000 Liège
04-221 49 89
info@irfam.org
www.irfam.org

IRFAM Harmoniques